ADMINISTRATION — RÉDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél: Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
Beau d'abord — Averses ensuite

MAXIMUM HIER 62
MINIMUM (NUIT) 40
A 8 H. CE MATIN 56

20e Année No 109 — OTTAWA JEUDI 11 MAI 1933 — Le numéro 2 sous

Des millions d'Américains retourneront au travail

ASSOCIATION ENTRE LES INDUSTRIES ET LE GOUVERNEMENT

Une entreprise de $3.300.000.000 de travaux publics. — Le projet Roosevelt.

DES ENTENTES

Détente de la loi contre les trusts. Semaine de travail de 30 heures.

DEUX POINTS

(Presse Associée)

WASHINGTON, 11. — L'administration américaine va de l'avant dans la préparation d'un bill pourvoyant à un consortium du gouvernement et de l'industrie comme les Etats-Unis n'en ont jamais connu auparavant. Son but en cela est de stimuler les affaires et l'on s'attend à ce que des millions de gens reprennent bientôt un travail qui leur manque depuis longtemps.

Le projet de législation en cours se prépare sous la direction du président Roosevelt. Ce dernier espère pouvoir le faire parvenir au Congrès au commencement de la semaine prochaine, le plus tard. Le programme élaboré comprend deux points de première importance, l'un relatif à l'industrie et l'autre au gouvernement, et tous deux destinés à combattre le chômage: l'entreprise par le gouvernement de travaux publics au coût approximatif de $3.300.000.000 payables en partie par des emprunts de la Reconstruction Corporation; un relâchement de la rigueur des lois contre les trusts, de façon à autoriser des ententes de gré à gré avec les travailleurs pour relever les niveaux des prix, rajuster les heures d'ouvrage et maintenir les salaires. En retour, l'industrie devra démontrer que ces initiatives exigeront l'emploi additionnel d'un nombre déterminé de chômeurs actuels.

Hier, à la Maison Blanche, il y a eu une conférence de personnages gouvernementaux avec des représentants de l'industrie et du travail. Le chef de l'Exécutif a ensuite mis son propre comité à la besogne de rédiger définitivement les propositions soumises. Il se peut que l'on en vienne à une entente finale aujourd'hui.

Divers projets sont en cours depuis des semaines pour réglementer l'industrie. Le comité a reçu instruction d'incorporer les meilleurs dans un seul programme viable. On vise à provoquer des ententes volontaires, sans une intervention fédérale obligatoire, comme certains le voulaient. Le bill comprendra la semaine de travail de 30 heures et la loi de salaire minimum du comité de Travail de la Chambre déjà adoptée par le Sénat.

D'après le projet, les lois contre les trusts seront rendues assez souples pour permettre des ententes dans les industries, comme celles du fer, du textile, des chaussures, et autres, dans le but de voir les conditions s'y améliorer. Ces ententes embrasseraient un pourcentage majoritaire de chaque groupe d'industries et seraient sujettes à un nouvel organisme de régie ainsi qu'à des conditions bien définies d'emploi de nouvelle main-d'oeuvre. Si cela arrive, le groupe minoritaire serait forcé de suivre. Il resterait à déterminer les sanctions contre la minorité rebelle. Cela est une tâche délicate, puisqu'elle implique des difficultés constitutionnelles possibles.

LES MORTS AU NOMBRE DE 54

(Presse Associée)

LIVINGSTON, Tennessee, 11— La septième d'une série de tornades dans le sud des Etats-Unis depuis mars porte le nombre des morts à 250, et la tornade de ces jours-ci dans le Tennessee et le Kentucky a fait périr au moins 54 personnes. A Beaty Swamps, Tennessee, il y a 20 morts. Un grand nombre de personnes ont été blessées et des bestiaux ont été tués.

RETARD DANS L'ACCEPTATION DE CETTE TRÊVE

Un obstacle imprévu empêche l'acceptation immédiate de la trêve tarifaire.

TROIS PARAGRAPHES

(Presse Associée)

LONDRES, 11. — L'Allemagne n'ayant pas donné son prompt assentiment à la trêve tarifaire, l'acceptation de cette trêve par les autres pays a été retardée. On s'attendait hier soir et ce matin à l'assentiment de l'Allemagne, mais la réponse allemande disait que le gouvernement exigeait un temps plus long pour étudier la proposition.

LONDRES, 11. — L'acceptation formelle d'une trêve tarifaire immédiate par les huit nations représentées au comité d'organisation de la conférence économique mondiale est aujourd'hui retardée indéfiniment. Par suite d'un obstacle imprévu, plusieurs gouvernements intéressés n'ont pas fait connaître leur assentiment à leurs ambassadeurs à Londres. Une assemblée du comité d'organisation avait été convoquée pour cet après-midi afin de proclamer la trêve, mais elle a été contremandée. On croit que l'Allemagne et la France sont au nombre des pays qui n'ont pas donné de réponse. Dans les milieux anglais, on prétend que le délai n'est apporté que par le désir d'étudier davantage la formule de trêve et que les nations donneront sous peu leur assentiment.

Dans les milieux officiels anglais, on dit que le délai a été apporté par le fait que les gouvernements n'ont pas donné d'ordre promptement à leurs représentants à Londres, plutôt que par des divergences sur les principes. Un obstacle, paraît-il, a été soulevé par une clause en vertu de laquelle les nations pourraient cesser la trêve si les échelles des prix étaient modifiées d'une façon indue.

Les six autres nations représentées dans le comité d'organisation

(suite à la 10e page)

Des menaces de Japonais

PEIPING, 11.—Un aéroplane de bombardement japonais a survolé cette ville aujourd'hui et lancé des circulaires qui constituent un avertissement de guerre. Notre armée, disent les circulaires, prend pitié de vos ignorants soldats. Cessez de résister aux Japonais et aux soldats de Manchukuo. Rompez avec le maréchal Chiang Kai-Shek. Si vous ne vous rendez pas à nos demandes, la tragédie de Kupei-Kéou se répètera à Peiping et à Tien-Tsin. Les circulaires contiennent toutes sortes d'autres menaces.

UN ARMISTICE

TOKIO, 11—L'armée japonaise est déterminée à forcer les Chinois à demander un armistice et des mesures à cette fin ont été prises dans le nord de la Chine. L'offensive japonaise se poursuit en territoire non encore envahi, disent des dépêches à l'agence Rengo.

Une déclaration aujourd'hui de l'hon. A. Meighen

(Galerie de la Presse)

L'hon. Arthur Meighen a déclaré hier à l'hon. Raoul Dandurand qu'il ferait une déclaration aujourd'hui au sujet du projet de traité commercial avec la France.

Fêtes inoubliables en l'honneur de Mgr L.-A. Paquet

Elles se sont déroulées à Québec hier. — Le cardinal Villeneuve, et le délégué apostolique assistent. —Grand nombre d'archevêques et évêques.

UNE ASSISTANCE D'ELITE

(Spécial au "Droit")

QUEBEC, 11. — Les fêtes jubilaires de Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G. H., président actuel de l'Académie Canadienne Saint-Thomas d'Aquin et doyen de la Faculté de Théologie ont été célébrées avec grandeur hier dans la vieille capitale.

Un peu avant huit heures et demie, les cloches lancèrent à la brise leurs sonores harmonies pour annoncer à la foule respectueuse et émue réunie dans la Basilique l'imposante cérémonie qui devait se dérouler dans quelques instants, sous ses yeux.

L'orgue jette bientôt aux échos de cette mémorable journée ses accords mélodieux.

Le jubilaire, mitre en tête, revêtu de tous ses insignes pontificaux, un peu après 8 heures 30, à la Basilique, chantait une messe solennelle. Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., de Son Excellence le Délégué Apostolique assistaient au choeur de même qu'une quinzaine d'archevêques et évêques et une cinquantaine de photonotaires apostoliques, prélats domestiques et chanoines, des représentants de tous les Séminaires et Collèges affiliés à

(suite à la 4e page)

UN ANCIEN MINISTRE ABANDONNE SON CHEF

L'AIDE AUX CHÔMEURS D'ONTARIO

IL A LA JAUNISSE

LE MAHATMA GANDHI a attrapé la jaunisse quatre jours après avoir commencé son jeûne pour libérer les "intouchables" de l'Inde des règlements de caste qui pèsent sur eux depuis des siècles.

MADAME GANDHI LIBÉRÉE PEUT VOIR SON MARI

L'épouse du Mahatma sort de prison le quatrième jour du grand jeûne.

LA JAUNISSE

(Presse Associée)

POONA, Inde, 11. — L'épouse du Mahatma Gandhi, qui a été sentencée à six mois de détention le 8 février à cause de sa participation à la campagne de désobéissance civile contre le gouvernement, a été libérée sans condition aujourd'hui, la quatrième journée du jeûne de trois semaines de son mari.

Le médecin particulier du Mahatma s'est dit surpris et désappointé du déclin rapide dans la santé du chef nationaliste.

Madame Gandhi a été internée sous l'accusation de n'avoir pas payé au gouvernement le revenu qui lui était dû. Le non-paiement de l'impôt est un des articles au programme de la désobéissance civile.

Gandhi a commencé son jeûne lundi midi. Les autres médecins ont prédit que le Mahatman mourra s'il continue à jeûner. Le jeûne a pour but de soulager les intouchables de l'Inde. Si la classe des intouchables est abolie avant la fin de son jeûne, Gandhi continuera quand même à s'abstenir de nourriture jusqu'à la fin des trois semaines.

Un médecin indien, le Dr Ansari, s'est rendu d'urgence de la Nouvelle Delhi à Poona pour soigner la jaunisse du Mahatma. Mme Naidu, une des disciples les plus intimes de Gandhi, a mandé le Dr Ansari au chevet du chef nationaliste qui a passé une mauvaise nuit.

SECOURS AUX PROPRIÉTAIRES DANS ONTARIO

Une mesure à cette fin serait adoptée à une séance prochaine du cabinet.

TORONTO, 11. — L'adoption de la politique et des règlements en vertu desquels des secours seront accordés à des centaines de propriétaires d'Ontario, sera peut-être autorisée par le gouvernement Henry à une séance spéciale du cabinet, qui sera convoquée pour demain ou samedi, dans le but d'étudier la question entière des secours telle qu'elle se présente pour la province, dit aujourd'hui le "Mail and Empire".

On apprend de bonne source qu'il y a une semaine, le gouvernement a donné ordre à J.-A. Ellis, secrétaire de la section des secours aux chômeurs, de recueillir toutes les données possibles au sujet du problème des propriétaires et de soumettre des règlements en vertu desquels un système de logements pourrait être établi en Ontario.

Il n'y a pas de doute, dit le "Mail and Empire", que ce genre de secours que toutes les députations ont préconisé au cours des mois précédents, ne soit en vigueur ici le 15 juin au plus tard.

LE CANADA DOIT PLUS AU CAPITAINE BERNIER QU'IL LUI A JAMAIS DONNÉ

Bel hommage au vieil explorateur en Chambre haute.

Le sénateur Casgrain a profité hier au sénat, du débat sur le port de Churchill pour rendre hommage au capitaine Bernier, le célèbre explorateur des régions arctiques et demande que le parlement fasse quelque chose pour reconnaître les services qu'il a rendus.

Le sénateur Meighen appuie cette proposition. Il dit que le Canada doit plus au capitaine Bernier qu'il lui a jamais donné. Personne mieux que lui ne connait les régions arctiques et il a toujours été animé du plus pur patriotisme dans toutes ses expéditions.

Le sénateur Dandyurand suggère que l'on accorde au capitaine Bernier un titre qui rappelle les expéditions qu'il a faites dans l'Arctique. Parlant de Churchill, il dit qu'il espère que ce port permettra à l'ouest de réaliser les espérances qu'il fonde sur lui. Il fait remarquer que le port de Vancouver est devenu bien plus important qu'on ne le pensait tout d'abord.

Le Sénat s'ajourne ensuite à 3 heures cet après-midi.

De très nombreuses critiques contre la Commission de Radio

L'hon. Ernest Lapointe dit qu'il a perdu toute confiance en cette Commission.

CE PERMIS

Plusieurs autres députés de l'opposition font aussi entendre leurs critiques.

LES ONDES

Les députés de l'opposition à la chambre des communes ont critiqué aujourd'hui la Commission de Radio Canadienne. Les plus vieux députés surtout se sont montrés sévères au sujet des longueurs d'ondes et des programmes choisis par la Commission. Hector Charlesworth, président de la Commission, a été spécialement l'objet de critiques. J.-F. Pouliot, député libéral, de Témiscouata, déclara qu'il était rempli d'air chaud, et H. Mitchell, Hamilton-est, est d'avis que quelqu'un devrait chuchoter dans l'oreille du président de la Commission de se tenir tranquille en public.

Un bill du gouvernement a été présenté, et il est basé sur le rapport de G. Murray, un officier de la British Broadcasting Commission. Il accordera à la Commission le droit de choisir ses propres employés, sans égard au système d'examens du service civil ,et de faire des dépenses de capital pour fins de radio sans le consentement ou l'approbation du parlement.

Quand l'hon. A. Duranleau, ministre de la Marine, fit lecture du rapport de Murray, qui recommande

(suite à la 8e page)

JAMES LYONS SURPREND PEU L'HON. HENRY

L'hon. Henry regrette le geste de M. Lyons et parle d'un de ses discours récents.

L'ACHAT D'ENERGIE

(Presse Canadienne)

TORONTO, 11. — Le premier ministre George S. Henry n'a pas été très surpris de ce que James Lyons, député conservateur du Sault Ste-Marie, se soit séparé de lui en politique. M. Lyons, dit le premier ministre, croit encore aux principes conservateurs et il attend avec confiance le jour où il rentrera dans les rangs, même sous la direction du premier ministre actuel.

M. Henry refusa de discuter la proposition qu'a faite M. Lyons de convoquer une convention pour choisir un nouveau chef. Je regrette, dit-il, d'apprendre par les journaux du matin que M. Lyons manque de confiance en moi comme premier ministre de la province et chef du parti conservateur. M. Lyons et moi avons été intimement associés à la vie politique pendant dix ans. Tout de même, je ne suis pas surpris et je ne crois pas que le public le soit non plus. Le discours qu'il a pro-

(suite à la 8e page)

LA SESSION FEDERALE

Une entente n'est pas impossible sur la redistribution

Le problème est toutefois encore loin d'être réglé. — Pourra-t-on proroger mardi? — La chambre vote des bills. — La loi des juges est modifiée. — La commission de la radio. — Le salaire du juge Sedgewick.

Par Léopold RICHER

Une entente entre conservateurs et libéraux au sujet de la redistribution électorale n'est pas impossible. Elle ne l'est pas pour la simple raison que rien n'est impossible en politique. Tout arrive. Même les choses les moins probables. Ce principe élémentaire s'est vérifié dans le passé. Il n'y a pas de raison pour en douter quand il s'agit du remaniement de la carte électorale bien que les événements les plus récents ne nous incitent pas—personnellement—à l'optimisme. Le comité de la redistribution s'est réuni hier. Les divergences de vues ont été très marquées. C'était inévitable. Le désaccord dans différentes provinces est plus prononcé que dans d'autres. En Saskatchewan on entretient peu d'espoir d'en arriver à un compromis. Dans Ontario, il reste plusieurs questions à éclaircir dont la plus importante pour les franco-ontariens se rapporte au comté de Russell. Dans la province de Québec, si l'on veut parlementer ce ne sera pas le terrain qui manquera le plus.

Un ancien ministre libéral—il n'est pas nécessaire de le nommer—déclarait que le projet conservateur pour la province de Québec, était parfaitement inacceptable. Les libéraux se devront de le combattre, a-t-il dit, au double point de vue de la justice et du bon sens. Ils s'y opposeront, même si cela les oblige à retarder la session de quelques semaines.—Un ministre conservateur a dit, de son côté, que son parti était décidé à procéder, en dépit des objections libérales. Les deux clans se dressent donc l'un en face de l'autre. L'amour du compromis ne les anime pas.

Le comité, en tout cas, devra hâter son travail. Un membre du comité nous confiait qu'il était très important que l'on accepte un projet défini aujourd'hui même. En marge du bill de la redistribution, il reste énormément de travail de routine. Le bill lui-même a été adopté en première et seconde lecture, puis référé au comité parlementaire. Celui-ci devra présenter un projet bien défini qui sera ensuite soumis à la Chambre réunie en comité. Pour que cela soit possible, il faut procéder sans retard à la rédaction du bill, à la délimitation des frontières des comtés, etc.

Si la Chambre désire proroger mardi prochain, comme certains le prétendent, il faudra nécessairement que l'on ne temporise pas. Le temps presse.—Pendant que les députés s'occupent de redistribution, la Chambre vote des bills et discutent des résolutions. Hier, elle s'est occupée principalement de la loi des juges à leur retraite, de la commission du tarif et des crédits du ministère des postes.

(suite à la 2e page)

La part du fédéral va décroitre

C'est ce que l'honorable Gordon laisse entendre en Chambre des Communes.

COMME EN C--A.

Les autorités ontariennes doivent conclure sous peu un accord avec le Dominion pour venir en aide aux chômeurs durant la saison prochaine. C'est ce que l'honorable W.-A. Gordon, ministre du travail, a annoncé aujourd'hui en Chambre des Communes. Il a dit qu'il espérait que la contribution du gouvernement fédéral sera réduite d'une façon substantielle.

Humphrey Mitchell, député travailliste de Hamilton-Est, a soulevé la question en faisant allusion au récent accord conclu avec la Colombie Anglaise et qui réduisait la contribution du Dominion de 33 1-3 pour cent à 20 pour cent en juin, à 10 pour cent en juillet et qui l'abolirait complètement au mois d'août. Cette entente a causé de la "consternation" dans les grandes villes d'Ontario, dit-il en demandant si le gouvernement fédéral avait l'intention de négocier un accord du même genre avec la province d'Ontario.

La contribution fédérale aux secours est une question de négociation avec les provinces, précisa le ministre du travail. "Je suis heureux d'apprendre que les conditions s'améliorent à travers le Canada et après de longues délibérations avec la Colombie Anglaise, nous avons conclu un accord qui réflète les besoins de cette province."

La province d'Ontario, continua M. Gordon, n'a pas laissé entendre jusqu'à quel point le Dominion serait invité à contribuer à l'aide des sans-travail.

"Il n'y a pas de doute que les autorités provinciales consulteront le gouvernement avant longtemps et j'espère que la contribution du Dominion sera moins forte que celle de l'an dernier. Dans cette alternative, la chose sera bien accueillie des contribuables du pays."

M. Gordon ajouta que la diminution de la contribution dépendra des pourparlers prochains avec le gouvernement ontarien. Ils décideront si elle doit se faire en bloc ou par pourcentage.

LES SECOURS APPORTÉS AU NORD ONTARIEN

Discours prononcé par l'hon. Wm. Finlayson, ministre des Terres et Forêts.

LES ROUTES

(Presse Canadienne)

NORTH BAY, Ont., 11—Le nord d'Ontario a été favorisé au point de vue de la somme de travail accompli dans le nord, lequel a été payé entièrement par la province, a déclaré hier soir l'hon. Wm Finlayson, ministre des Terres et Forêts, dans un discours au Motor club de North Bay. Le ministère, continue le ministre, n'a pu faire plus pour le maintien des routes dans le nord, prenant en cela la défense du gouvernement et répondant aux pétitions de diverses organisations. M. Finlayson a promis toutefois que la section de la Vallée de l'Outaouais de la route transcanada serait complété cet automne, probablement vers le 15 octobre ou le 1er novembre. S'il est possible, dit-il, la route sera ouverte jusqu'à Winnipeg en même temps.

Le ministre parle aussi de la dépression en ces termes: L'industrie du bois devrait rapporter des profits de $5.000.000 à $6.000.000. L'an dernier, nous n'avons pas perçu assez de fonds pour payer les services du ministère. Cette année, nous n'en aurons pas assez pour payer les services des incendies dans le nord. Les droits de succession ont diminué de façon alarmante, et la diminution sera d'environ $6.000.000. Le revenu des liqueurs sera moindre de $4.000.000 à $5.000.000 et la taxe sur la gazoline sera diminuée de 25 pour 100. Il en est de même dans tous les services. Nous avions cru

(suite à la 4e page)

Pour protéger les sénateurs

Le sénateur Meighen a, hier, présenté un bill modifiant la Loi du Sénat de la Chambre des Communes pour protéger les sénateurs qui détiennent des obligations du gouvernement contre les amendes ou les démissions forcées.

J. LYONS ROMPT AVEC LE PREMIER MINISTRE HENRY

IL SE SEPARE

JAMES LYONS, ancien ministre d'Ontario, se sépare définitivement du premier ministre Henry.

SITUATION DE RUSSELL DANS LE STATU QUO

Le comité parlementaire décidé à abolir ce comté. — La ville d'Ottawa.

CHANGEMENTS

(Galerie de la presse)

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il n'y a rien de nouveau au sujet du comté de Russell. Le comité parlementaire semble toujours décidé de le faire disparaître. Les députés franco-ontariens n'ont pas encore abandonné la partie. Ils feront la lutte jusqu'au bout. Il s'agit de sauvegarder l'influence canadienne-française en Ontario. L'enjeu en vaut la peine.

Aussi ont-ils soumis à une réunion particulière de plusieurs députés, qui a eu lieu ce matin, de 10 à 11 heures, un contre-projet qui ne manque pas de logique. Mais la logique entre-t-elle jamais en ligne de compte quand les intérêts des parties politiques viennent en conflit?

CONTRE-PROJET

Les conservateurs veulent faire disparaître deux comtés dans notre région immédiate. C'est leur but avoué. A cause de l'augmentation de la population urbaine, il leur faut deux comtés ruraux. Il n'est pas étonnant qu'ils aient jetté leur dévolu sur un comté canadien-français.

Les libéraux admettent que depuis le recensement de 1921 la population a quitté la campagne pour aller demeurer dans les villes. Mais ils se refusent à croire qu'il faille maintenant faire expier à un comté de langue française un vice de notre économie. Aussi, ce matin, ont-ils proposé ce contre projet.

(suite à la 10e page)

Le Bill des ch. de fer au sénat

Le Sénat a reçu hier, tel qu'amené par la Chambre des Communes, le bill pourvoyant à la coopération entre les Chemins de fer nationaux et la compagnie du Pacifique Canadien. Le sénateur Meighen a déclaré en présentant le bill que les modifications qui y avaient été apportées ne changeaient pas l'aspect même de la mesure. La plupart ont pour effet d'éviter toute équivoque. Quant à la réduction du terme d'office des régisseurs à cinq ans et moins, M. Meighen a déclaré qu'il préférait la disposition contenue dans la première mesure et fixant ce terme à sept, cinq et trois ans. Les amendements seront étudiés demain en comité.

Il estime que la transaction avec l'Ontario Power Service Corporation compromet M. Henry.

PAS DE DEMISSION

M. Lyons demande la tenue d'une convention et le choix d'un autre chef.

UNE LETTRE

(Presse Canadienne)

SAULT STE-MARIE, Ont., 11:— James Lyons, député du Sault Ste-Marie à la législature d'Ontario, ancien ministre des Mines, a définitivement rompu avec le premier ministre Henry comme chef du parti conservateur dans Ontario, et il annonce qu'il ne se présentera pas de nouveau si M. Henry continue à être chef du gouvernement.

Dans une lettre à W. H. C. Brien, président de l'association conservatrice locale, M. Lyons demande la démission du premier ministre Henry, la tenue d'une convention du parti et il soumet un programme qu'il aimerait à voir discuter.

En donnant les raisons de son attitude, Me Lyons s'unit à la population d'Ontario pour louer l'honnêteté et l'intégrité du premier ministre, mais il estime que la transaction de l'Ontario Power Service Corporation compromet la position du premier ministre de la province. Je crois, dit-il, être l'interprète de la grande majorité des conservateurs de cette province en disant que l'opportunité de conserver M. Henry comme chef de parti est chose du passé.

Voici la substance de la lettre de M. Lyons:

Pendant la session de la législature, les questions soulevées par suite des négociations et de l'achat par le gouvernement d'obligations de la Commission Hydroélectrique d'Ontario et de l'Ontario Power Service ont affecté matériellement la position du premier ministre de cette province. Eu égard aux principes de l'étiquette politique établie par le parti conservateur, j'en suis venu à la conclusion que je ne puis plus accepter la gouverne du premier ministre Henry. En prenant cette province. En égard aux principes déserter le parti conservateur et je propose de convoquer immédiatement une convention afin d'étudier la question de choisir un nouveau chef. Au cours des deux dernières années, nous avons vu le premier ministre faire une lutte défensive. Mes débuts dans la politique com-

(suite à la 10e page)

TORONTO, 11.—Il fait beau en Ontario, dans le Québec et les Provinces Maritimes. La température est modérée. Une perturbation se concentrait ce matin au sud de l'Ile au Sable et se déplaçait vers l'est. Elle occasionnait un peu de pluie dans certaines régions des Provinces Maritimes. La pression reste basse dans les Etats du sud-ouest. Elle est élevée dans le nord ontarien et le Manitoba.

Pronostics.—Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: beau aujourd'hui et une partie de la journée demain; averses ensuite; peu de changements dans la température.

Maximum hier, 62.

Minimum durant la nuit, 40.

A 8 h. ce matin: Dawson, 32; Aklavik, 26; Fort Simpson, 42; Fort Smith, 44; Churchill, 24; Prince Rupert, 44; Victoria, 46; Kamloops, 42; Jasper, 28; Calgary, 34; Edmonton, 38; Prince Albert, 34; Winnipeg, 38; Moosonee, 34; S. S. Marie, 44; London, 48; Toronto, 52; Kingston, 48; **OTTAWA, 56**; Montréal, 52; Québec, 42; St-John, 42; Moncton, 39; Halifax, 36; Charlottetown, 38; Détroit, 50; New-York, 54.

UNE DÉPENSE DE $25.00 PAR ANNÉE PAR FAMILLE

Le projet de loi modifiant la Loi des chemins de fer nationaux pour autoriser la prestation de fonds pour couvrir les dépenses effectuées et les dettes contractées pendant l'année civile 1933 a subi sa troisième lecture hier au Sénat. Le sénateur Meighen a déclaré que le ministre des chemins de fer méritait des félicitations pour avoir réduit les dépenses du réseau et que la coopération entre les deux compagnies avait déjà donné de bons résultats au point de vue des économies réalisées.

L'hon. W. W. Foster a fait remarquer que ce bill portait une dépense de $60.000.000 et que les chiffres devraient être portés à la connaissance du public. Cette somme représente en effet une dépense de $200.000 par jour et de $25 par année pour chaque famille canadienne. Il espérait que le nouveau bill des chemins de fer aurait pour effet de diminuer le montant requis chaque année pour le réseau de l'Etat mais il avait peur que cette mesure n'atteigne pas le but recherché.

Le sénateur Meighen dit que les dépenses mentionnées dans le bill feront partie de la dette nationale. Il est regrettable qu'on ne l'ait pas toujours fait.

LA SESSION FEDERALE

Une entente n'est pas impossible sur la redistribution

(suite de la 1ère page)

LA LOI DES JUGES

A trois heures hier après-midi elle a repris l'étude du bill, présenté par M. Maurice Dupré, modifiant la loi des juges. On sait de quoi il s'agit En vertu de cette loi nouvelle, les juges qui auront atteint la limite d'âge, soit 75 ans, n'auront droit qu'à leur pension, lors même qu'ils continueraient de remplir leurs fonctions judiciaires. Après force discussion, le bill a été finalement adopté en troisième lecture avec une majorité de 51 voix, le vote ayant donné ce résultat: pour 99, contre 48.

CRITIQUES DE L'OPPOSITION

L'opposition est surtout venue de MM. Vincent Dupuis, libéral de Laprairie-Napierville; S. W. Jacobs, libéral de Cartier et Ian Mackenzie, libéral de Vancouver. M. Jacobs voulait que le bill ne s'appliquât qu'aux juges qui seront nommés dans l'avenir mais sa recommandation fut rejetée. M. Ian Mackenzie estima que la mesure entraînerait une dépense supplémentaire de $100.000, somme qui serait bien mieux employée si elle servait à soulager la misère des chômeurs. — M. Maurice Dupré annonça que la loi affectera 15 juges: 8 dans Ontario, 3 dans Québec, 2 dans le Nouveau-Brunswick, 1 dans le Manitoba et 1 en Colombie Anglaise.

EXEMPTIONS DE TAXES

La Chambre a ensuite adopté sans aucune discussion, un bill modifiant la loi spéciale des revenus de guerre comportant quelques nouveaux amendements présentés par le ministre des finances. C'est ainsi que dorénavant l'exemption de la taxe sur les chèques s'appliquera non seulement aux chèques émis aux producteurs de lait et de crème mais à ceux émis aux éleveurs de volailles et aux producteurs d'oeufs. La taxe ne s'appliquera pas aux chèques émis par des associations coopératives de producteurs de laine pas plus qu'à ceux émis par des corporations municipales qui reçoivent des secours aux chômeurs.

LA LOI DES DOUANES

Un bill donnant effet aux changements apportés cette année au tarif douanier a subi aussi sa troisième lecture sans discussion. Il s'agit d'une simple formalité législative. Ce fut pourquoi il n'y eut point de débat.

ON VOTE DES CREDITS

On a voté rapidement les crédits suivants: $120.000 pour la commission du tarif; $1.000.000 pour différents services de la commission de la radio et $45.000.000 pour les pensions militaires. Si la Chambre a montré une si évidente bonne volonté ce ne fut qu'avec la promesse que l'opposition aurait l'occasion de discuter pleinement les mesures qui ont trait à la commission du tarif, à la commission de la radio et à la loi des pensions.

COMMISSION DE LA RADIO

Un bill amendant la loi de la commission de la radio a été adopté en première lecture. Ce bill se lit comme suit: "Il peut être accordé à tout membre qui a fait partie de la commission pendant au moins dix ans une rente viagère égale à un quart du traitement annuel qu'il a reçu pendant cette période, et, s'il en a fait partie pendant moins de dix ans mais plus de cinq ans, il peut lui être accordé une rente viagère égale au cinquième du salaire annuel. Toutefois, si un membre qui en a fait partie pendant dix ans est, à l'expiration de cette période, âgé de 64 ans ou plus, il peut lui être accordé une rente viagère égale à la moitié du traitement annuel de ce membre."

UN BILL DU TARIF POSTAL

Le bill décrétant que les journaux et périodiques contenant plus de 50 p. s. de l'espace total en annonce, envoyés par poste à plus de 40 milles du lieu de publication et publiés à plus de 2.500 exemplaires, paieront un tarif de 4 cents la livre, a été adopté en troisième lecture. Il ne s'appliquera pas aux journaux hebdomadaires. Les anciens tarifs postaux sur les journaux et périodiques étaient d'un cent et d'un cent et demi la livre.

LE SALAIRE DU JUGE SEDGEWICK

La résolution ministérielle augmentant le salaire du juge Sedgewick, président de la commission du tarif, de $12.000 à $15.000 par année, a donné lieu à un des débats les plus acrimonieux de la session. M. Mackenzie King déclara sans ambages que la commission du tarif n'était destinée qu'à sauvegarder le principe protectionniste dans la politique tarifaire du Canada. Le parti libéral ne continuera pas la politique douanière du gouvernement et il ne fera rien pour encourager la commission du tarif. Les membres de la commission ont été de fidèles partisans du gouvernement.

M. J. S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, C. E. Bothwell, libéral de Swift Current et Thomas Reid libéral de New Westminster, ont parlé dans le même sens, condamnant tous cette augmentation d'un gros salaire alors que le gouvernement réduit les petits émoluements.

LANGAGE VERT DE M. MOTHERWELL

L'ancien ministre de l'agriculture, M. W. R. Motherwell, a été encore plus agressif que d'habitude: "J'ai pratiquement perdu l'usage de la parole, dit-il, depuis que le gouvernement a fait cette nomination à Washington, il y a un an ou deux, nomination qui rappelait le "family compact" d'il y a 110 ans. (M. Motherwell faisait allusion à la nomination de M. Herridge, beau-frère de M. Bennett, comme ministre canadien aux Etats-Unis). Depuis, le gouvernement est allé de mal en pis. Il s'est rendu même jusqu'à Milton Campbell, (ancien député progressiste nommé à la commission du tarif).

Le premier ministre ne devrait pas se montrer si généreux avec l'argent des autres... Comment pourrons-nous jamais réduire les taxes et les déficits si le premier ministre continue de "piger" dans le trésor public?

LA REPLIQUE DU PREMIER MINISTRE

"Je n'ai aucune excuse à faire," déclara M. Bennett au début d'une réplique vigoureuse. La commission du tarif sera l'un des corps administratifs les plus importants du gouvernement. Elle a été créée à la suite des accords impériaux intervenus à la conférence d'Ottawa. Elle devra régler les problèmes industriels les plus épineux entre le Canada et la Grande-Bretagne. Les délégués britanniques à la conférence ont recommandé que le président de la commission ait des connaissances judiciaires. M. le juge Sedgewick a toutes les qualités requises pour bien remplir ses importantes et difficiles fonctions.

LE CAS DES FONCTIONNAIRES

Au Canada, dit M. Bennett, il est difficile de convaincre les professionnels de faire quelque chose pour l'Etat. En Grande-Bretagne, c'est différent. Quelques avocats au Canada touchent des cachets qui s'élèvent jusqu'à $200.000 par année. Un médecin de sa connaissance se fait un revenu annuel de $80.000. Dans les circonstances, l'on conçoit que l'on doive payer aux hauts fonctionnaires des salaires qui ne soient pas trop inférieurs à ceux qu'ils toucheraient s'ils travaillaient à leur compte ou au compte d'une entreprise privée.

LES AUTRES NOMINATIONS

Après avoir rendu un vibrant témoignage à M. Sedgewick, ainsi qu'à MM. Campbell et Hébert, tous deux membres de la commission du tarif, M. Bennett fit l'éloge du général McNaughton, chef du personnel de la milice dont le salaire a été récemment augmenté de $2,000 par année et du général McBrien, directeur de la gendarmerie à cheval. Il déclara que de tels hommes faisaient l'honneur de notre administration. Leurs services valent beaucoup plus que ce que leurs salaire représentent.

LA RESOLUTION EST ADOPTEE

M. Motherwell revint à la charge et il fut suivi par M. James Malcolm, ancien ministre du commerce, qui déclara que ni Campbell ni Hébert ne commanderait un salaire de $5.000 ailleurs qu'au service du gouvernement. Si la commission du tarif doit servir, comme le dit le premier ministre, à recueillir des faits, on n'a pas besoin d'un juge pour accomplir cette besogne, un économiste serait bien mieux qualifié pour cette tâche.

Finalement la résolution du premier ministre fut adoptée sur division et le bill, adopté en première lecture.

DECLARATION DE M. SAUVE

En fin de soirée, la Chambre a recommencé l'étude des crédits du ministre des postes. Au début de la discussion, M. Arthur Sauvé a fait la déclaration suivante: (texte)

"Avant de reprendre la discussion sur les crédits que j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre, je désire, tel qu'entendu à la dernière séance, répondre à certaines questions et affirmations de l'honorable député de Témiscouata, M. J.-F. Pouliot. Le comité admettra qu'avec les procédés de l'honorable député, il était préférable de le laiser poser ses questions et faire ses expositions avant de donner les détails demandés et de faire l'exposé de mon sommaire.

LES REVENUS DES POSTES

"Ainsi que je l'ai dit hier, le ministre des postes n'a pas bouclé son budget en enlevant des revenus au ministère de l'accise et en diminuant le nombre de ses employés. Soixante-quinze pour cent des revenus des postes provienent des bureaux des villes où il y a plusieurs banques faisant usage des timbres d'accise et vingt-cinq pour cent proviennent de la campagne où les maîtres de postes vendent des timbres-postes pour chèques dans le but d'accomoder le public.

REDUCTION DES DEPENSES

"A comparer avec le budget de 1932-1933, je demande au comité de m'autoriser à diminuer les dépenses de $1,122,725, comme suit: salaires et allocations: $438,155.00; bureaux de poste, diminution, $1,000,420; bureaux des administrateurs-service des inspecteurs, $173,180; 10 pour cent sur salaires, diminution de $788,505; transport des correspondances, diminution, $528,500. Dépenses diverses, diminution, $14,870. Pour l'an finissant le 31 mars 1933, en comparant avec l'année 1931-32, nous avons diminué les dépenses de $4,281,100 comme suit:

DETAILS DES ECONOMIES

"Réduction des salaires et des allocations:

1) Réduction générale de 10% du salaire des employés	$1,799,507
2) Réduction générale	
2) Diminution du travail par suite de la réduction du trafic postal	658,250
	$2,457,757
Réduction des frais d'exploitation	
a) Chemins de fer	$ 464,513
b) Services par eau	8,693
c) Services aériens	797,875
d) Services par terre	272,502
	$1,543,583
Réduction des dépenses pour le matériel, les sacs, etc.	279,760
Diminution totale	$4,281,100

C'est la troisième réduction que nous faisons depuis que je préside au ministère.

Le grand total des diminutions est de plus de sept millions de dollars, comme suit:

Diminution dans les dépenses pour un peu plus de deux ans (depuis 1930)	
Service des correspondances	
Par chemin de fer	$1,784,118.63
Par eau	240,952.37
Par air	1,220,652.04
Par terre	927,365.56
Salaires	
Maître de poste et personnels	$2,049,743.02
Commis ambulants	324,649.88
Commis ambulants (milage)	141,294.51
Divers	
Timbres-poste	72,243.59
Dépenses de voyage	20,537.14
Impressions et papeteries	489,357.47
Balances, uniformes, télégrammes, etc.	34,604.12

AU SUJET DES DESTITUTIONS

"Quant aux destitutions, je n'ai destitué ni 1200, ni 1300,, ni 1500 maîtres de poste, comme le dit l'honorable député de Témiscouata (page 5124, des débats).

"Voici des faits: De 1896 à 1911, les libéraux ont destitué 1788 maîtres de poste, dont 555 dans Québec et 383 dans Ontario; Nouvelle-Ecosse, 272, Nouveau-Brunswick, 211, etc.

"De 1922 à aujourd'hui, les libéraux ont destitué 1147 maîtres de poste et les conservateurs 770.

"Sous le régime libéral, les maîtres de poste démis de 1922 à 1930 dans Québec: 396; depuis 1930, maîtres de poste démis dans Québec, 376.

"Le comité admettra que je ne suis pas le grand malfaiteur que semble voir l'honorable député de Témiscouata dans l'ébullition de son imagination ou dans son extraordinaire conception.

"Quant aux martyrs canadiens-français que voit l'honorable député, ils ne sont pas ailleurs qu'avec ceux qu'il a l'habitude de fabriquer.

CONCLUSIONS DU MINISTRE

"Devrais-je le répéter, ces destitutions sont faites sur plaintes formulées non par moi-même, mais par des concitoyens du maître de poste ou des députés, quand ces plaintes ont été trouvées fondées par un commissaire après enquête, ou à la suite de rapports faits contre l'administration du bureau de poste ou contre le site.

"Elles sont faites conformément à la règle établie bien avant moi par les gouvernements des deux partis.

"Il ne faut pas oublier que le ministre des Postes a sous sa juridiction au delà de 40.000 employés et près de 13.000 bureaux de poste."

M. J.-F. POULIOT

Cette mise au point de M. Sauvé n'empêcha pas M. Jean-François Pouliot, libéral de Témiscouata, de reprendre l'analyse des événements qui ont précédé la nomination d'un maître de poste à Sully, dans son comté. Il continua la lecture d'une volumineuse correspondance qu'il avait commencé à lire mardi soir. Et il annonça à onze heures qu'il avait un cas bien plus important que celui de Sully à soumettre à l'attention de la Chambre.

Léopold RICHER.

Fusionnement de ces associations libérales locales

LES LIBERAUX DU SUD ET DU NORD D'OTTAWA SERONT UNIS EN UNE MEME ASSOCIATION.

M. George Higgerty, organisateur libéral pour l'est de l'Ontario, a annoncé hier à une réunion du Club Libéral du XXe siècle que les associations libérales du nord et du sud d'Ottawa seront fusionnées. Cette démarche est devenue nécessaire à la suite de la disparition de la circonscription électorale du nord d'Ottawa à la législature provinciale. M. Higgerty a invité les membres à se préparer activement aux prochaines élections provinciales, qui, dit-il, pourraient se faire avant longtemps. La réunion du Club, la dernière de la saison, avait lieu hier soir au Standish Hall.

L'assistance était nombreuse. M. Douglas-B. Blair, occupait le fauteuil. M. A. H. Lieff donna un rapport sur l'organisation de la convention nationale des Associations Libérales du XXe siècle, qui aura lieu à Ottawa, les 2 et 3 juin. Il y invita tous les jeunes libéraux d'Ottawa et de Hull.

L'orateur de la soirée fut M. Thomas Wayling, journaliste et membre de la Galerie de la Presse. M. Wayling parla de la situation économique actuelle et de la prochaine conférence économique mondiale. Quelques autres allocutions ont été prononcées.

SITUATION DANS QUEBEC

QUEBEC, 11. — La situation économique de la province de Québec est encore sûre, d'après des chiffres produits hier par M. Oscar Morin, chef de la commission municipale de Québec. Il déclare que seulement 58 des 4.000 commissions municipales, scolaires paroissiales sont en défaut.

N'acceptez que la

Véritable

La Gelée de Pétrole "Vaseline" est un produit connu et apprécié dans le monde entier—elle est pure, efficace et hygiénique. Pour pansements sommaires, les soins aux bébés et divers autres usages, rien ne lui est supérieur. C'est un émollient remarquable, qui apaise l'irritation et favorise la guérison des plaies. Sans goût, elle se prend très bien par la bouche. Elle est raffinée par un procédé spécial de la Chesebrough Mfg. Co. Pour votre propre protection, exigez toujours la véritable "Vaseline".

VERIFIEZ LA PRESENCE DE LA MARQUE "VASELINE" QUAND VOUS ACHETEZ.

Sans cette marque, vous n'obtenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.

Indispensable dans la CUISINE

"Petit peu fait beaucoup"
NETTOYE POLIT
ECURE PURIFIE
INODORE

Elle s'est fait maigrir pendant trois ans

En tout elle perd 68 livres

Une femme écrit: "Tous les matins, depuis trois ans, je prends les Sels Kruschen dans de l'eau chaude, et j'ai maigri de 68 livres. Je pesais, avant, 196 livres, et maintenant je pèse 128 livres. C'est merveilleux, n'est-ce pas? Ma mère et ma soeur, ainsi que plusieurs amies prennent Kruschen, toutes considèrent que c'est merveilleux. Il n'est pas nécessaire de suivre une diète. Quant à moi, depuis que j'ai commencé à prendre les Sels Kruschen, je ne me suis privée de rien. Je marche tous les jours. Je ne mange pas beaucoup de patates ni sucre. Les Sels Kruschen m'ont fait un bien immense que je n'oublierai jamais. Je ne cesserai jamais de les prendre ni de les recommander à ceux qui me sembleront en avoir besoin." (Mlle) K. T.

Kruschen, pris tous les matins, a pour effet d'expulser naturellement les substances alimentaires non digérées et le surplus des déchets liquides. Ces déchets doivent être expulsés régulièrement, sinon, ils s'accumulent sous forme de tissu gras.

Bryson-Graham Limitée

Rues Sparks et O'Connor Téléphone: Queen 7100

SPECIAL DE DEUX JOURS

500 Pintes de Peinture "Red Label"

En vente, Vendredi et Samedi

59c

LA PINTE

Une peinture de bonne qualité pour l'intérieur et l'extérieur. Se présente dans les teintes de blanc, crème, ivoire, émail blanc, blanc mat, vert persienne, gris foncé, gris pâle et paille pour l'usage général et brun doré, ardoise foncée, ardoise pâle pour planchers.

B.-G. — Rayon de la Peinture — Entrée de la rue Queen

Cartes du Jour des Mères

Un bel assortiment d'attrayantes cartes en divers dessins. Régulier 5c, 10c, 15c, 25c. Pour écouler, Vendredi, chacune.

5c

Bryson-Graham Rez-de-chaussée

Petites Images

Petites images comprenant une bonne variété d'attrayants sujets. Joliment encadrées dans moulures noires ou finies or. Chacune.

10c

Bryson-Graham Au Rez-de-chaussée

Paniers à Papier de Rebut

Fabrication robuste de carton durable, avec garniture métallique. Dans une variété de dessins fleuris en de jolies combinaisons de couleurs. Chacun.

19c

Bryson-Graham Rez-de-chaussée

Aubaines Spéciales en Tissus d'Été

Soie Rajah et Shantung Brodée

Deux tissus très populaires pour robes et blouses d'été pour dames. Se lavant bien et réputés pour leur durabilité.

La Soie Rajah se présente en les fascinantes teintes de vert Nil, bleu poudre, rose saumon, maïs, orchidée et ivoire et mesure 36 pouces de largeur. La Soie Shantung est de couleur naturelle avec broderie oeillet dans les nuances de bleu, vert, brun ou rouge, en dessins assortis, 36 pouces de largeur. La verge.... **89c**

Piqué de Soie de Qualité

Une très bonne qualité, splendide pour chics robes, costumes et blouses d'été. Dans les plus nouvelles teintes estivales comprenant les nuances de rose, pêche, vert, saumon, sable, bleu, primevère et blanc, 36 pouces de largeur. Spécial, la verge **$1.19**

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Tissus à Auvents

Un vaste assortiment de tissus rayés à auvents avec combinaisons de couleurs vives et aussi teintes les plus douces—satisfaisant ainsi tous les goûts, 30 pouces de largeur. Prix, la verge,

45c et 50c

Bryson-Graham — Rayon des Tissus à la verge Au Deuxième Etage

Thé Noir Étiquette Brune LOBLAW

Paquet de ½ livre .... **17c** | Paquet de 1 livre **34c**

SPECIAUX POUR LA SEMAINE DU 11 AU 17 MAI

SPECIAL — Le Savon Cold Cream
Savon Toilette Manyflowers
3 morc. **14c**

SPECIAL — Etiquette Verte Aylmer
Catsup 2 bout. de 12 onces **21c**

SPECIAL — Crème ou Piment Velveeta
Fromage Paquet de ½ livre **10c**

SPECIAL — Naphtha Blanc P. & G.
Savon 10 morc. pour **29c**

SPECIAL — Marque BEAVER
Bleuets Grosse boîte No 2 **11c**

DIFFERENTS! Les Nouveaux Petits Fours (Cookies) Educator Clix Anglais
Moyenne de 27 ou 28 "cookies" par paquet .. **14c**

AYLMER
Pour enfants, invalides et régimes spéciaux.
9 Variétés
2 boîtes de 4½ onc. **21c**

Livre de Recettes Gratuit
DATTES Dénoyautées Marque Karavan 2 pqts 35c

Sauce H. P. La Sauce par excellence. La bout. **24c**

FROMAGE MALTE Ingersoll Paquet ½ livre **12c**

Club House Banquet Queen Olives Jarre Mason **29c**

CROSSE & BLACKWELL Délicieuse MARMELADE 8 o'clock. Pot de 16 onces **23c**

NOUVEAUX BAS PRIX! Pur et Nutritif de Loblaw
Gâteau Eponge Madère et Valencia Frais
Prix antérieur 20c la livre
Ce rabais sera bienvenu par les clients de LOBLAW. — Nous garantissons la qualité être exactement telle qu'antérieurement. LA LIVRE.... **17c**

Voyez nos étalages dans les vitrines présentant ce réputé aliment de santé.
Poudres ou Pastilles Junket
Chocolat, Citron, Vanille, Café — Le paquet **11c**
Recommandées par les médecins et en usage dans les hôpitaux.

Loblaw Groceteria Co., Limited

Vous réussirez mieux si vous buvez du Café Daté

Le café est un précieux stimulant. Non seulement agit-il sur les muscles, mais il active aussi le cerveau. Chasse la fatigue et le cafard! Mais évitez le café *éventé*.

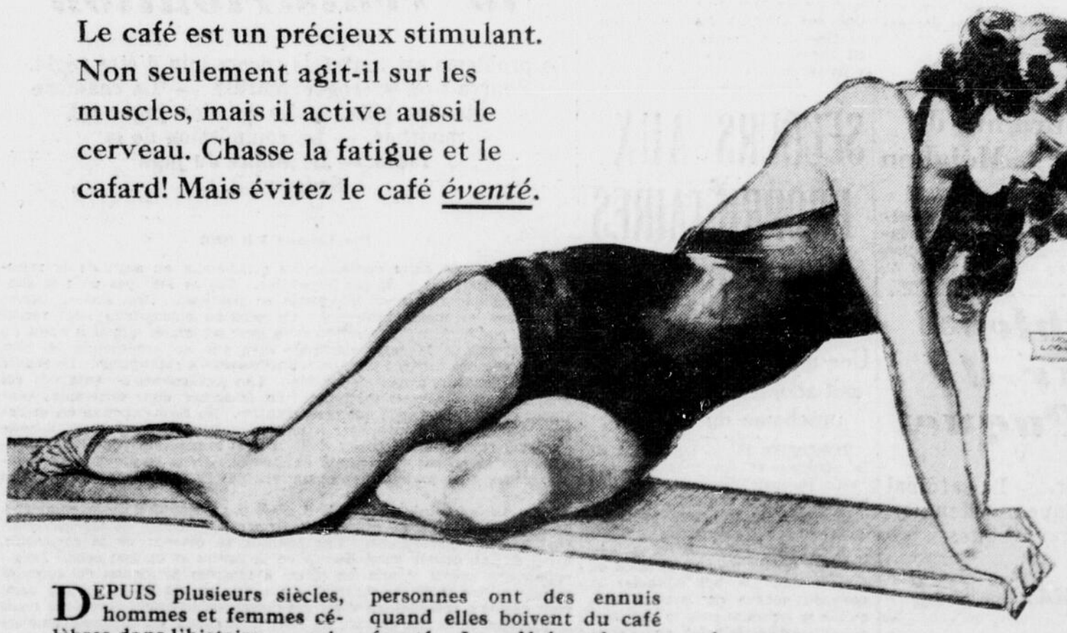

DEPUIS plusieurs siècles, hommes et femmes célèbres dans l'histoire . . . soldats et hommes d'état, artistes et écrivains . . . ont eu recours au café pour se stimuler.

Pourquoi faut-il donc que certaines gens se croient dans l'obligation de se priver de cet excellent breuvage?

La science nous éclaire sur ce point, nous disant que ces personnes ont des ennuis quand elles boivent du café *éventé*. Le café *éventé* contient une huile rance, et trop en boire finit par déprimer, causer insomnie et mauvaise digestion.

Par contre, tout adulte en santé peut sans crainte boire jusqu'à 5 tasses de café *frais* par jour. En instituant le Café *Daté*, Chase & Sanborn ont permis à chacun de bénéficier des avantages qu'offre ce breuvage.

La date sur la boite de Chase & Sanborn est celle de sa livraison à l'épicier, et celui-ci ne peut la garder en magasin plus de 10 jours. Commandez le Café *Daté* Chase & Sanborn chez votre fournisseur. En boites d'une demi et d'une livre. Vous travaillerez et vous amuserez mieux si vous buvez de ce café.

Torréfié et mis en boîtes au Canada

Le Droit

"L'Avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET
PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada ..... $5.00 Etats-Unis ..... $ 7.00
Ottawa, par poste, $6.00 Union Postale..... 10.00
Hebdomadaire
Canada ..... $1.50 Etats-Unis et Union Postale.... $2.50

JEUDI, 11 MAI 1933

LE MINISTERE DES POSTES

Le ministère le plus considérable par le nombre du personnel. — Service intérieur et service extérieur. — 11.511 fonctionnaires. — Près de 19 millions de traitements. — Amélioration générale.

Le 25 avril dernier, nous présentions à nos lecteurs les statistiques du service intérieur des Postes. Nous faisions remarquer alors que le rapport de l'Auditeur-Général pour l'année fiscale 1931-32 ne donnait aucun détail sur les $18,110,893 de salaires payés aux membres du service extérieur du même ministère.

Afin de parer aux inconvénients que l'omission d'une liste de paye aussi importante entraînerait dans l'établissement des statistiques générales de l'administration fédérale, nous avons consulté le rapport de l'Auditeur-Général de 1930-31. Cette année-là, $18,138,350 de salaires ont été payés au service extérieur des Postes. La différence entre ces chiffres et ceux de 1931-32 n'est donc pas assez considérable pour que nous ne puissions pas les utiliser.

Le ministère des Postes est, de tous les services fédéraux, celui où le personnel est le plus nombreux et la liste de paye la plus élevée. A cause de son importance, nous donnons ci-dessous, au complet et en détail, les statistiques qui le concernent:

MINISTERE DES POSTES

Personnel

	Total	Can. fr.	%
A OTTAWA	1.047	364	34.76
SERV. EXTERIEUR—			
Districts postaux—			
Calgary	118	1	0.84
Charlottetown	22	2	9.09
Edmonton	38	2	5.26
Halifax	99	7	7.07
London	157	3	1.91
Montréal	160	128	80.00
Moose-Jaw	108	1	0.92
North Bay	60	12	20.00
Ottawa	128	29	22.65
Québec	193	183	94.81
St-Jean, N.-B.	90	7	7.77
Saskatoon	117	4	3.41
Toronto	235	6	2.55
Vancouver	114	2	1.75
Winnipeg	191	8	4.18
	1830	395	21.58
Bureaux de poste urbains—			
Ile du P.-Edouard	29	2	6.89
Nouvelle-Ecosse	260	8	3.07
Nouveau-Brunswick	226	12	5.30
Québec	2113	1890	89.44
Ontario	3579	216	6.03
Manitoba	665	14	2.10
Saskatchewan	486	14	2.83
Alberta	561	12	2.13
Colombie anglaise	709	8	1.12
Yukon	6	—	—
	8634	2176	25.20
Grand total	11.511	2935	25.49

Salaires

	Total	Can. fr.	%
A OTTAWA	$1.492.658	$ 482.788	32.34
SERV. EXTERIEUR—			
Districts postaux—			
Calgary	$ 259.727	$ 1.280	0.49
Charlottetown	40.911	4.496	10.98
Edmonton	75.766	6.885	9.08
Halifax	217.934	16.627	7.62
London	339.254	6.746	1.98
Montréal	329.276	255.704	77.65
Moose-Jaw	230.819	2.359	1.02
North Bay	126.728	24.186	19.08
Ottawa	263.086	61.082	23.21
Québec	392.129	368.772	94.04
St-Jean, N.-B.	196.794	16.491	8.27
Saskatoon	244.331	5.850	2.39
Toronto	502.857	15.387	3.05
Vancouver	243.951	4.465	1.83
Winnipeg	423.410	14.425	3.40
	$3.886.973	$ 804.755	20.70
Bureaux de poste urbains—			
Ile du P.-Edouard	$ 43.239	$ 3.837	8.87
Nouvelle-Ecosse	399.179	11.677	2.92
Nouveau-Brunswick	358.316	18.466	5.15
Québec	3.227.183	2.866.088	88.80
Ontario	5.711.309	335.619	5.87
Manitoba	1.044.540	18.444	1.76
Saskatchewan	746.827	23.117	3.09
Alberta	847.536	17.870	2.10
Colombie anglaise	1.134.415	11.317	0.99
Yukon	19.461	—	—
	$13.532.005	$3.306.435	24.43
Grand total	$18.911.636	$4.593.978	24.29

Nous avions déjà enregistré une sensible amélioration dans notre situation au service intérieur des Postes. Le progrès est moins marqué au service extérieur, mais il existe cependant.

Les statistiques générales de ce ministère nous donnaient au 31 mars 1926 une proportion de 23.25% quant au personnel et de 23.09% quant aux salaires. Au 31 mars 1932, ces proportions sont respectivement de 25.49% et de 24.29%. Dans l'intervalle, le chiffre du personnel est passé de 10,458 à 11,511, celui des salaires de $16,209,220 à $18,911,636. Pendant la même période, le nombre des fonctionnaires canadiens-français est monté de 2432 à 2935 et les traitements qu'ils reçoivent de $3,744,088 à $4,593,978.

Cependant, il y a encore de la marge entre ce que nous avons et ce que nous devrions avoir. Si la population française de la province de Québec est bien servie, exception faite de certains postes d'inspecteurs qui lui échappent, celle des provinces anglaises est manifestement sacrifiée. Que l'on consulte le tableau ci-dessus, et l'on verra que notre proportion est absolument insuffisante en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, pour ne pas parler des provinces de l'Ouest.

Au service extérieur, il y a 96 positions de $3,000 et au-dessus. 19 sont occupées par des fonctionnaires canadiens-français, soit 19.79%.

Dans l'ensemble du ministère, ces positions sont au nombre de 144, dont 34 nous sont attribuées (23.61%).

Nous avons passé en revue, un par un, tous les services fédéraux. Nous donnerons prochainement les statistiques générales.

Charles GAUTIER.

BILLET

OVERALLAGE

Ce mot est né dans un garage. D'après mon mécanicien, qui n'est pas né Cadillac ou Dupont, ça répond FORD bien au problème du nettoyage.

Depuis, il a franchi les espaces, ainsi que le démontre l'adverbe roulant: OVERLAND.

Un pareil sort lui était logiquement réservé, puisque aujourd'hui, après avoir brûlé le sol, l'automobile roule dans l'huile. C'est ce que vous diront les catalogues.

La question OVERALLAGE est à l'ordre du jour, et la police municipale ne fera pas de quartier au chauffeur dont les BRAKES, le MAIN-CHAFT et le REDIETEURRR ne sont pas en ordre. La création du carré Cartier le fait bien comprendre. Voilà pourquoi ce champ de mars outaouais en voit de tous les calibres, ces jours-ci.

Là tout ce que la bourgade compte de buveurs d'obstacles répond à l'appel du WHISTLE du POLICEMAN, deux autres mots inventés pour rendre incompréhensible la langue moderne. Grâce à ce bilinguisme facile, chacun présente ses TIRES, ses GEARS et ses BALL-BEARINGS à un inspecteur consciencieux. Celui-ci vous délivre ou non un TICKET OF LEAVE, et vous êtes FREE le reste de l'année pour bien SETTLER les choses avec le RECORDER. Ce n'est pas plus difficile que ça.

Alors? je ne vois pas pourquoi tout le monde ne passerait pas à l'OVERALLAGE. A part certains politiciens, la multitude de ceux qui ont besoin d'être graissés dépasse le nombre de BLOW-OUT depuis la première dynastie syro-malabare. Ce besoin est tellement grand huit-cylindres que M. Herriot, qui en a assez de rouler sur sa CITROEN, vient de dire à M. Daladier, que c'est à son tour d'avoir sa CHEVRE-AU-LAIT; devons-nous attendre que le premier de France, déjà talonné par Grandi (huit-cylindres) réponde: FIAT! FIAT!

D'où l'on constate que certains OVERALLAGES sont pis que compliqués: ils sont TOUGH. Comme dit le Coran: les autos-chenilles ne laissent après eux que de la fumée auto-mobile.

C'est surtout en matières financières qu'il est plus difficile d'éviter les OVERALLAGES, témoins les victimes du Nickel, qui se sont trop fiés AUX TAUX MOBILES; en se faisant écorcher, ces pauvres gens ont dû crier: BUICK! BUICK!

Que de gens bénéficieraient de savoir jouer de la CLUTCH et des BRAKES! ils sauraient s'arrêter à temps sur le chemin de la perdition et sur les routes à SPOTTER!

La Semaine de Sécurité est à leur service; s'ils savent en profiter, avec un peu de GAZ dans la CAN, ils seront OFF en cas de FAILURE — pour m'exprimer comme la nouvelle race bilingue.

TOUCHATOUT

AU JOUR LE JOUR

Eastview emboîte le pas.

La campagne de refrancisation bat son plein dans tous les centres où battent les coeurs canadiens-français. La ville d'Eastview, presque entièrement canadienne-française, ne tire pas de l'arrière dans ce mouvement de légitime fierté nationale.

"Votre comité a l'intention de continuer la lutte jusqu'au bout car c'est le désir de la grande majorité des citoyens d'Eastview de voir à ce que nos droits soient reconnus dans une municipalité aux quatre cinquièmes canadienne française", lisait-on dans le 2e rapport trimestriel des activités du comité du parler français de la société St-Jean-Baptiste d'Eastview.

Dès que les finances le permettront, la ville installera des indicateurs d'arrêt bilingues aux coins des rues. La compagnie d'autobus locale est invitée à faire ses affaires dans les deux langues. La St-Jean-Baptiste engage les hommes d'affaires de langue française "de voir à ce que les avis publics, les circulaires, les annonces soient rédigés en bon français".

Le comité pose cette question pertinente: "Est-il nécessaire pour quelques-uns de nos compatriotes marchands d'avoir des enseignes en anglais exclusivement, quand en face de chez eux des gens étrangers à notre race, à notre langue, leur font la leçon en venant établir un commerce et afficher en grosses lettres une enseigne bilingue?" Il souligne ensuite une victoire: "Depuis notre dernière assemblée, nous avons appris avec bonheur que la commission scolaire est devenue bilingue sous tous rapports. Nous tenons à l'en féliciter publiquement".

Plusieurs peut-être se demandent à quoi bon cette campagne pour le français? A ceux-là, le comité d'Eastview répond avec logique: en exigeant du français au téléphone, dans les magasins, dans les bureaux d'utilité publique, on obtiendra des positions pour les nôtres; on aidera les employés canadiens-français à se maintenir. Il a été prouvé que, par notre négligence à ne pas exiger du français partout, à ne pas se servir de sa langue maternelle, à Montréal, à Ottawa et ailleurs, des milliers de Canadiens français sont privés de positions qu'autrement il leur serait facile de trouver.

Les lamentations du baron de Schoen.

Le baron von Schoen, l'ambassadeur allemand qui vient de mourir à l'âge de 83 ans, en Bavière, a toujours conservé un souvenir amer de la nécessité où il s'était trouvé de déclarer la guerre à la France, en 1914, au nom de son pays.

Dans un livre de mémoires qu'il a publié, le baron von Schoen apprécie sévèrement l'attitude de l'Allemagne avant la guerre:

"Ce fut, écritil, une complète extravagance que de me confier la mission de réclamer de la France, comme garantie de sa neutralité, l'abandon de Toul et Verdun. C'était, au contraire, à nous à lui offrir des garanties, si elle acceptait de rester neutre.

Une telle exigence rendait tout accord impossible. Je fus déchargé de cette obligation par une autre mission encore plus pénible: celle de déclarer la guerre à la France... Le plus triste souvenir de ma carrière est de voir mon nom associé à de pareilles méthodes".

On a raconté que le 3 août 1914, après avoir remis au gouvernement français la note allemande qui contenait la déclaration de guerre, le baron de Schoen avait dit en quittant le Quai d'Orsay:

"L'Allemagne est en train de se suicider".

Les Mémoires du diplomate allemand ne sont pas un désaveu du mot qui lui est attribué.

I. D.

A TRAVERS LES JOURNAUX

La culture du lin.

LE SOLEIL.—Notre sympathique ministre de l'Agriculture, M. Godbout, vient d'autoriser l'achat d'appareils modernes pour la préparation de la filasse.

L'industrie de la toile de lin reprendra-t-elle dans la province de Québec? Il y a environ quarante ans presque tous les cultivateurs avaient leur champ de lin. Ceux qui ont cinquante ans se souviennent sans doute de ces sous-bois où toute la famille se réunissait pour rouir et battre les tiges précieuses.

On en obtenait une filasse un peu rude, mais on n'en faisait pas moins de solides serviettes, des nappes inusables et autres tissus. On arrivait souvent à faire des toiles d'une grande finesse.

Cette industrie domestique a péri comme tant d'autres. Les grandes filatures l'ont supplantée. Toutefois, il y aurait lieu de reprendre, en bien des endroits, la culture du lin. Avec des appareils modernes, on ferait des tissus qui rivaliseraient avec ceux d'autres pays et qui procureraient des revenus additionnels à nos cultivateurs. La tentative en vaut la peine.

* * *

Le rôle de la politique.

L'ACTION CATHOLIQUE. — L'assistance aux chômeurs est, certes, une chose extrêmement importante. Cependant, la partie la plus intéressante du gouvernement des peuples, en ce moment, c'est l'effort susceptible d'être accompli pour mettre un terme à la crise et orienter la société humaine vers une prospérité nouvelle, nullement factice, celle-là, mais faite de vérité, de travail, de justice et de charité.

Il est de plus en plus apparent que les hommes publics actuels dans tous les pays sont pratiquement incapables de rompre avec certaines habitudes législatives et administratives devenues complètement insuffisantes. C'est ce qui explique l'ascension, dans la hiérarchie civile, d'hommes nouveaux prenant, en montant ou une fois rendus au sommet, figure de dictateurs. Il est possible que cet abandon partiel du parlementarisme soit bientôt limité par toutes les démocraties qui ne veulent pas goûter l'anarchie communiste comme dessert de la crise économique mondiale.

Pour remplir la mission providentielle de salut, ces dictatures devront être courageuses en face des initiatives à prendre et généreuses, c'est-à-dire, fermement décidées à gouverner non dans l'intérêt personnel du chef, d'un groupe d'amis ou d'une classe, mais uniquement en vue du bien commun.

Qu'un Etat passe par la dictature, par la coalition de groupes politiques ou par quelqu'autre régime de gouvernement visant à couper l'herbe sous le pied des communistes, il va falloir, coûte que coûte et sans délai, supprimer un certain nombre des anomalies et des abus les plus provocants de l'époque.

Eugène L'HEUREUX.

* * *

L'intérêt sur les bons de l'Etat.

L'EVENEMENT.—Avec l'inflation du dollar américain, politique autorisée mais dont l'opération n'est pas commencée, les détenteurs de bons du gouvernement des Etats-Unis, dont le principal et les intérêts sont payables en or, sont inquiets du sort qu'on leur fera. A moins d'une innovation malheureuse, on peut s'attendre à ce que Washington paie ces intérêts non en or mais avec une prime en dollars qui représente l'équivalent de l'or. Autrement, le précédent créé par la principale nation créancière du monde tournera contre elle, tous les pays qui lui doivent, y compris le Canada, s'empressant, à son exemple, de renoncer à l'étalon-or, réalisant ainsi une grosse économie sur tous les paiements à faire à l'étranger. Bien plus, à une époque où l'Europe gémit sous le poids de ses dettes, la répudiation partielle de ses obligations par le gouvernement américain aurait pour effet d'encourager une fraude universelle, par manquement volontaire à un engagement d'honneur, le refus général de payer, sans plus de considération pour sa propre capacité de paiement et pour les embarras des nations créancières. Ce serait la fin du monde en tant que le crédit international est concerné.

x x x

Après une semaine

Le Devoir.—La manifestation de la Fédération des clubs ouvriers au manège de la rue Craig, la semaine dernière, fait se demander à la **Saturday Night** de Toronto s'il ne s'agirait pas là d'un mouvement "destiné à soulever la province de Québec contre la domination persistante du parti libéral.. Pour réussir une telle opération, il faudrait que les chefs de cette révolte parussent plus nationalistes, aux yeux des Canadiens de langue française, que les libéraux québécois. Il est difficile de voir comment un groupement monté surtout pour rallier contre le communisme les ouvriers du Québec pourrait atteindre un tel but... Il semble que ce mouvement aura encore moins de chance de réussir que celui que dirigeait jadis, Camillien Houde", prétend la **Saturday Night.** Par ailleurs, elle estime que la Fédération peut convenablement servir ses parrains en leur aidant à bloquer la formation d'une aile libérale-socialiste dans tout le pays. "La marche impressionnante des fascistes de M. Patenaude, — groupe qui affirme compter plus de 80,000 membres, — rendra plus difficile aux chefs libéraux canadiens-français d'appuyer une politique de coopération avec M. Woodsworth", écrit aussi l'hebdomadaire de Toronto. La "marche impressionnante..." Il faudrait faire lire au directeur de la **Saturday Night** la fable des bâtons flottants sur l'onde, de La Fontaine. — G. P.

Le progrès est accompli par l'homme qui fait les choses et non par celui qui discute comment elles n'auraient pas dû être faites.

Th. ROOSEVELT.

SOUVENIR D'ENFANCE

Qu'ils sont beaux les jours de l'enfance
Et comme ils passent vitement!
De notre fragile existence
Ils sont le fragile ornement.

Ce sont des roses passagères
Qui n'embaument que le réveil
Et dont les corolles légères
Fondent aux rayons du soleil.

Ce sont des gouttes de rosée,
Diamants aux splendides feux,
Dont la prairie est irisée
Quand luit un matin radieux:

A peine le jour dans l'espace
A-t-il posé son pied vainqueur
La gloire du gazon s'efface
Devant sa brûlante splendeur.

Les enfants parlent un langage
Qu'on dirait au ciel emprunté
Et donnent, dans leur doux ramage
Des ailes à la vérité.

Pour désigner le jour splendide
Où la Crèche se fait autel,
Ils gardent notre mot candide,
Et disent, le jour de Noël

Mais pour nommer à leur manière
La nuit d'avant ce jour ami,
La grande nuit où leur paupière
A peine se ferme à demi:

Où, soupirant après cette heure
A laquelle Jésus est né
Tout le monde, en chaque demeure
Attend que minuit ait sonné,

Cette nuit où la vieille église
Invite l'enfant du hameau
A venir voir, malgré la bise,
Comme l'enfant Jésus est beau:

Pour peindre d'un seul trait de flamme
Tant de bonheur qui vient ou fuit
Ils résument toute leur âme
Et disent que c'est "la minuit".

Et c'est bien ainsi que moi-même
Aux jours d'enfance je parlais
Langue désapprise, je t'aime
Et je veux te le dire à jamais.

DERFLA

(L'abbé Alfred Tremblay)

Critique littéraire.

"Mon Jacques"

roman
par **Eva Sénécal**

Dans les Ombres, le premier roman de Mlle Sénécal, racontait une histoire d'amour où le lyrisme ardent et mélancolique s'alliait à un sens aigu des réalités du coeur. L'auteur se préoccupait de peindre la passion, sans se soucier de l'étude de moeurs ou de caractère. Les contingences de la vie avaient peu de part dans ce récit à l'équilibre sûr, où tout était réduit à l'essentiel, mais où tout l'essentiel se trouvait. Eva Sénécal avait fort bien réussi à créer le **climat** artistique qui fait tout le roman, sans quoi une oeuvre d'imagination, fût-elle fortement pensée ou écrite avec le plus grand soin, reste un pauvre exercice de rhétorique. Romancière des intimités du coeur par conséquent, elle nous aurait donné des oeuvres de belle valeur, ayant acquis le **métier**, eût-elle sondé à fond la psychologie de ses personnages, eût-elle fouillé les replis secrets de l'être humain. Mais pourquoi évoquer ce qui **aurait pu être**? Cela **sera**, soyons-en assurés. Toute jeune, l'auteur de **Dans les Ombres** produira les livres qu'on est en droit d'attendre. Elle devra,, toutefois, comprendre où est sa voie, sans succomber à la tentation d'explorer des domaines interdits à son genre de talent.

Cette erreur, elle l'a commise avec **Mon Jacques**, son second roman. Il faut le dire, non pour poser au critique averti, mais pour qu'un écrivain doué, — ils sont si rares! — ne nous prive pas de bons livres,— chose si rare aussi!

Mlle Sénécale, pour sa seconde aventure dans la **fiction** a voulu s'essayer au roman d'action: genre tout à fait opposé à celui de **Dans les Ombres**, où ses dons ne peuvent plus la servir. **Mon Jacques** déçoit le lecteur. On n'y retrouve pas la vibration qui faisait la valeur du premier ouvrage.

C'est l'histoire d'une bigamie, pure et simple. A quoi bon résumer un récit où ce thême connu ne se présente pas sous un angle nouveau? L'intrigue en valait une autre: le point de départ d'une oeuvre a si peu d'importance! Encore fallait-il renouveler le sujet; en tout cas, apporter du neuf: une observation inédite, des caractères originaux, une façon personnelle de conter, je ne sais quoi, mais du neuf. Rien de cela dans **Mon Jacques.** Ce roman a la gaucherie, l'artificiel, d'une narration de collège. Et pourtant Mlle Sénécal est romancière! re un roman d'actionVC L

Elle voulait, coûte que coûte, écrire un roman d'action, c'est évident. Quelque sot a dû lui dire que le roman lyrique ne se fait pas. Pourquoi l'a-t-elle entendu? Le roman d'action n'est pas dans ses cordes, bien que ce genre vaille l'autre: il n'y a pas de hiérarchie des genres; il y a seulement des auteurs qui ont du talent et d'autres qui n'en ont pas.

D'action dans **Mon Jacques**, point. Qu'on en juge. Divisons l'ouvrage en trois parties: le mariage, la révélation de la bigamie, le dénouement. Or le mariage et ses préliminaires occupent huit chapitres, soit 88 pages bien comptées. La révélation, huit chapitres et demi, soit 80 pages, et on y revient au chapitre XVIII. Suivent une cinquantaine de pages (la fin) qui ont plus de mouvement, encore que le récit de la noyade soit long. Deux événements par conséquent prennent les trois quarts du roman. Aucune péripétie ne brise la monotonie, ne fait rebondir l'intérêt. Les étapes des incidents manquent d'imprévu, la narration en est diluée à l'excès. Un exemple: la scène de la lettre, au chapitre X, n'en arrive plus à sa conclusion. Il ne faut compter pour rien des épisodes ajoutés de force, qui n'apportent rien à l'action, ne servent pas à éclairer sur la psychologie des personnages. Pourquoi, pour n'en citer qu'un, la jeune fille raconte-t-elle son extraordinaire nuit à l'hôtel? Fait-divers qui n'aura pas de retentissement dans la suite de l'aventure.

Une telle façon de conter devait aboutir au **remplissage**: descriptions inutiles, petites scènes de moeurs qui ne font pas corps avec le sujet, incendie dont la fin est de rapprocher les héros de manière bien artificielle.

L'observation, souvent inexacte, démontre que Mlle Sénécal n'est pas faite pour le roman de moeurs. Un seul trait: l'un des héros endosse un complet noir et l'auteur le trouve bien élégant!

Peu de nuances, beaucoup d'exagérations: la première épouse est "une fille, sans coeur, fausse"; une brave enfant, Suzy, joue le piano à la perfection"; Jacques est un "fauve ardent"; l'homme marié amoureux de la jeune fille lui jure fidélité "sur la tête de mon enfant" (un homme ne mêle pas ses enfants à ses petits adultères).

Poétesse mélancolique et véhémente dans ses autres oeuvres en prose ou en vers, Mlle Sénécal a fait cette fois-ci un effort pour prendre le ton badin. Il ne lui va pas. En conséquence, elle sombre dans des dialogues godiches (pp. 37-38) ou précieux (pp. 43-48). Cela atteint le sublime avec "c'est la crème des salted-peanuts, celle-là!" (p. 167).

On voudrait maintenant relever des qualités, noter que Mlle Sénécal sait inventer des personnages attachants, mais elle ne leur a pas communiqué la vie dans son dernier roman. "Mon Jacques" vaut mieux que la masse des romans canadiens, on en pourait faire la réflexion. Mais il n'est pas digne d'Eva Sénécal.

Mieux vaut ne pas s'attarder à ce livre et conseiller fermement à l'auteur de l'oublier aussi. Sans se décourager d'une erreur passagère, qu'elle aille vers d'autres tâches, vers les tâches fécondes qui attendent son réel talent. La présente critique doit être pour elle l'indice de l'intérêt qu'on porte à sa carrière d'écrivain.

Auteur de **la Course dans l'Aurore** et **Dans les Ombres**, son domaine particulier, nous l'avons dit, c'est l'amour détaché de l'accessoire, c'est le coeur qui ne connait que les raisons du coeur, c'est la passion et ses remous. Champ très vaste et combien attirant! Inexploité aussi. S'il est une foule innombrable de romanciers qui savent **bâtir** un roman d'action, s'il en est plusieurs dont l'esprit observe les moeurs avec exactitude, bien peu sont capables de nous intéresser à une histoire d'amour où le monde extérieur n'intervient pas. Avec son lyrisme vibrant, la sincérité de son accent et de son analyse, Mlle Sénécal se meut à l'aise dans cette sphère. Elle a le don bien rare de parler des sentiments sans sensiblerie; de raconter la vie amoureuse avec vérité, sans sombrer dans la fadaise, dans la guimauve des idéalités. Elle est ainsi réaliste au même titre que le romancier de moeurs, puisqu'elle sait voir les réalités intimes et les décrire sans se plier à de fausses conventions sociales ou morales. Son talent se mûrissant, Mlle Sénécal nous fera pénétrer fort avant dans les arcanes de ce pauvre coeur humain dont les aventures sont encore les plus passionnantes.

Pierre DAVIAULT.

(1) Un vol., éditions Albert Lévesque, Montréal, 1933.

REGION DE ROUYN-HARRICANAW, Québec

GEOLOGIE ET GISEMENTS MINERAUX

La Commission géologique, du Ministère fédéral des Mines, vient de publier la version française de son mémoire (no 166), sur la géologie et les gisements minéraux de la région de Rouyn-Harricanaw.

Ce district se trouve dans la province de Québec, à l'est de a frontière ontarienne et en majeure partie au sud de la voie du Canadien-National. En 1922 la Commission géologique en a entrepris la cartographie, à l'échelle d'un mille au pouce, dans le but de relever en détail sa conformation géologique et de se rendre compte de la nature et de l'étendue de ses gisements minéralisés. Elle y a depuis envoyé plusieurs équipes de géologues et, aujourd'hui, environ 4,000 milles carrés de la région entre la frontière interprovinciale et la rivière Bell, ont été portés sur la carte et les plus importantes mines étudiées.

Tous les renseignements acquis sur ce district de l'ouest de la province de Québec sont réunis dans ce mémoire, rédigé par H.-C. Cooke, W.-F. James et J.-B. Mawdsley et traduit au ministère. Il est aussi accompagné d'une carte à l'échelle de 4 milles au pouce.

On peut se le procurer en s'adressant à l'Editeur en chef, Ministère des Mines, Ottawa.

Variétés

La souffrance n'est pas toujours un châtiment. Elle est aussi le sceau sacré des élus. Elle élève les âmes, elle trempe les coeurs. L'homme sort plus grand de l'épreuve. Elle rapproche du Christ qui a donné l'exemple et qui dit: "Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et me suive".

(F. Giuliani)

* * *

POUR ETRE UN INITIATEUR

Un auteur très médiocre disait qu'il voulait bien faire un ouvrage auquel personne n'eût jamais travaillé et ne travaillat jamais.

— Vous n'avez, lui-dit-on, qu'à faire votre éloge.

* * *

LA SEINE ET LA TAMISE

Gérôme, peintre français de grand talent, avait aussi beaucoup d'esprit.

Remarquant au cours d'un voyage en Angleterre que la Tamise, est aussi sale que la Seine, il disait: "Nous pouvons nous aider mutuellment; il suffit d'assainir la Tamise et de tamiser la Seine.

SIVEL

* * *

NATURELLEMENT

Pourrepartout est arrivé, l'autre jour, exultant:

— Je viens de voir l'accident le plus convenable, le plus logique, le plus naturel du monde!

— ? . . .

— Une auto-chenille s'est jetée sur le panier à salade.

* * *

—Le passage de la Mer Rouge par les Hébreux.

—Mais où sont les Hébreux?

—Ils ont déjà passé.

—Et la Mer Rouge?

—Elle est complètement à sec!

—Et les Egyptiens, où sont-ils?

—Je les attends d'une minute à l'autre!

La célèbre cantatrice Melda aimait à raconter l'anecdote suivante. Elle visitait un asile d'aliénés quand elle aperçut un aliéné qui frottait sur une toile blanche un pinceau sans peinture.

Qu'êtes-vous à peindre? demande Melda au pauvre fou.

UN MOT DU CURE D'ARS

On demandait à saint Jean-Marie Vianney des reliques pour une personne qui en désirait beaucoup. Il répondit en souriant:

— Qu'elle en fasse!

CERTITUDE

— Elle ne veut pas croire que j'ai vingt-cinq ans.

— Pourtant, Mademoiselle, depuis le temps que vous le dites, on devrait vous croire les yeux fermés.

1 TUBE 25¢ 1 TUBE GRATIS

En vente dans toutes les pharmacies et les magasins à rayons.

POURQUOI?

persister à vous brosser les dents avec des dentrifrices de qualité douteuse quand notre offre exceptionnelle vous fournit l'occasion d'obtenir gratuitement un tube de pâte à dents LormeL, de qualité incontestable, avec chaque achat d'un tube à 25c.

Cette offre ne durera pas un temps indéfini. Pourquoi ne pas en profiter maintenant pour faire une ample provision de cette Pâte à Dents sans égale?

La Pâte Dentrifrice LormeL est renommée pour sa grande efficacité à blanchir les dents et à nettoyer parfaitement les interstices dentaires les plus étroits, sans abimer l'émail. Elle conserve les gencives saines et laisse à l'haleine, une sensation de propreté et de fraîcheur.

LORMEL

Fabricants du KINO-PETROL, Préparation incomparable contre les pellicules et la chute des cheveux. Supprime les démangeaisons.

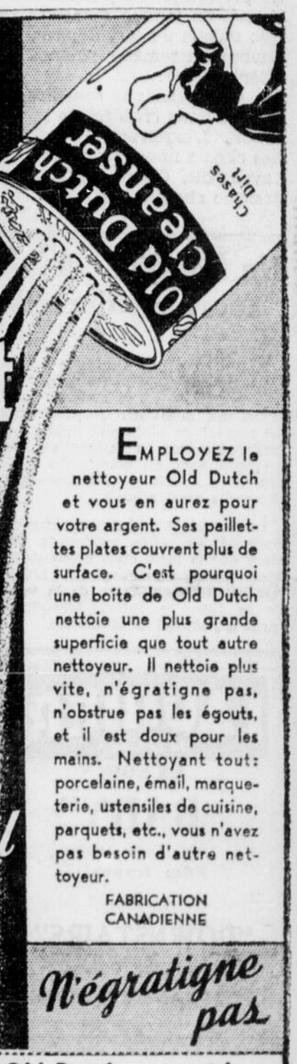

EMPLOYEZ le nettoyeur Old Dutch et vous en aurez pour votre argent. Ses paillettes plates couvrent plus de surface. C'est pourquoi une boîte de Old Dutch nettoie une plus grande superficie que tout autre nettoyeur. Il nettoie plus vite, n'égratigne pas, n'obstrue pas les égouts, et il est doux pour les mains. Nettoyant tout: porcelaine, émail, marqueterie, ustensiles de cuisine, parquets, etc., vous n'avez pas besoin d'autre nettoyeur.

FABRICATION CANADIENNE

Voici l'éponge Old Dutch en caoutchouc

Commode et pratique. On y répand un peu de Old Dutch et elle nettoie vite et bien. Une attrayante nécessité pour la chambre de bain. Faites-en venir une. Envoyez 10c et le panneau du moulin à vent provenant d'une étiquette Old Dutch pour chaque éponge.

CUDAHY SOAP WORKS, Dept. 49 64, avenue Macaulay, Toronto, Ont.

NOM .....
No. DE RUE .....
VILLE ..... PROVINCE .....

BURDOCK BLOOD BITTERS

LE RHUMATISME LA TINT AU LIT

Mme W. H. Pushee, Lorenzo, Sask., écrit ceci:—"Durant deux ans à peu près, je souffris du rhumatisme qui me tint au lit pendant des semaines.

"Une amie me conseilla de prendre du Burdock Blood Bitters, de sorte que j'en pris deux bouteilles qui me firent un grand bien. Il me fait plaisir de dire que je suis bien portante maintenant et ne suis plus incommodée du rhumatisme depuis que je prends du B. B. B."

En vente dans toutes les pharmacies et tous les magasins à rayons; préparé depuis ces 53 dernières années par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

CALENDRIER
VENDREDI 12 MAI 1933 — 132e jour de l'année
Lever du soleil 4.28; Lever de la lune 11.16
Coucher du soleil 7.14; Coucher de la lune 6.12
QUARANTE-HEURES
Angers, 10, 11, 12 mai; Marionville, 11, 12, 13 mai.
FETE DU JOUR: S. Epiphane, évêque et docteur.

HULL JEUDI 11 MAI 1933

SERVICE DEFECTUEUX

Appels téléphoniques en français. — Des plaintes nombreuses. — Constatation personnelle. — Lenteur déplorable. — Explication apparente. — Pourquoi ne pas employer un personnel de langue française plus nombreux?

Hull n'a pas le service téléphonique qu'elle devrait avoir. C'est une constatation malheureuse, mais exacte.

Notre ville est essentiellement canadienne-française. Les neuf-dixièmes de sa population parlent plutôt le français que l'anglais. Ce qui veut dire que la grosse majorité des clients de la compagnie qui nous dessert fait usage du français. Or, des plaintes nombreuses se font entendre depuis quelque temps à propos du service que nous donne cette compagnie. Ces critiques, faites en bonne part, viennent même de haut. Nous en avons nous-même vérifié le bien-fondé pour avoir souffert de l'imperfection de ce service français.

Nous ne voulons pas dire que la compagnie ne nous en donne pas. Chaque fois que nous appelons en français, le central nous répond d'ordinaire en cette langue. Ce dont se plaint la population, plusieurs de nos services publics, c'est de la lenteur des communications.

En voulez-vous un exemple qui se multiplie plusieurs fois par jour? Demandez en un français distinct le numéro d'appel d'un client quelconque de la compagnie. Une opératrice, en qui vous reconnaissez à l'accent une demoiselle de langue anglaise, vous fera répéter plusieurs fois avant de vous donner la communication. Assez souvent, après avoir donné le numéro que vous demandez, une autre voix vous fera répéter. L'accent de la première dénote une employée de langue anglaise, et celui de la deuxième révèle une employée de langue française. On dirait que la première, incapable de comprendre, a passé le récepteur à l'autre. Inutile d'ajouter que l'employée de langue française vous donne alors sur le champ le numéro demandé.

La méthode de la compagnie semble être d'employer de préférence des jeunes filles de langue anglaise après leur avoir enseigné tant bien que mal à comprendre un appel par numéro en français. Le résultat de cette politique est déplorable. Si nous avons du français, le service qu'on nous donne est très lent, parce que ces opératrices de langue anglaise ne savent pas suffisamment le français pour donner un service aussi rapide qu'en anglais. La population canadienne-française de Hull a droit à autre chose.

Chaque fois qu'une employée de langue française de la compagnie, pourtant, répond à un appel en français, nous sommes assurés d'un service parfait. Pourquoi la compagnie ne prendrait-elle pas alors à son service un plus grand personnel de langue française pour donner satisfaction au public qu'elle dessert dans la région? Ce serait apporter sur le champ un remède efficace à l'imperfection de notre service téléphonique.

Ces réflexions sont dénuées de toute animosité. Nous les faisons dans l'intérêt de la compagnie comme de notre population. L'explication n'est peut-être pas complète ou exacte. Les choses nous paraissent, cependant, se passer comme nous l'avons dit. Quant au fait, il est certain, on peut le constater presque chaque jour.

Camille L'HEUREUX.

Un verdict de mort accidentelle

Il n'y aura pas d'enquête sur la mort de Mlle Jeannette Langevin, 14 ans, fille de M. et Mme X. Langevin, de Montcerf, décédée dans un hôpital de Maniwaki mardi des brûlures reçues en voulant allumer un poêle avec du pétrole. La maison de la famille a été détruite par l'incendie ainsi allumé.

Le coroner J. Isabelle, après avoir examiné les restes mortels, a déclaré que la mort était accidentelle. Mme Langevin, gravement brûlée par les flammes, cause de la mort de sa fille, se remet tranquillement à l'hôpital de Maniwaki.

LAURIER
HULL
CE SOIR
"BABY"
Avec Anny Ondra
Film français
"DOWNSTAIRS"
Avec John Gilbert
PROGRAMME DOUBLE

SOYEZ PRÊTS

L'aviation invite tout jeune homme à un succès glorieux. Votre place est prête dans l'aviation si vous suivez nos cours de mécanisme et de pilote. Nous vous promettons le succès.

Venez visiter notre nouveau monaplan et, en même temps, signer votre application.

Ouvert au public le samedi soir de 7 à 10 h. 30

Canadian Flying School
99, rue Du Pont - Hull

143 Notre-Dame, Hull—Sh. 6914
Maurice Roger
FOURRURES
Spéciaux du Printemps
RENARDS, MARTRE, Etc., Etc.
Manteaux emmagasinés pour l'été à des prix très modérés.
Manteaux remodelés aux prix d'été, payables par versements jusqu'au temps de livraison.
GRATIS
Sur chaque achat de manteaux ou réparages au-delà de $10.00 nous emmagasinons sans frais supplémentaires.
Si vous êtes satisfaits, dites-le à vos amis. Sinon, dites-le nous.

Le maire Gravelle de Deschênes élu par acclamation

DANS HULL-SUD, LE MAIRE FRED. FARRIS AURA DE L'OPPOSITION EN LA PERSONNE DE JOHN-J. BRENNAN.

Le maire Israël Gravelle, de Deschênes, a été élu hier par acclamation à la mise en nomination pour les élections municipales qui auront lieu le 15 mai courant. Dans Hull-Sud, le maire Fred. Farris aura pour adversaire John-J. Brennan.

A Deschênes, les trois conseillers sortant de charge et se représentant devront faire la lutte. Les adversaires des conseillers A. Madère, Hector-P. Beaudry et Harry Hodgers sont respectivement MM. E. Anderson, H. Rosenes et Edgar Jones.

Le conseiller Alex.-H. Richard, de Hull-Sud, a été élu par acclamation. Les deux autres, MM. Roy Breckenbridge et William Allen auront pour adversaires MM. Roy Overton et Nathaniel Platt.

"Baby" au théâtre Laurier ce soir

Le théâtre Laurier présente ce soir aux amateurs de cinéma-parlé français "Baby". C'est une charmante comédie réalisation de Karl Lemac et de Pierre Billon.

Baby, fille du comte de Brettigny aime le music-hall; elle est envoyée en Angleterre dans un austère collège. Suzanne, d'une famille d'artistes du music-hall, aime les mathématiques, elle est envoyée également en Angleterre, mais dans une institution destinée aux jeunes filles. Les deux demoiselles font connaissance sur le bateau et décident de se substituer l'une à l'autre.

En même temps deux jeunes lords anglais les remarquent et s'éprennent d'elles. Maintes péripéties s'en suivront. Finalement tout s'arrangera: les parents reviendront de leur surprise; les lords épouseront chacun celle des deux jeunes filles qu'ils aiment.

Les scènes sont d'un comique irrésistible. Le scénario est sans prétention. C'est l'interprétation, très alerte, qui fait le film. C'est une comédie faite d'entrain et de grâce.

Maniwaki achète un camion à incendies

La ville de Maniwaki a acheté de la ville d'Ottawa un camion à incendies usagé. Le chef S.-B. Blackler, d'Ottawa, a mis hier la dernière main au contrat approuvé par le bureau des commissaires. Le montant de la transaction est de $350. Le chef F.-X. Labelle, accompagné d'un conseiller de Maniwaki, a pris le camion hier pour le conduire à son nouveau domicile. Ce camion est un modèle de 1920. La ville d'Ottawa ne s'en était pas servi depuis deux ans.

NOUVEAU SERMENT

VIENNE, 11. — Le gouvernement du chancelier E. Dollfuss, après une longue séance du cabinet, a décidé hier de demander à tous les personnages officiels d'Autriche de prêter un nouveau serment. Un refus sera puni de destitution immédiate. Le serment sera surtout contre les nazis. Afin de donner au gouvernement une nouvelle vigueur, le cabinet a aussi décidé de faire des changements dans ses propres rangs. Plusieurs ministres ont démissionné.

RÉUNION DES ANCIENNES DE L'EC. NORMALE

Nomination de déléguées au Congrès des A. F. A. C. C.

ACTIVITES

Hier, à l'Ecole Normale, eut lieu une réunion d'anciennes qui eurent à déplorer la résignation de Mme Sylva Kipp, leur dévouée présidente. En reconnaissance de ses services et en témoignage d'appréciation, elles lui ont offert une très jolie nappe brodée.

Mme Georges Terrien a relevé les principales activités de Mme Kipp: Création de Bourses Normaliennes, Conventum de 1929, Participation au Congrès des A.F.A.C.C. en 1931.

Elle proposa de nommer la présidente démissionnaire au poste de 1ère présidente d'honneur de l'Amicale", ce qui est accepté aux applaudissements de toutes.

A l'issue de cette fête, l'Amicale a tenu sa réunion régulière de mai. Mme G. Terrien présidait.

La Ryde St Marie de la Miséricorde fit un appel pressant aux Amicalistes de se joindre au Cercle d'Etude—et au cour de philosophie—On apprend avec joie que toute une série de cours sur "Le Volontaire" est au programme de septembre. On procède ensuite à la nomination des délégués au Congrès de juin des A. F. A. C. C., qui se tiendra à Québec. Mme Georges Terrien, Mlle Noëlla Bélanger et Mmes Roch Aubry et Alexandre Lévesques sont choisies.

Une substantielle causerie sur Chopin est alors présentée par Mlle Gilberte Landriault, institutrice.

Mlle Béa. Matte, licenciée en musique, illustre par des pièces appropriées le beau travail de la conférencière. La réunion, ouverte au chant de "l'Amicale", se clôt par la prière.

Les imposantes funérailles de Mme S. Glazer

Les funérailles de Mme Simon Glazer née Alexina Allain ont eu lieu ce matin à 8 h. en l'église de la Pointe-Gatineau en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. M. le curé A. Archambault a chanté le service. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés P. Courte et Lalonde. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

Portaient le deuil le mari de Mme Simon Glazer; son père, M. Jean-Louis Allain; ses frères, Moïse, Alexis, Jean-Paul et Julien; ses cousins, Charles Glazer, Dollar Glazer, Frank Glazer, François Leblanc, Alphonse Cyr, Wilfred Cyr, Louis Tremblay, Fortunat Cyr; ses beaux-frères, Lorenzo Therrien, Jean Marleau; son oncle, Jim Cyr.

Reconnu dans le cortège Son Honneur le maire Moreau, S. Fournel, A. Charron, S. Lauzon, Wilfrid Leblanc, Edmond Pelletier, Eugène Pelletier, Odilon Dubois, Sylvio Thériault, René Beaudry, A. Poirier, A. Laframboise, A. Charbonneau, A. Lagacé, A. Cloutier, L. Leblanc, A. Garand, J. Cornellier, J. Bourgoin, L. Pilon, T. Blondin, D. Viau, A. Lévis, L. Larose, A. Dion, G. Bélanger, T. Blondin, A. Lalonde, E. Derouin, A. Charron, E. Blondin, A. Grondin, Eugène Pilotte.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie à l'occasion de ce deuil.

Fleurs: Les employés de la Prudential Life Insurance, Wilfrid Leblanc, Capital Brewing Co.

Messes: Henri Blackburn, la chorale de la chapelle du Sacré-Coeur de Hull, Eugène Legault, directeur; M. et Mme William Gordon; notaire J.-A. Binet.

Bouquets spirituels: M. et Mme Wilbrod Boudreau, Mlle Débourdage, M. et Mme Sylvio Tremblay, M. et Mme A. Cloutier, M. et Mme J.-E. Séguin, la famille Jos. Clément, M. et Mme François Leblanc, Mme B. Bourgeois, Edmond Thomas, Mme Laura Glazer, F. Poirier, Louisa Poirier, M. et Mme Louis Tremblay, Blanche Lavioletta, M. et Mme Alexis Allain, M. et Mme Adélard Glazer, Mme Albert Lagacé, Mme F. Moreau, M. et Mme Eugène Moreau, Mlle Thérèse Moreau, Mlle E. St-Amand et ses élèves, M. et Mme W. Leblanc, M. et Mme Louis Allain.

La famille Glazer remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la symphatie de quelque façon que ce soit dans ce deuil cruel.

MARINE MARCHANDE

On s'attend à ce que le gouvernement présente un bill mitigé de la marine marchande aujourd'hui même. Ce bill mitigé remplacera le bill général que l'on se proposait tout d'abord de soumettre à la Chambre.

LA SANTÉ SIGNIFIE CHARME ET BONHEUR

Des yeux brillants, le sourire sur les lèvres, indiquent la santé et la vitalité. Une peau claire est attrayante. La jeune fille en santé et active est heureuse et populaire

Peut-être que vous n'êtes pas vraiment malade, mais quand le travail du jour est terminé, vous êtes trop fatiguée pour vous récréer comme le font d'autres femmes. Essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour avoir plus d'énergie. Il tonifie la santé en général. Donne plus de vitalité—plus de charme.

Rappelez-vous que 98 femmes sur 100 disent en avoir bénéficié. Il en fera autant pour vous.

NOS FINANCES MUNICIPALES EN BON ÉTAT

Seulement 1.04 pour cent, des municipalités sont sous la tutelle de la Commission municipale de Québec.

QUEBEC, 11.—Sur 4.074 corporations municipales, scolaires ou de syndics dans la province de Québec, seulement 58, ou 1.04 pour cent sont sous la tutelle de la Commission municipale de Québec, a déclaré ce matin M. Oscar Morin. Il y a dans notre province, 1.312 municipalités rurales, 25 cités et 98 villes, soit 1.435 municipalités, 1.839 corporations scolaires, dont 1.497 catholiques et 342 protestantes et environ 800 corporations de syndics. Sur ce nombre, 116 municipalités, soit 8.08 pour cent, n'ont absolument aucune dette; 294, soit 30.48 pour cent, ont une dette inférieure à $2.000, et 731, soit 50.94 pour cent, ont une dette inférieure à $10.000.

De plus, il y a dans la province 22 municipalités privilégiées, soit 1.53 pour cent qui n'ont aucune taxe et aucune répartition; 177 municipalités, soit 12.33 pour cent, qui ont une taxe inférieure à 25 cents.

Accusés de l'assassinat d'Alex. Mondou

CINQ DETENUS COMPARAISSENT CE MATIN. ILS SONT AJOURNES A UNE SEMAINE.

Lawrence Kelly, René Préfontaine alias Brisebois, Fred. Johannsen, Thomas Carroll et Albert Dagenais ont comparu ce matin devant le magistrat Honoré Achim sous l'accusation d'avoir assassiné un nommé Alex Mondou le ou vers le 9 novembre dernier. Leurs avocats, Mes Paul Boivin et J.-P. Noonan, ont immédiatement demandé l'ajournement à une semaine pro forma.

Ces cinq personnes et une sixième encore au large ont été tenues criminellement responsables de la mort d'Alex. Mondou à l'enquête du coroner vendredi soir dernier au palais de justice.

La comparution n'a pris ce matin que quelques minutes. La salle des audiences était à moitié remplie de spectateurs attirés par la présence des cinq accusés.

Consécration le 28 juin

Le Droit a annoncé hier, d'après une dépêche de la Presse Canadienne, que la consécration de Mgr Bonhomme aura lieu le 28 juin prochain à Hull et que celle de Mgr Martin Lajeunesse, le lendemain à l'Assomption. Par erreur typographique, il avait été dit, dans le titre de la nouvelle, que la consécration de Mgr Bonhomme aura lieu le 29 juin. Dans le corps de la dépêche, cependant, l'esseur n'avait pas été répétée et la date était donnée exactement.

Une saisie de 1.500 livres de poissons

L'officier de circulation J.-A. Chénier et un garde-chasse ont saisi hier 1.500 livres de poissons dans un camion.

Aucune accusation n'a été portée contre les deux personnes en charge du camion. Elles ont été remises en liberté en attendant des instructions du ministère des pêcheries de la province de Québec. Les deux hommes demeurent à Burbige, P.Q. D'après M. Chénier, ces poissons ont été pris avec des filets en haut de Baskatong, P.Q. Il a fait remarquer que la pêche au filet est en elle-même illégale.

OUVERTURE DU DISPENSAIRE DE LA PROVIDENCE

Cette cérémonie aura lieu le 21 mai dans les jardins de l'hôpital du Sacré-Coeur.

DENIER ANNUEL

Les Dames Patronnesses de l'Hôpital du Sacré-Coeur ont tenu une assemblée générale ces jours derniers, sous la présidence de Mme Terrien, afin de faire les préparatifs nécessaires pour le baptême du "Dispensaire de la Providence" qui aura lieu dimanche, le 21 mai. Elles vont donner un cachet officiel à cette fête qui aura lieu dans le jardin de l'Hôpital. Des personnages distingués adresseront la parole.

Un tableau d'honneur sera mis à la disposition des généreux donateurs. Ceux dont les noms seront inscrits recevront une carte appelée "Carte de souscription" et le montant souscrit pourra se payer par versement.

La somme recueillie sera ajoutée au montant du "Denier du 27 mai" et le total tout spécialement donné pour le "Dispensaire de la Providence" dont les Dames Patronnesses sont les marraines.

Le programme de la fête sera publiée plus tard. L'Association compte sur le public de Hull et des environs pour faire de ce "baptême officiel" une célébration digne de notre hôpital.

M. DANIEL C. O'BYRN DECEDE

C'ETAIT UN ANCIEN DE SOUTH INDIAN, AUJOURD'HUI LIMOGES.

De notre correspondant

Le 28 avril s'éteignait à Salisbury, ermont, après huit jours de maladie, Daniel C. O'Byrn, un ancien résident de notre paroisse, fils de feu Patrick O'Byrn, et de son épouse, Catherine (Dunn) O'Byrn. Il était né à Osgoode, Ont., il y a 72 ans, mais vint dès sa jeunesse demeurer à South Indian, nom que notre localité portait alors—jusqu'à il y a 13 ans, alors qu'il s'établit à Salisbury, Vermont. Lui survivent 6 filles et 5 fils, son épouse, née Eugénie Racette, l'ayant précédée dans la tombe il y a 20 ans. Ses filles sont Mme J.-A. Martel, de ankleek-Hill, Ont., Mme Albert Charron, de Middlebury, Vermont, Mme Albert Spencer, d'Ottawa, Ont. Mlles Florence et Irène O'Byrn, à la maison, et la Rvde Sr St-Georges, des SS. Grises de la Croix à l'hôpital St-Vincent à Ottawa que son père eut le bonheur de posséder auprès de lui pendant 5 jours durant sa maladie. Elle était accompagnée de la Rvde S. Henrietta; ses fils, Joseph, de Cornwall, Ont., John, Elwyn et Lionel, à la maison, Earl, de Leicester. Un de ses fils, Daniel, fut tué en France, pendant la guerre mondiale. Lui survivent aussi 4 soeurs: Mme Sydney Manus, de Tulia, Texas, Mme Charles Asseltine, de Los Angeles, Californie, Mme George Clarke, de Santa Barbara Calif., Mlle Margaret O'Byrn, d'Ottawa, Ont., un frère John, de Hartford, Wash., E.-U., 32 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Son service fut chanté à l'église St Mary's de Middlebury, par M. le curé, le R. P. Léonard, l'inhumation se fit au même cimetière. Les offrandes spirituelles étaient nombreuses et les offrandes de fleurs de toute beauté. Un grand concours de parents et d'amis assista aux funérailles. Les porteurs étaient MM. Oscar Racette, Frank Walson, James English, James Peterson, Arthur Charron, et Eugène Pominville.

Lisez les annonces. Dix minutes passées avec votre journal quotidien vous épargnent des heures à trotter aux magasins.

Plus modernes que le Santa Claus

Madame Olivier-D. Morris et ses fillettes, Charmaine, 8½ ans, et Cléo, deux ans, qui sont venues par avion du point le plus au nord du continent nord-américain à Seattle en sept jours. Les enfants étaient malades et Joe Crosson fit la première envolée audessus de la chaîne Endicott, de Barrow à Nanana, afin de les conduire au convoi à destination de Seward.

UNE SITUATION TROUBLANTE POUR GENÈVE

Le conseil de la S. D. N. se réunit d'urgence.— L'issue d'une dispute de 11 mois.

LE GRAN CHACO

(Presse Associée)

GENEVE, Suisse, 11:—La Société des Nations a convoqué aujourd'hui une réunion spéciale de son Conseil pour étudier la déclaration de guerre du Paraguay à la Bolivie. C'est la première déclaration formelle de guerre qui se produit depuis l'existence de la Ligue. Le comité du conseil a préalablement siégé sur la question, sous la présidence de Sean Lester, de l'Etat-libre d'Irlande. Il y avait des représentants de l'Espagne et du Guatémala, et l'on avait reçu un avis officiel de la déclaration du Paraguay.

Le Conseil de la Société se réunira probablement lundi, sous la présidence du baron Pompeo Aloisi, d'Italie.

C'est la Bolivie qui a informé la Société de la déclaration de guerre, lui demandant de prendre une attitude à ce sujet. En attendant que celle-ci soit prise, la Société a prié le Paraguay et la Bolivie d'exercer de la modération et de s'abstenir de tout acte de guerre.

DECLARATION TROUBLANTE

GENEVE, Suisse, 11:—Une déclaration du ministre allemand des affaires étrangères, Konstantin von Neurath, jette le trouble aujourd'hui à Genève. Elle dit que l'Allemagne va être obligée d'accroître ses armements, quelles que soient les réductions qui s'opèrent en vertu du plan britannique. Elle n'est pas du tout satisfaite de ce plan, que la conférence du désarmement est en train d'étudier. Elle vient à une heure où la conférence est pratiquement suspendue, par suite de divergences de vues. Le ministre allemand dit que, dans son opinion, il n'y a pas d'espoir de pouvoir prohiber les armements ou les bombardements aériens. "Cela signifie, dit-il, que l'Allemagne doit, pour sa propre sécurité, développer son aviation militaire et navale". Il fait savoir que son pays devra aussi augmenter le calibre de ses armements que les autres réclament.

Une de ses objections contre le projet britannique, c'est qu'il lui paraît insuffisant pour faire reconnaître les droits de l'Allemagne en fait d'une égalité d'armements. La conférence du désarmement, exprime-t-il encore, a démontré que les nations fortement armées n'ont aucune envie de désarmer.

REUNION LE 22

GENEVE, Suisse, 11:—Le Conseil de la Société des Nations étudiera le 22 mai la déclaration de guerre du Paraguay à la Bolivie, ainsi que la question de mettre en oeuvre des sanctions économiques et financières contre les belligérants.

GUERRE DECLAREE

ASUNSION, Paraguay, 11:—La guerre a été officiellement déclarée hier par le Paraguay à la Bolivie, après une dispute de 11 mois entre les deux pays au sujet de la frontière du Gran Chaco. Ce dernier a une étendue de 300,000 carrés en marais, forêts et plaines. Le différend remonte au temps où les deux pays n'étaient pas encore indépendants. Le Paraguay invite tacitements l'Argentine, le Brésil, le Chili et le Pérou à bloquer son ennemi privé de côtes.

La Bolivie a besoin du Gran Chaco pour avoir une issue sur la mer, afin d'y avoir une route maritime vers Buenos-Ayres. Le Paraguay a la moitié environ de son territoire dans le Chaco.

C'est le président Eusebio Ayala, du Paraguay, qui a signé la déclaration de guerre, sur autorisation du Congrès. Les Paraguayens sont enthousiastes. Ils pensent que les nations de l'Amérique du Sud devront bloquer la Bolivie qui, empêchée d'importer des munitions et des denrées, devrait capituler.

Les deux pays se battent depuis 50 ans, par intermittence, dans le Gran Chaco et les deux sont bien résolus de voir à ce que le conflit ouvert qui dure depuis l'été dernier résultera en un règlement définitif de la querelle.

Le Paraguay a une population d'environ 850,000 âmes et une armée permanente de 2,000 à 3,000 hommes. On ne sait pas jusqu'où peut aller sa force militaire en temps de guerre. La Bolivie a comme 2,911,300 âmes. Son armée régulière est de 5,000 hommes et ses effectifs militaires de guerre sont de 105,000.

Les deux appartiennent à la Société des Nations et ils se trouvent, fait-on remarquer, à manquer à leur engagement de ne pas recourir à la guerre.

Le comité de la Société qui s'occupe de l'affaire a déjà reçu l'assurance de plusieurs pays qu'ils ne fourniraient pas d'armes aux belligérants.

PAS SURPRISE

LA PAZ, Bolivie, 11:—Le chancelier Demetrio Canelas a déclaré hier soir à la Presse Associée que la Bolivie n'était pas surprise de la déclaration de guerre du Paraguay. Nous continuerons, dit-il, de défendre nos droits comme nous l'avons fait jusqu'ici et sans cesser de désirer que des efforts de paix comme ceux entrepris à Washington aboutissent.

Lisez les annonces, puis demandez à vos grands-parents ce qu'ils portaient et ce dont ils se servaient au temps de leur jeunesse. La comparaison vous fera voir la grande influence de l'annonce sur le progrès moderne.

Fêtes inoubliables en l'honneur de Mgr L.-A. Paquet

(suite de la 1ère page)

l'Université Laval ainsi que de tous les ordres religieux de la ville et de l'extérieur, les prêtres du Séminaire les élèves du Grand et Petit Séminaire et un clergé des plus nombreux.

A l'évangile, S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski dans un sermon de circonstance a fait ressortir les qualités, les mérites accumulés de Mgr Paquet, durant ses cinquante années consacrées à la gloire de Dieu et de l'Eglise.

Au sanctuaire: S. E. le cardinal Villeneuve, O.M.I., Son Excellence le Délégué Apostolique, sur un trône face à celui de Son Eminence, Nos Seigneurs G. Forbes, archevêque d'Ottawa; J.-S.-H. Bruneault, évêque de Nicolet; J.-J. Morisson, évêque d'Antigonish; J.-E. Limoges, évêque de Mont-Laurier; F.-X. Ross, évêque de Gaspé; J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield; L. Rhéaume, évêque d'Hailleybury; F.-X. Decelles évêque de St-Hyacinthe; Ch. Lamarche, évêque de Chicoutimi; Mgr Papineau, évêque de Joliette; J. Halé, vicaire apostolique de l'Ontario Nord; A. Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, Alf. Comtois, évêque auxiliaire des Trois-Rivières; O. Plante, évêque auxiliaire de Québec; J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe; B.-P. Garneau, P.-A. V.G.; C. Roy P.A., V.G., supérieur du séminaire; C.-E. Laflamme, P.A.; Frs Pelletier, P.A., Z. Marois, P.A., Bearzotti, P.D., secr. délégation Aposl.; Chartier, V.G., des Trois-Rivières, Vincent, V.G., Sherbrooke; J.-E. Laberge, C. Lemieux, Elias Roy, L. Boulanger, F. Dupuis, J. A. Verrault, G. Miville, P. D., W. Lebon, P. D.; Monsieur le chanoine A.-E. Maguire, curé de Sillery; Mgr J.-E. Feuilletault, curé de Ste-Marie; MM. les chanoines du chapitre de Québec; MM. les chanoines J.-E. Duchesne, sup. Chicoutimi; Chan. Giroux, sup. du Sém. des Trois-Rivières; chan. Roch, sup., Pont-Viau; D. Garon, R. Morissette, J.-T. Lachance, A. Garnier, A. Gaudreault, c. de Bagotville; A. Archambault, sup. St. Hyacinthe; C. Labrecque, dir. Sém.; L. Roy, sup., Rimouski; R. P. Maurice O.M.C.; R. P. Lacoursière supérieur des P. Blancs, Everell; R. P. Charland O. P., Québec; R. P. Chs Charlebois, O.M.I., délégué de la province de l'Est des Oblats; R. P. Ambroise, O.F.M., Provincial; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; R. P. A. Mailloux, O.P. rép. Provincial; R. P. Forest, O.P., rép. Montréal; Les membres de l'Acad. S. Thomas d'Aquin; M. l'abbé L.-C. Raymond, représentant de l'Association d'Education d'Ontario; Henri Raymond, supérieur du Collège de Lévis; Arthur Douville, sup., Ecole Apostolique; Emile Yelle P.S.S., sup., Grand Séminaire, Montréal; Olivier Maurault P.S.S., sup., Montréal; Georges Simard, O.M.I., dioc. Ottawa; R. P. E. Gaudreault, O.P., Ottawa; R. P. Guerin, O.M.I., sup., St-Sauveur.

Au tout premier rang dans la nef: S. E. le Lieutenant-Gouverneur et ses aides de camp; l'hon. L.-A. Taschereau et Mme Taschereau; le lt-col. H.-E. Lavigueur, maire et Mme Lavigueur; M. le sénateur Jules Tessier et Mme Tessier; M. le juge Sévigny et Mme Sévigny; M. le juge d'Auteuil; M. le docteur Jules Desrochers; M. Bellerive et Mme Bellerive; l'hon. Charles Fitzpatrick; M. le notaire Oscar Hamel et Mme Hamel; M. le notaire Adjutor Roy et Mme Roy, Lévis; M. et Mme J.-A. Gagné, avocat.

Parmi les parents du jubilaire, nous avons remarqué: M. Benjamin Paquet, sr., St-Nicolas; M. Benjamin Paquet, jr., St-Nicolas; M. Côme Laliberté, Ste-Croix; M. et Mme Henri Laliberté, Ste-Croix; M. et Mme Herménégilde Croteau, Montréal; Mlle Aurélie Laliberté, Ste-Croix; Sr Marie de la Visitation, supérieure de l'hosp. S. J. de la Délivrance; Sr St-Louis du Carmel, Cong. N.-Dame, Ste-Thérèse; Sr Louis-Adolphe, Srs de Providence, Ste-Ursule; Dr et Mme Albert Paquet; Dr et Mme Achille Paquet; M. l'abbé Maurice Laliberté, Sém. de Québec; M. l'abbé A. Brière, Rimouski; M. et Mme Hormisdas Magnan; M. Benjamin Roberge, Montréal; le Lt-Col. Théodore Paquet, ainsi que de fortes délégations de toutes les Communautés religieuses de la ville.

Un déjeuner a été offert au jubilaire, à midi, au réfectoire du Grand Séminaire. Son Eminence le cardinal Villeneuve a porté la parole, de même que Son Exc. le délégué apostolique, Mgr Camille Roy, et Mgr L. A. Paquet.

LES SECOURS APPORTES...

(suite de la 1e page)

que le remède à apporter était d'entreprendre des travaux publics. Nous avons fourni une grande somme de travail, mais nous avons constaté que cela était tout à fait insuffisant. L'automne dernier en particulier nous avons cru que le meilleur expédient était de réduire les dépenses en général. On annonça qu'il faudrait diminuer les travaux de tout genre dans la construction des routes. Le maintien des routes dans le nord est un lourd problème. Il en coûte $1.00 par année pour les routes.

Il y a une différence entre le nord et le sud d'Ontario, dit M. Finlayson.

Plusieurs municipalités du sud adoptent des résolutions demandant au gouvernement de ne pas construire davantage de routes, pour ne pas avoir à les payer. Malheureusement, nous ne pouvons obtenir de coopération dans le nord d'Ontario. Le gouvernement fournit 100 pour 100 et on demande plus encore. Un temps viendra où le nord devra apporter sa contribution pour les routes. Le gouvernement ne pourra pas toujours fournir 100 pour 100. Si je puis quelque chose, la route sera construite de Kirkland Lake à Rouyn. Je demande au cabinet de continuer le contrat interrompu en janvier.

Le président n'est pas choisi

Le gouvernement n'a pas encore fait le choix du président de la commission royale qui fera enquête sur notre régime bancaire et monétaire, a déclaré le premier ministre à M. S.-W. Jacobs, libéral de Cartier, au début de la séance.

Une combine dans le tabac?

Le ministre du travail n'a pas encore reçu le rapport du registraire de la loi contre les combines et les trusts qui a fait enquête dans les agissements d'une supposée combine dans l'industrie du tabac, a déclaré M. Gordon, à M. E.-J. Gott, conservateur d'Essex-sud. S'il y a combine, a ajouté M. Gordon, des mesures seront prises contre ceux qui en font partie.

Libéré en sursis.

Walter-J. Shelton, 361 rue Frank, s'est avoué coupable en cour de police ce matin d'avoir volé 16 pinceaux, valant environ 22 dollars dans le magasin de la compagnie Instruments Limited. Il a été libéré en sursis par le magistrat Strike. Shelton a été arrêté hier après-midi dans le magasin, rue Bank, par le détective John Ritchie.

COMBIEN LONGTEMPS DEPUIS QUE VOUS DISIEZ....

"Je me porte comme à 2 ans"

SE SENTIR jeune dépend grandement de ce que l'on mange.

Et vous vous sentirez jeune si vous faites usage de choses dont la jeunesse est favorisée . . . les éléments vitaux que la nature a mis dans le Shredded Wheat—hydrates de carbone, protéines, sels minéraux, vitamines et son. Tous les éléments de vie du blé entier 100%—rien d'ajouté, rien d'enlevé.

Essayez le Shredded Wheat — l'aliment VITALEMENT DIFFERENT — durant dix matins, avec du lait ou de la crème et des fruits frais ou en conserve. Vous direz bientôt: "Je me porte comme à deux ans"!

"Plus de nourriture pour moins d'argent."
12 gros biscuits dans chaque boîte.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT
FAIT AU CANADA • DE BLÉ CANADIEN • PAR DES CANADIENS

Madame et – Mademoiselle

Ménage! Cuisine! Piano!

Dans tout foyer bien organisé, la maîtresse de céans sait mêler **l'utile à l'agréable.** Autrement la vie deviendrait intolérable. Ainsi, pendant que la maman s'occupe des **tout petits,** l'une des grandes filles vaque au **ménage,** l'autre à la **cuisine,** une troisième à la **couture.** La besogne de maison, distribuée de la sorte, paraît moins pénible à remplir et s'exécute plus rapidement. Rien n'empêche que durant les moments libres les **jeunes virtuoses** s'en donnent à **coeur-joie au piano!**

Le ménage! Travail de chaque jour! De grâce, mademoiselle Marie-Jeanne, faites-le fidèlement et joyeusement! Quelle piètre idée auraient de votre famille entière vos distingués visiteurs, si, par exemple, vous laissiez s'accumuler sur les meubles **la poussière** et se balancer aux murs **les longs fils d'araignée!** D'ailleurs c'est une grande vertu que de ne laisser rien traîner et de mettre chaque chose à sa place! Vous savez que le **linge sale** n'est pas précisément un objet à exposer aux yeux du public; alors dérobez-le avec soin dans un endroit spécial, destiné à cette fin. Voulez-vous réussir à faire chaque jour un ménage parfait? Le grand secret, c'est d'abord de **vous lever de bon matin,** et, aussi, de faire lever les autres membres de la famille! Comment refaire les lits, lorsqu'on y ronfle à points fermés jusqu'à des 10 et 11 heures de l'avant-midi?

La cuisine! Je vous en supplie, mademoiselle Fleurette, ne **faites pas la moue** à la pensée que vous allez pour un instant remplacer maman près du poêle! Est-ce possible que maintes jeunes filles atteignent l'âge de 21 ans, sans savoir faire cuire un oeuf ou une patate? Lacune regrettable, que **toute future maîtresse de maison** doit s'efforcer de combler! Pourquoi ne pas se donner la peine d'apprendre, sous l'oeil vigilant de sa mère, les principes élémentaires de l'art culinaire? Pensez-vous vraiment que votre **futur va engager une ménagère, une cuisinière** et une **bonne d'enfants** pour faire reposer Madame qui ne sait rien faire? Espérez-vous donc marier **un petit millionnaire?**

Le piano! Oui, oui, faites du piano, mais, mademoiselle Alice, considérez cet agrément comme le moyen pratique de prendre un peu de repos, près le pénible labeur de la journée! C'est ainsi que vous saurez mettre **de l'agrément et de la gaieté** au milieu des travaux domestiques, qui réclament tous vos moments! Le danger, c'est peut-être que vous fassiez **trop de piano** au détriment des autres arts plus communs, tels que **l'époussetage, le balayage, le blanchissage, le repassage!** N'ayez pas peur de salir vos belles mains blanches à ces besognes secondaires, où l'orgueil et la vanité ne trouvent jamais leur compte!

Jeunes filles du monde, qui regardez vers l'avenir ,devenez **des expertes en ménage, en cuisine et en piano.** Vous vous grandirez aux yeux de vos compagnes; vous sentirez que votre vie est remplie de choses utiles, plaisantes et pratiques; vous préparerez sérieusement un avenir heureux; enfin vous ferez en tout plaisir à votre **cher époux** et vous vivrez avec lui en **douce harmonie!** Légitime ambition d'une noble et digne épouse!

Wilfrid des ISLES, o.f.m.

LES PUNITIONS

Dans le domaine des moyens de répression, il faut s'efforcer de prévenir pour ne pas avoir la peine de châtier. Malgré l'effort constant du maître dans ce sens, l'enfant, par tendance ou légèreté, déroge au règlement de l'école ou enfreint un ordre du maître quelque fois. C'est en ces occasions que l'instituteur doit réprimander l'élève selon la gravité du délit. Il doit toujours réfléchir avant de punir, agir froidement ensuite.

Dans les punitions à infliger, il donnera un travail qui sera utile à l'écolier. Cet ouvrage sera une besogne profitable au point de vue scolaire. Le maître évitera les travaux insensés et fastidieux!

Avant de lui donner à faire un exercice écrit spécial ou lui faire apprendre une leçon particulière, l'instituteur fera constater à l'enfant fautif l'infraction commise, en ayant soin de l'exhorter à ne plus récidiver. Voilà le véritable rôle de l'éducateur.

Que dire des punitions corporelles, si ce n'est qu'elles ne doivent être imposées que très rarement, et données que par le directeur de l'école après mûres réflexions. Il est le seul qui a réellement le droit de se servir de ce moyen extrême motivé par une sérieuse raison.

De plus, ne soyons donc pas parcimonieux dans notre sévérité! Sachons fermer les yeux sur les peccadilles, les futilités; les admonestations continuelles finissent par aigrir ou par décourager les enfants.

Fleur des champs

Je viens chercher sur la rive déserte
La paix du soir.
Petite fleur, ô merveille entr'ouverte
Je viens te voir.

Pour t'admirer je suis seule, et (personne
Ne pense à toi.
Tes cils de nacre et ton sein qui (rayonne
Son tout a moi.

Petits oiseaux, vers les sphères célestes
Elancez-vous.
Tu n'as point d'aile, ô ma fleur, (et tu reste
Auprè. de nous

Sur nos sentiers la main de Dieu t'oblige
A demeurer
Et nous pouvons nous pencher (sur ta tige
Pour l'adorer.

Dis, n'es-tu pas, quand ta robe étincelle
Au bord du pré,
Le premier livre où notre enfance épelle
Son nom sacré!

Notre oeil s'éclaire et notre coeur (palpite
En découvrant
L'oeuvre si belle et pourtant si petite
D'un Dieu si grand.

La gerbe pleine et les fruits de (l'automne
Chargent nos bras
Mais il sait bien que le pain qu'on (moissonne
Ne suffit pas.

Et sa bonté près du blé qui se dore
Voulut semer
Ces frais bijoux, ces calices d'aurore
Qui font rêver.

Oh! qu'il fait bon, quand l'âme est oppressée
De quelque ennui
En contemplant ta corolle baissée,
Penser à lui!

Va, ne crains pas que cette main dans l'herbe
T'ose cueillir:
Lambris dorés, palais, salon superbe
Te font mourir.

Mais dans ton sein, j'ai versé la parole
Dite au Seigneur
Conserve-la, ta limpide corolle,
Petite fleur,

Saura prêter plus de charme au mystère
Des coteaux bruns
Depuis qu'une âme a mêlé sa prière
A tes parfums.

MARIE JENNA

Il y a singes et singes...

"Y paraitrait qu' des savants prouvent
qu'l'homme est un sing' perfectionné.
Mais, p't'être'ben qu'les sing's, eux-autr's trouvent
qu'l'homme est un sing' qu'a mal tourné.

Jean NARRACHE.

Il y a, en anglais, un petit proverbe tout court, mais infiniment significatif, et qui donne la clef de bien des situations: "The day after —the day before".

Donc entre Noël et le Jour de l'An, une respectable confrérie de savants se réunit à Atlantic City pour discuter entre autres choses de l'influence de la grosseur des particules de riz sur la carie dentaire des rats, et un peu aussi naturellement des destinées humaines.

C'est ainsi que le professeur William K. Gregory, de "l'American Museum of Natural History" de New-York, déclarait sérieusement, devant ses doctes amis, aux journalistes: **"Dans 500,000,000 d'années un homme nouveau habitera la terre qui ressemblera bien peu à celui de nos jours. La race humaine paraît appelée à une durée de plusieurs centaines de millions d'années. L'homme n'est présentement qu'à une phase de son évolution. Descendant du poisson, l'homme primitif qui habitait le Wyoming, il y a 50,000,000 d'années avait cinq doigts aux mains et se servait aussi bien de ses pieds que de ses mains pour tenir les objets. L'homme et le singe sont le fruit d'une souche commune."**

Evidemment, cette déclaration aux journaux a dû être faite "the day after the day before" puisque la prohibition chez "Uncle Sam" râle déjà son chant du cygne et que, du reste, cette loi-là n'a jamais empêché les Américains de lever le coude.

RAPHAELLE.

(Action Populaire)

Quand vous versez dans un plat de verre ou de porcelaine fragile, un mets bouillant, disposez, sous le récipient, un linge humide plié en quatre. Cette précaution prise empêchera le récipient de se fendre ou de se fêler, comme cela arrive très fréquemment.

Leau salée est excellente pour nettoyer les boiseries ternies par les feux et les lampes. Faites fondre du savon dans de l'eau salée; battez vigoureusement cette eau pour qu'elle mousse. Prenez cette mousse pour passer sur la boiseries sale. Rincez à l'eau claire.

Le regret de vieillir

Ce siècle-ci flatte beaucoup la femme. On lui dit qu'elle a trouvé le secret de rester jeune, que des soins physiques vigilants, une coquetterie toujours en éveil et des ad hoc retardent presque indéfiniment l'échéance de l'âge mûr. Il y a dans ces propos une bonne volonté courtoise de la part des hommes, une ferme politique de notre part et aussi une entente merveilleuse de la science rationnelle et d'un empirisme vieux comme le monde qui vivent de nos efforts.

Une très belle femme au temps de sa maturité éblouissante disait avec un défi dans le regard. "On peut s'empêcher de vieillir; à force de volonté on le peut". Cet espoir de faire exception dans l'histoire du monde a habité le coeur de toutes les grandes coquettes. On frémit à l'idée des souffrances qu'elles endurent et des affaires dans lesquelles se dénoue cette lutte impossible! Et pourtant tout s'arrange. L'âge vient... mais avec lui son ineffable apaisement; la coquette ne s'aperçoit de sa défaite qu'après qu'elle a déjà perdu le goût de combattre. Le temps réduit tout ce qui vit; vivre tout court, sans trop d'infirmités, semble un jour assez bon. Nous avons toutes observé chez la femme âgée ce curieux renversement des choses; telle à qui les tortures n'eussent pas à quarante ans tiré l'aveu de son âge, dit d'un ton fier, au bord de son fauteuil: "Mais savez-vous que j'ai quatre-vingts ans passés? — Oh! Madame! qui pourrait le croire! — Il est vrai, je ne les parais pas, mais je les ai tout de même". Et la coquette, tenace encore, mais enfin dans son droit sens, a miséricordieusement changé de plan.

Certes il est dur de vieillir; jusqu'à la moitié de la vie, une femme se dit: "Mais c'est assez facile; mes cheveux grisonnants ne m'enlaidissent pas du tout, quelques touches de rouge, un trait de noir habilement conduit sur un fond de teint bien uni me rendent aussi attrayante, ou presque, qu'au temps de ma jeunesse". Oui, ces soins font illusion pour quelques années encore, mais un moment vient où le maximum de soins d'hygiène, l'excellence des produits de beauté ne peuvent réellement plus relever l'usure du corps ni l'usure morale. Au lieu de s'obstiner, pourquoi ne pas poser tout différemment le problème et se dire qu'une femme peut être bien à tous les âges de sa vie, pourvu qu'elle s'y accorde.

Une femme d'expérience juge à une année près de l'âge d'une autre femme. Ne pas paraitre son âge est si difficile qu'il nous arrive, dans nos jugements, de démêler très curieusement la réalité des apparences les plus formelles. Nous disons: "Madame X, est vraiment inouie, elle doit avoir bien près de 45 ans et pourtant elle en parait 35 à peine!" Qu'espérer après cela?

La femme qui se refuse à vieillir devient forcément très égoïste; il ne faut pas cela. Le sacrifice est dur, certes, mais puisqu'il est inévitable, soumettons-nous de bonne grâce et en temps voulu. Soyons coquettes jusqu'à notre dernier jour, mais avec bon sens. Cherchons en tout l'apaisement, presque l'effacement. Craignons moins un léger retard sur la mode passée qu'une trop exacte observance de la mode du jour. Pour moins souffrir, garnissons les meubles, le décor de notre jeunesse.

L'HABITUDE

Certain docteur, dont nous ne dévoilerons pas le nom (toute vérité n'étant pas bonne à dire) avait la tête près du bonnet, ce qui ne l'empêchait pas d'être, à ses heures, le meilleur homme que la terre eût porté. Seulement, il supportait mal la contradiction.

Tout dernièrement, au cours d'une discussion sur l'inutilité de l'union sacrée, il lui arriva d'être pris à partie par l'un de ses interlocuteurs. La discussion tourna à l'aigre et s'envenima, jusqu'au moment où, excédé, rouge de colère, le Dr X... bondit sur la porte et sortit en la refermant avec fracas.

Cela fit sensation. Toutes les conversations s'arrêtèrent net. On se regarda en silence et quelques sourires silencieux évoluèrent de visage en visage.

Nous avons dit que le Dr X... était un brave homme. Il n'avait pas fait trois pas dans la rue qu'il regrettait déjà son geste.

—J'irai m'en excuser demain! se dit-il.

Et le lendemain, en effet, il s'en fut trouver son hôtesse de la veille.

—Tiens! s'écria-t-elle à la vue du pauvre homme tout déconfit, vous voilà donc, forte tête!

—Hélas, madame! Comme on a dû m'en vouloir!

—Mais pas du tout! Je vous assure!

—Mais si! Mais si! Je suis parti, hier soir, un peu brusquement. Il n'est pas de bon ton de faire claquer les portes des salons d'amis. Comment a-t-on pris la chose?

—Oh! gaiement!

—Gaiement?

—Mais oui! Tenez, Mme Z... s'est même écrié: "Diable d'homme ce docteur! Il faut toujours qu'il fasse "claquer" quelque chose... au quelqu'un!"

CONSEILS AUX JEUNES

Extrait du livre "Pages Religieuses", par René Bazin, du chapitre "Les hommes de demain."

Je voudrais que de bonne heure on habituât le jeune homme à l'idée du mariage: c'est un grand gouvernail qui donne une direction, la vraie, la droite, à la tendre jeunesse. Le premier désir d'amour est pur, il restera tel si l'objet du rêve est pur lui-même, si, à la fin des études, et comme prix du rude effort de la carrière conquise, le jeune homme entrevoit un jeune visage qui lui sourie et une jeune main loyale qui se tend vers lui.

Comme la marche est moins rude dans la solitude, comme la tentation est moins forte, parce qu'il y a un nom, parce qu'il y a un visage, parce qu'il y a des yeux toujours ouverts et qui protègent. Ne regrettez pas que vos fils aient le goût des matinées ou des soirées où ils rencontrent des jeunes filles vraiment jeunes filles et dignes d'eux. N'ayez pas peur des idylles de dix-huit ans et de vingt ans. C'est le préservatif contre les romans dégradants.

N'ayez pas peur surtout des mariages tout jeunes, de ceux où la préoccupation de la dot n'entre guère ou n'entre pas, où l'homme se dit, et veut qu'on le soutienne dans sa certitude, qu'il gagnera sa vie et celle de sa jeune femme, et celle des enfants qui viendront. C'est là la jeunesse, c'est là la vérité. Ayez peur au contraire de la remise à huitaine qui s'appelle ici la remise à la trentaine; des calculs trop longs; des attentes pendant lesquelles fatalement le coeur se dessèche ou se corrompt; de l'habitude de vivre pour soi seul, qui rend bien difficile plus tard l'obligation de vivre pour deux ou pour plusieurs. Réjouissez-vous si votre fils aime une honnête fille digne de lui, montrez-lui votre joie, que sa devise comme la vôtre soit "de se donner du mal", de peiner avec espérance, de se priver avec ambition, de lutter pour une femme qui sera votre fille et qu'il place déjà dans son rêve auprès de vous, et qui ne lui a paru si charmante que parce qu'elle ne le sépare pas de vous, et qu'elle peut vivre dans votre voisinage.

Je dirai même que, dans une famille chrétienne, il faut qu'un jeune homme entende parler du sacerdoce, qu'il sache quelle est la grandeur de cette vocation, quel besoin le monde a toujours eu d'avoir des saints. Maurice Barrès, cette belle gloire, jeune et française, le répétait tout récemment. Et qu'il avait donc raison. Vous avez tous remarqué la disproportion entre le nombre des prêtres sortis des familles de la campagne ou de familles ouvrières, et le nombre de ceux qui sortent de familles bourgeoises. Croyez bien que les vocations ont été reparties plus également, mais que beaucoup ont été tuées par la vie inutile, égoïste, et aussi par le silence des parents. Il eut suffi peut-être qu'il devinât près de lui, l'acceptation secrète de sa vocation, pour qu'un jeune homme se donnât a usalut des âmes. Il n'a rien senti et s'est tu; peut-être m'me a-t-il été habilement détourné, peut- s'est on moqué. J'ai la conviction appuyée par le souvenir de beaucoup d'existences manquées et malheureuses, qu'il y a par le monde beaucoup d'hommes qui avaient la vocation sacerdotale et qui ne l'ont pas suivie, beaucoup de femmes qui eussent été d'admirables religieuses, et qui sont aussi sacrifiées mais bien différemment.

D'où vient l'expression anglaise flirter?

Autrefois l'on disait "conter fleurette" à une femme pour dire "lui faire la cour". Et l'explication de cette expression est ainsi donnée:

Sur une ancienne monnaie française étaient gravées de petites fleurs qui firent donner à ces pièces d'argent le nom de fleurettes le nom de "florin" aurait, paraît-il, la même origine. Ainsi, les fleurettes de métal étant regardées comme un puissant moyen de séduction, on commença par dire: "compter" fleurettes. Puis ce verbe fut remplacé par le verbe "conter" et l'expression "conter fleurettes" devint courante dans le langage français pour signifier: tenir des propos galants, faire des compliments flatteurs. On ne dit bientôt même plus que "fleureter", et nous voyons ce mot dans plusieurs ouvrages du dix-huitième siècle, avec cette signification.

Les Anglais ont emprunté à notre langue le verbe "fleureter". Ils en ont fait "flirter" et flirt" et personne ne songe aujourd'hui que ce mot employé couramment en France, lui appartient depuis longtemps.

BUDGET EN VUE D'AUGMENTER LES REVENUS

Tel est le budget présenté au palement du Libre-Etat d'Irlande.

UN DEFICIT

(Presse Canadienne)

DUBLIN, 11. — Sean McEntee, ministre des Finances du Libre-Etat d'Irlande, a présenté hier au Dail Eireann un budget destiné à augmenter le revenu de 26.440.000 livres sterling et à permettre des expéditions pour 31.529.220 livres. Le budget accuse un déficit apparent de 5.089.220 livres pour la fin de la prochaine année financière. Une partie du déficit, dit le ministre, est due à des responsabilités assumées pour services additionnels, dont 2.450.000 livres en vue de contrebalancer les tarifs élevés imposés sur les produits agricoles du Libre-Etat par le Royaume-Uni.

En parlant de la situation économique en général, M. McEntee que le Libre-Etat est dans une situation unique parmi les nations du monde, parce qu'il a pu effacer sa dette flottante et réduire substantiellement le chômage. Le ministre propose un nouveau tarif de deux-cinquièmes de penny sur les journaux importés, un droit d'accise de six chelins huit pence la livre sur le tabac irlandais, à partir du 1er janvier 1934 et un droit de deux pence la livre sur les pommes importées.

UNE CAMPAGNE DES PRODUITS DE L'ONTARIO

Elle sera entreprise par le gouvernement afin de stimuler la vente des produits

A L'ETRANGER

TORONTO, 11. — Le gouvernement d'Ontario a l'intention d'entreprendre une grande campagne éducative dans la province, dans le but de déterminer les femmes à acheter des produits d'Ontario autant que possible, d'encourager la vente des produits d'Ontario dans d'autres provinces et d'établir des marchés d'outre-mer satisfaisants et rémunérateurs, annonce aujourd'hui le premier ministre Henry. Les produits d'Ontario, dit-il, seront introduits dans les foyers au moyen d'annonces, de la radiophonie et de classes de cuisson. Comme cela fut fait l'an dernier, il y aura des agents en divers endroits du Canada, lesquels feront connaître aux fermiers les conditions des marchés et des produits d'Ontario à leur arrivée. L'édifice du gouvernement d'Ontario à Londres, continue le premier ministre, sera utilisé pour la vente des produits de la ferme. Nous avons déjà là un homme qui vend des fruits et du miel, et ce dernier produit s'est vendu non seulement en Angleterre mais aussi en Hollande. Des pommes ont été vendues en Danemark, en Suède, en Belgique, en France, en Argentine et au Sud-Africain de notre édifice de Londres. Nous ferons tous les efforts possibles pour agrandir nos marchés à l'étranger.

Affiliation de l'Association de Cordonniers

LES CORDONNIERS SERONT AFFILIES A L'ASSOCIATION LOCALE DES MARCHANDS DETAILLANTS

Une importante réunion de l'Association des Cordonniers d'Ottawa eut lieu mardi soir. L'Association sera sous peu affiliée à l'Association des Marchands Détaillants d'Ottawa. M. Thompson, secrétaire des Marchands Détaillants, a assisté à la réunion des Cordonniers et discuté la question de l'affiliation.

M. Bates, de l'Association des Cordonniers de Toronto, était aussi au nombre des assistant. Il porta la parole ur des questions d'intérêt particulier pour les cordonniers.

M. Honoré Gravel, président des Cordonniers à Ottawa, occupait le fauteuil, Il présenta les visiteurs et présida la discussion sur plusieurs importantes questions.

Caledonia Springs, Ont.

M. le vicaire E. Binet de l'Orignal prenait le diner chez M. L. P. Pariseau, lundi.

M. et Mme Adélard Leduc de Montréal visitait leurs parents de Ritchance dimanche et lundi.

Mlle Annette Pagé était dans sa famille pour la ournée du dimanche.

Mlle Cécile Lalande passe la semaine à Caledonia.

Résultats des examens d'avril pour l'école de Ritchance.

IV Jr. 1—Montcalm Parisien 80%; 2—Fernand Lalonde 69%; 3—Euclide Lafleur 50%;

III Sr. 1—Jean Guy Parisien 90%; 2—Blanche Chevrier 83%; 3—Florestine Chevrier 77%; 4—Anita Lafleur 74%; 5—Rita Chevrier 71%; 6—Monique Chevrier 53%.

III Jr. 1—Jacques Yves arisien 89%; 2—Fernande Lemieux 85%; 3—Lionel Pagé 74%; 4—Lucienne Lafleur 68%.

II 1—Roger Lalonde 92%; F.-Jacqueline aPrisien 90%; 3—P.-Emile Lemieux 86%; 4—Germaine Lafleur 84%; 5—Rolland Pagé 46%.

I 1—Mathieu Parisien 83%; 2—Edgar Doth 74%; 3—Berthe Doth 72%; 4—Jacques Lalonde 55%.

• RECETTES ÉPROUVÉES ET TRÈS ALLÉCHANTES •

JAMBON PIQUANT

Quelle exquise Saveur!

Le Jambon Piquant est vraiment appétissant. Facile à préparer, aussi, et combien économique si vous suivez cette recette très simple!

Prenez 6 tranches de jambon cuit, 1 cuillerée à thé de Moutarde Keen, 1 cuillerée à soupe de vinaigre, 1 de sel et 1 de paprika, 1 cuillerée à thé de sauce Worcester, 2 cuillerées à soupe de graisse. Mélangez la moutarde, le vinaigre, le sel et les assaisonnements. Couvrez avec ce mélange chaque tranche de jambon. Placez la graisse dans une poêle à frire et lorsqu'elle sera fumante, posez-y le jambon. Faites brunir rapidement sur les deux côtés jusqu'à teinte délicate.

Le succès dépend pour beaucoup de cette cuillerée à thé de moutarde. Ne manquez pas de l'inclure et assurez-vous également que c'est de la Keen. Votre "Jambon Piquant" aura alors une saveur exquise et cette qualité fine et appétissante qui lui est propre.

La Moutarde D.S.F. KEEN

FACILITE LA DIGESTION

Récompenses pour le thé "Salada"

Voici la liste des personnes d'Ottawa et de Hull qui ont reçu la visite des représentants de la compagnie "Salada Tea", et des billets de $1,00 comme récompense offerte aux clients de la compagnie:

J. Masson, 475 Cooper; B. Desjardins, 260 Kent; G. W. Blain, 306 Nepean; J. Millar, 154 Lyon; I. Darity, 469 Laurier ouest; Mlle L. Lane, 414 Slater Ap—2; G. Gamache 562 Wellington; T. Murray, 18 Lett; A. Jamisson, 41 Ottawa; C. Bitchell, 117 Booth; T. Lawson, 142 Queen W.. E. H. Ingram, 141 Spadina; P. Grierson, 110 Bayswater; A. Wistaff, 1,082 Somerset; André Larocque, 32 Irving Ap—2; A. R. Asselin, 14 St-François, Ap—A; W. T. Cleland, 1,091 Gladstone; D. Lemieux, 46 Melrose, W. McClelland, 125 3rd Avenue; T. H. MacIntosh, 352 Somerset, C. Graham, 93 Harvey; W. Hill, 42 Havelock; R. P. Williams, 314 Driveway, S. E. Draper, 562 O'Connor; D. Lester, 79 2nd Ave; N. Simpson, 386 Cooper; A. Noel, 151 O'Connor; M. W. Taylor, 109 Gloucester; F. Carrigan, 22 Botelier; C. Benny, 31 Redpath; J. B. Lafontaine, 11 Cathcart; J. Ouellet, 315 Water Street; C. Cochmer, 284 Cricton; A. Daudelin, 54 Dufferin; B. Kirk, 18 Electric; H. J. Boudreau, 81 Charlotte; E. Bérubé, 21 Desjardins; T. E. Stacey, 32 Cobourg; G. Lacombe, 24 Amherst; J. Myre, 6 Duplessis; G. Lemay, 24 Carrières; N. Boily, 281 Montcalm; R. Boudreau, 176 St-Rédempteur; J. Langlais, 3 St-Hyacinthe; J. Michaud, 43 St-Etienne; N. Charron, 19 St-Florent; C. Boudreau, 126 St-Laurent; T. Lavoie, 46 Guertin; A. Beauchamp, 79 Dollard; E. Croteau, 41 Salaberry.

Quel sera le taux d'intérêt?

La Chambre des Communes a approuvé la résolution du ministre des finances par laquelle il demande l'autorisation de faire un emprunt ne dépassant pas $750,000,000 dans le but de payer ou de rembourser en tout ou en parti les obligations du Dominion échéant. Dès cette année le gouvernement devra "fondre et refondre" $375,000,000 d'obligations, a déclaré M. Rhodes.

M. Spencer, fermier-uni de Battle River, a exprimé l'espoir que le taux d'intérêt sur les nouvelles obligations sera moindre que 4 pour cent. En réponse à M. Ian Mackenzie, M. Rhodes a dit que la dette du Canada était de $2,013,201,570 à l'heure actuelle.

Après avoir adopté la résolution la Chambre passa le bill correspondant en première et seconde lecture.

L'A. & P. triomphe encore avec des aubaines

GÂTEAUX AUX ORANGES A. & P. Glacés Faits avec fruits entiers chacun 15c
CUBES DE LEVURE FRAÎCHE de Fleischmann . . 3 pour 10c

BLÉ-D'INDE Rouville de Choix Boite No 2
POIS Réguliers Boite No 2
TOMATES Régulières Boite No 2½
3 boites pour 23c

BOKAR CAFÉ Livre 36c
"Le Café Suprême"
CHASE & SANBORN CAFÉ Livre 41c
DATE.

DANS NOS BOUCHERIES

TRUITE SAUMONNÉE DES LACS . . . . . la livre 15c
Fraîche et ferme. 2 à 4 livres en moyenne.
FESSES D'AGNEAU – d'agneaux canadiens . . . la livre 27c
RÔTI DE CÔTES – Boeuf de choix . . . . . la livre 18c
FESSES de VEAU nourri au lait . . . . . la livre 12c
RÔTI DE VEAU Désossé . . . . . la livre 9c
RÔTI DE BOEUF, paleron . . . . . la livre 9c
RÔTI DE PORC (épaule) bien "trimmé" . . . . la livre 13c
VOLAILLES ENGRAISSÉES de Swift. "Golden West" Liv. 23c
JAMBONS "Ovenized" de Swift. Moitié ou entiers. La liv. 19c
Harengs frais . . . la liv. 5c Filets frais . . . . la livre 15c
JAMBONS PEA-MEAL . . . . . la livre 13c

SOUPE AUX TOMATES Campbell . . . . . 4 boites 29c
Catsup Crosse & Blackwell . . . . . la bouteille 15c
SAUMON ROSE de fantaisie "Some Strike" . . Grosse boite 10c
AMIDON DE MAÏS (Corn Starch) Benson . . . . Le paquet 10c
SAUCE "Chili" Quaker . . . . . Bouteille de 12 onces 10c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. LIMITED OF CANADA

20 manières de servir le Blé d'Inde

Le blé d'Inde peut être apprêté de maintes façons appétissantes, qui assurent une variété agréable aux menus d'hiver. Il existe une brochure de recettes absolument nouvelles, qui décrit vingt mets délicieux qui peuvent être faits facilement avec du blé d'Inde. Obtenez-en un exemplaire gratuit en écrivant à Joan Abbott, Service Diététique.

On a réussi à capter, dans le blé d'Inde AYLMER, la saveur et la tendreté particulières au blé d'Inde frais cueilli. Ce blé d'Inde, cultivé dans la province de Québec, est le produit de graines de choix. Cueilli au moment de sa parfaite maturité, il est mis en boîtes au bout de quelques heures, dans l'une de nos trois fabriques du Québec.

CANADIAN CANNERS LIMITED, HAMILTON, CANADA
3 Fabriques dans la province de Québec

132

BLE D'INDE AYLMER
à la saveur naturelle des grains frais enlevé de l'épi

Les quilleurs de Hull concluent la saison

LAURENCE MONTE SUR LE TRÔNE — LES GOUVERNEURS À L'OEUVRE

LES QUILLEURS DE LA CITÉ DE HULL FÊTENT LES HÉROS

Le banquet annuel de la ligue transpontine remporte un vif succès — De magnifiques prix aux joueurs

UNE SOIREE DES PLUS AGREABLES

Les rouleurs de la ligue de la Cité de Hull se sont amusés ferme au banquet annuel qui eut lieu mercredi soir au club Fairmont, rendez-vous pittoresque des sportifs de la région.

Et les vaillants bouscule-quilles qui, durant les mois d'hiver, font vivre le beau sport d'intérieur, n'ont pas tari d'éloges à l'endroit du conseil de la ligue qui les avait conviés à des agapes aussi bien apprêtées.

Car cette coutume des banquets annuels pour clôturer la saison de quilles est des plus heureuses; elle est une preuve évidente de l'harmonie qui règne chez les membres d'une ligue et du bel esprit sportif qu'on développe sur les allées.

Et, quand le dîner est sous la présidence d'un sportif du calibre d'Eugène Décosse, le succès de la soirée est assuré. Car Eugène est un de ces gars qui savent toujours très bien faire les choses. Il ne fit certes pas mentir la renommée qu'il s'est acquise il y a déjà longtemps.

LES INVITES

M. Décosse, président de la ligue, avait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Aimé Guertin, député; Wilfrid Monette, ancien président; J.-B. Pharand, propriétaire de la salle B. et B.; Christie Boland, vice-président, Paul Moussette, vice-président; Ed. Richer, secrétaire; P. Morest, trésorier; Oscar Charbonneau, Georges Charron, Georges Bilodeau, Léon Leblanc, Eugène Léonard, Romulus Beauparlant, Alexis Larose, du "Progrès de Hull" et Gil.-O. Julien.

M. Décosse souhaita la bienvenue la plus cordiale à tous les invités et invita la plupart à dire quelques mots. Tous s'exécutèrent de façon heureuse.

LES TROPHEES

Personne de ceux qui ont remporté le moindre succès au cours de la dernière saison ne fut oublié.

Le député Guertin présenta la coupe du B. et B. à M. Jo. Laflamme, capitaine du Fairmont, champion du groupe des dix quilles et de jolies coupes aux messieurs suivants qui faisaient partie de l'équipe: J. Laflamme, Albert Astri, Tom D'Arcy, Alf. Balzana, Alfred Poirier, Eloi St-Louis et Hercule Godbout.

M. W. Monette remit ensuite des coupes aux membres du Taxi Star, champion du groupe des cinq quilles. Ce sont MM. Paul Morest, capitaine; Alf. Larose, A. Astri, Raymond Champagne, Lionel Tremblay, Emile Hotte, W. Morest et A. Lambert.

A M. A. Astri, qui conclut avec la plus haute moyenne dans les deux groupes, M. J.-B. Bédard présenta deux coupes; à MM. Roméo Gratton et Georges Bilodeau, qui se classèrent en deuxième place, G.-O. Julien présenta des coupes d'égale valeur; MM. Y. Paquin et F. Balzana, qui arrivent en troisième place, reçurent des mains de M. G. Bilodeau chacun une coupe.

AUX GERANTS

M. Alexis Larose présenta aux gérants des divers clubs de beaux chandails, dons du conseil de la ligue. En voici les noms:

Groupe de dix quilles— J.-E. Laflamme, du Fairmont; Th. Patrice, du Simpson; Léo Isabelle, des Voyageurs de Commerce; L. Groncin, Du Villeneuve; A. Lover, du Lover; Ch. Boland, du Boland.

Groupe des cinq quilles— P. Morest, du Taxi Star; G.-E. Benoit, du Ben's Tobacco Store; P. Moussette, du Blackburn-Molson; R. Gratton, du Grand Hôtel; A. Grenier, du Hull-Tennis; A. Caron, des Canadiens de Naissance.

MM. Alf. Balzana et A. Chénier qui réussirent le meilleur total aux dix et aux cinq quilles et MM. Lapointe et O. Charbonneau qui firent les plus hautes séries, reçurent chacun des trophées appropriés.

POUR LES ETOILES

M. J.-B. Pharand présenta de jolies cravates aux joueurs suivants qui furent choisis au sort au sein de chaque équipe: Tom D'Arcy, du Fairmont; A. Cantin, du Simpson; E. Audette, des Voyageurs de Commerce; E. Latrémouille, du Villeneuve; R. Beauparlant, du Loyer; le professeur Dubois, du Boland; Alf. Larose, du Taxi Star; N. Poirier, du Ben's Tobacco Store; Rémi Rocque du Grand Hôtel; Georges Langill, du Blackburn-Molson; Donat Vien, du Hull-Tennis; Arthur Beauvais, des Canadiens de Naissance. M. Pharand en donna en plus à MM. Richer et Morest, respectivement secrétaire et trésorier de la ligue.

Avant de se séparer, les convives eurent le plaisir d'entendre quelques mots des capitaines des clubs et de M. Charbonneau, gérant de la salle d'amusements B. et B.

M. P. Moussette profita de l'occasion pour offrir au nom des quilleurs un chandail au président Décosse, qui sut remercier en termes heureux.

L'AU REVOIR

M. Georges Charron, gérant de la Blackburn Ginger Ale chanta, comme seul il est capable de le faire, des refrains de son répertoire. M. Honoré Bélanger lança quelques chansons à répondre, M. Noël Poirier joua de la ruine-babines, M. Tom D'Arcy dansa, puis, après avoir entonné l'hymne national, tous se séparèrent en se disant au revoir, à bientôt.

TORONTO EST ENFIN STOPPÉ

ALBANY FORCE LE MAPLE LEAF A UN PARTAGE — BUFFALO GLISSE TOUJOURS.

TORONTO.—Albany et Toronto ont partagé la double partie qui eut lieu ici mercredi.

Les Leafs gagnèrent la première joute, par 6 à 1, et Albany prit l'autre, 14 à 1.

LES RESULTATS

Première Partie

Albany ..... 000 010 000—1 6 0
Toronto .....030 300 00x—6 9 1
Willis, Porter et Legett; Colier et Heving.

Deuxième partie

Albany ..... 110 021 0—14 15 0
Toronto ..... 000 001 0— 1 6 2
Ragland et Legett; Frazier, Wilson, Brame et R. Smith.

AUTRES JOUTES

A Bufalo:

Newark ..... 003 002 002—7 11 0
Buffalo ..... 000 101 100—3 16 0
Weaver, Murphy et Hargreaves; Brewer, Caraway, Bartulis et Danning.

Deuxième Partie

Newark ..... 203 001 2—8 10 0
Bufalo ..... 001 001 0—2 9 1
Chandler et Kies; Galifvan, Caraway et Munn.

A Rochester:

Baltimore . 102 000 010 002—6 11 1
Rochester - 000 022 000 000—4 10 2
Pickrell, Smythe et Linton, Gaston; Winford, Ostermueller, Wetherell et Hinkle.

Deuxième Partie

Baltimore ..... 210 111 0—6 10 2
Rochester ..... 020 200 0—4 7 0
Mattingly, Tauscher et Linton; Smith et Hinkle.

LA VICTOIRE DE NOS GARS

UN COUP D'OEIL SUR LE TRAVAIL QUE FIRENT MARDI SOIR LE DROIT ET L'ANTALGINE.

Voici le résultat officiel de la joute de mardi dans la Nationale entre Le Droit et l'Antalgine-Régal:—

ANTALGINE-REGAL

	AB	HR	PO	A	E
E. Raizenne, c-a.	4	0	1	2	1	3
A. Demeule, 3b	3	0	1	1	2	0
A. Cousineau, rec.	3	1	1	5	1	1
J. R. Crevier, 2b	3	1	1	1	2	0
O. Parisien, 1b	4	0	0	6	0	0
G. Fortier, lanc.	4	0	0	0	5	0
A. Normand, cd	4	1	1	2	0	1
E. Denault, cg	3	1	1	1	0	0
J. P. Paquette, cc	3	1	1	1	0	0
Total	31	5	7	19	11	5

LE DROIT

	AB	HR	PO	A	E
A. Gascon, 1b	4	2	0	9	0	0
A. Cholette, cg	4	1	2	1	0	0
O. Dicaire, 3b	4	0	0	0	2	0
Ed Ouellette, 2b	4	1	1	0	2	0
P. Cholette, cc	4	1	1	1	0	0
J. Ouellette, c-a	4	3	2	1	2	2
R. Hillman, cd	4	0	2	1	0	1
S. Smith, rec.	3	0	0	8	1	1
P. E. Rioux, lanc.	3	0	0	0	10	1
Total	34	8	8	21	17	5

Par manche:—
Antalgine-Régal . 210 400 0—7 5 5
Le Droit ..... 100 102 4—8 8 5

Circuits: E. Denault, R. Hillman, 3 buts: Jos. Ouellette, 2 buts: J. R. Crevier, J.-P. Paquette, A. Gascon, A. Cholette. Retirés par Fortier: 5, par Rioux, 8. Buts sur balles de Fortier, 0, de Rioux, 3.

LE CLASSEMENT

	J.	G.	P.	Moy.
Le Droit	3	3	0	1,000
Antalgine Régal Bev.	3	2	1	,667
Arvisais Frères	2	1	1	,500
Reboul A.C.J.C.	2	1	1	,500
Ouellette-Alberta	2	0	2	,000
Emerald Dry	2	0	2	,000

JOUTE CE SOIR

A 6 h. 30— Arvisais Frères contre Ouellette-Alberta Hôtel.

LES COURSES EN MARYLAND

SWEEPING LIGHT PREND LA MESURE DE BONS ADVERSAIRES DANS LE PRIX ARUNDEL.

PIMLICO. — Sweeping Light, coursier de M.-J. Lacey a récompensé le talent en gagnant le prix Arundel, une des vedettes de la séance de mercredi au champ local.

C'était une affaire d'un mille et un furlong et Sweeping Light, après avoir suivi The Nut et Scott Gold jusqu'au dernier coin, prit rapidement la tête et battit Scotch Gold d'une demi-longueur.

LES RESULTATS

Première Course

1—Damascene, Jones, $8, $4.40, 2.20. 2—Canterwood, Gilbert, $7.60, 260. 3—Bokie B., Dablson, $2.20. Temps, 1,52" pour un mille 1-16.

Deuxième Course

1—Aske, Haines, $5.40, 3.40, 2.40. 2—Précurseur, H. Elston, $3.60, $3. 3—Wild Rosebud, Morrison, $4.60. Temps, 50 secondes 1-5 pour quatre furlongs.

Troisième Course

1—Indigo, McKinney, $4, $3.40, 2.60. 2—Jack Anthony, Collins, $3.80, 2.60. 3—George Jessel, M. Mergler, 3.40. Temps, 4' 42" 3-5 pour les deux milles et quart du steeplechase Glenmore.

Quatrième Course

1—Rehoboth, Haines, $17.40, 6.40, $4. 2—Clotho, Gilbert, $5.60, $4. 3—Kakapo, Dabson, $4.60. Temps, 1, 14" 4-5 pour les six furlongs du handicap Gradué, clase "A".

Cinquième Course

1—Sweeping Light, Petz, $4.80, 3.60, 2.60. 2—Scoth Gold, Bepshak, $10, $4.60. 3— The Nut, Steffer, $260. Temps, 1' 56" 2-5 pour le mille

Sixième Course

1—Snobful, Gilbert, $10, $4.20, 2.80. 2—Levaal, Morrison, $3.60, 2.80. 3—Royal Past, Jones, $3,40. Temps, 1' 16" pour les six furlongs du handicap Gradué, classe "B".

Septième Course

1—Allanah, Bejshak, $12.80, 5.80, 4.60. 2—Help Me, McTaggart, $5.80, $4. 3—Gay Party, Erickson, $3. Temps, 1' 16" 1-5 pour les six furlongs du handicap Gradué, classe "C".

Huitième Course

1—Mainsheet, Haines, $6.60, 3.20, 2.40. 2—Bright Bird, Dabson, $4.20, 2.60. 3—Tuffy G. Morrison, $2.60. Temps, 1' 56" pour un mille et un furlong.

LES HONNEURS A LAWRENCE

LE PUGILISTE DE TORONTO DECROCHE LE CHAMPIONAT POIDS-PLUME CANADIEN

MONTREAL— Bobby Lawrence, de Toronto, a pris le titre poids-plume canadien, grâce à la victoire qu'il a remportée mercredi soir sur Alan Foston, de Vancouver, dans le match décisif qui eut lieu mercredi soir au Forum.

Une série de droits à la mâchoire mit Foston hors de combat au cinquième assaut. L'affaire devait être de dix rondes.

Un ralliement dans les derniers assauts a valu à Billy Hogan, de New-York, la décision sur Billy Townsend de Vancouver.

Albert Ladou, Algérien qui habite maintenant New-York, a triomphé facilement de Wilbur Chevalier, poids-plume local.

L'Arbre de la Science

Choses diverses du domaine universel qu'il est bon de connaître

LE Kyffhaueserbund — l'association allemande des vétérans de la grande guerre—compte 3.000.000 de membres. Ce groupe appuie Hitler.

* * *

LE professeur Robert-L. Greene, directeur du collège de pharmacie à l'Université Notre-Dame, opine que le corps humain a été créé pour vivre au moins 1000 ans. La nourriture que l'on impose aujourd'hui à l'homme réduit de beaucoup la durée de la vie.

* * *

MARS est une des planètes les plus petites. Son diamètre est de 4216 milles. Celui de Mercure, la plus petite de toutes les planètes, est de 3016 milles.

* * *

LA population de l'Australie et de la Polynésie est d'environ 9.000.000 d'âmes.

* * *

L'ETAT de New-York a en 1932 émis des permis à 2.287.804 automobiles. C'est une baisse de 53.483 sur le chiffre de 1931.

* * *

UNE fabrique italienne vient de mettre en circulation un automobile dont le moteur fonctionne au gaz de charbon de bois. La machine peut faire 65 kilomètres à l'heure et le coût du combustible n'est que de 75 livres pour 1000 milles.

* * *

LE RESPECT HUMAIN

Des jugements d'autrui nous trem-
[blons follement;
Et chacun l'un de l'autre adorant
[les caprices,
Nous cherchons hors de nous nos
[vertus et nos vices.
—Boileau.

* * *

Et Marat disait:
—L'aigle va toujours seul et le dindon fait troupe!

* * *

FOLIES-SENTIMENTALES

PLUS d'un ignorant passe pour sage parce qu'il sait se taire à temps!

C'EST bien votre véritable ami celui qui vous montre vos défauts mais, dites donc, n'avez-vous pas souvent envie de l'étouffer!!

* * *

LE 11 MAI

1653—Les Iroquois font subir le supplice au Père Breteux, près des Trois-Rivières.

* * *

1676—Le Conseil suprême approuve le code régissant la vie sociale et publique de la Nouvelle-France.

* * *

1690—Menneval cède Port-Royal à l'amiral Phipps. Dix-sept jours plus tard, Portneuf reprend la place.

* * *

1756—Montcalm, de Lévis, Bourlamaque et Bougainville arrivent à Québec. Montcalm prend le commandement des troupes françaises.

* * *

1826—Le canal de Lachine est ouvert à la navigation.

* * *

1856—Monseigneur John Farrell est sacré évêque de Hamilton. Il meurt le 26 septembre 1873.

* * *

1870—Le gouvernement britannique paie, au nom du Canada, 300.000 livres à la compagnie de la baie d'Hudson pour le territoire qui forme aujourd'hui le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan et les Territoires.

* * *

1880—Sir A.-T. Galt, un des Pères de la Confédération, est nommé haut commissaire canadien à Londres.

* * *

1883—Plusieurs Indiens de Caughnawaga se rendent à New-York, où ils s'enrôleront dans le cirque de Barnum pour la saison.

* * *

1903—L'hôtel King Edward à Toronto, ouvre ses portes.

* * *

1925—Décès du colonel E.-J. Usher, huissier de la verge noire au sénat canadien depuis le 1er mars 1904. C'était un ancien journaliste.

* * *

1932—Vingt-quatre membres du collège des cardinaux offrent leurs félicitations à Pie XI, à l'occasion de la Saint-Achille, fête patronale du Souverain Pontife.

LES SOIRÉES DE SAINTE-ANNE

LE CARRE ANGLESEA SERA BIEN EMPLOYE AU COURS DE LA SAISON.

Le conseil d'administration du carré Anglesea, siégeant sous la présidence de M. Mendoza Normand, a distribué comme suit les soiréees au champ de Ste-Anne:

Lundi—Cercle social Ste-Anne.
Mardi—Ligue Twilight.
Mercredi—Ligue de l'Est-Ottawa.
Jeudi—Cercle social Ste-Anne.
Vendredi—Ligue des paroisses catholiques.

LES COURSES À JAMAICA

JAMAICA— Blind Bowboy, rejeton d'Epinard, a porté les couleurs de Pete Bostwick à une victoire très facile sur Hélianthus dans le prix "Fleet", épreuve principale de la séance de mercredi au champ local.

Il finit le trajet de six furlongs avec une marge de huit longueurs. Quel Jeu, espoir de l'écurie Arden qui se plaça quatrième dans le Paumanok, arriva troisième, battu d'une tête.

LES RESULTATS

Première Course

1—Macadam, Coucci, 3 à 5, 1-5, xx.
2—Biddy Gal, F. Horn, 8 à 1, 8-5, 3-5.
3—Cohort Miss, Shaw, 6 à 1, 5-2, 6-5. Temps, 1 minute 4-5 de seconde pour cinq furlongs.

Deuxième Course

1—Prospect Park, Coltiletti, 4 à 5, 1-4, xx.
2—Corkscrew, Lewis, 4 à 1, 8-5, 2-5.
3—Border King, Bellizzi, 15 à 1, 6-1, 3-1. Temps, 1' 1" pour cinq furlongs.

Troisième Course

1—Spring Fever, Bellizzi, 8 à 1, 5-2, 7-5.
2—Dark Seeker, Gorman, 7 à 2, 7-5, 3-5.
3—Pending, H. Richard, 7 à 2, 7-5, 3-5. Temps 1' 13" 3-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Blind Bowboy, Mills, 9 à 5, 2-5, xx.
2—Hélianthus, Bellizzi, 2 à 1, 3-5, xx.
3—Quel Jeu, Lang, 5 à 2, 4-5, xx. Temps, 1' 12" 1-5 pour les six furlongs du prix "Fleet".

Cinquième Course

1—Al Neiman, F. Horn, 6 à 5, 2-5, xx.
2—Turf God, M. Garner, 20 à 1, 7-1, 3-1.
3—Raccoon, Bellizzi, 8 à 5, 3-5, xx. Temps, 1' 42" pour un mille 1-16.

Sixième Course

1—Boocap, Kneessi, au pair, 1-2, 1-4.
2—Don't Blush, Decamillas, 8 à 1, 3-1, 8-5.
3—Solace, Wholey, 7 à 1, 5-2, 7-5. Temps, 1' 48" pour un mille 1-16.

ZBYSZKO POURSUIVI

NEW-YORK— Mlle Gladys Buszek, institutrice de Winnipeg, poursuit Stanislas Zbyszko en rupture de ban. Elle lui réclame dollars 100.000.

La cause s'instruira devant les tribunaux de New-York.

PUGILISTE DECEDE

LONDRES.—Joseph Battye, pugiliste anglais bien connu, a succombé aux blessures qu'il reçut lundi soir dans un combat avec John Gibson.

Les Macks se lancent

LES ATHLETIQUES SE RAPPROCHENT DU TRONE EN GLISSANT DEUX DEFAITES AUX TIGRES.

DETROIT. — Les Athlétiques ont infligé une double défaite aux Tigres, dans des matchs de la ligue Américaine disputés ici mercredi.

Les pointages furent de 3 à 2 et 6 à 4.

La troupe de Mack gagna, grâce à des coups opportuns.

Les résultats:

1re partie:

Philadelphie . . 000 200 100—3 5 1
Détroit . . . . 000 000 101—2 8 1
Cain et Cochrane; Marberry, Wyatt et Desautels, Hayworth.

2e partie:

Philadelphie . . 011 100 030—6 14 1
Détroit . . . . 010 100 002—4 7 4
Walberg et Cochrane; Sorrell, Hogsett et Hayworth.

AUTRES PARTIES

A Cleveland:

Boston . . . . 002 000 000—2 7 3
Cleveland . . . 100 020 01x—4 6 1
Weiland et Gooch; Hudlin et Myatt.

A Chicago:

New-York . . 000 001 100— 2 6 1
Chicago . . . 252 001 00x—10 14 2
Gomez, Macfayden, Jablonowski et Jorgens; Janes et Berry.

A St-Louis:

Washington . . 000 000 000—0 7 1
St-Louis . . . 000 000 05x—5 6 1
Whitehill et Sewell; Blaeholder et Ruel.

KLEIN FRAPPE TROIS COUPS

PHILADELPHIE. — Les Cincinnati Reds ont mercredi remporté une double victoire sur les Phillies dans des matchs de la ligue Nationale.

Les Reds gagnèrent la première bagarre par 10 à 7, grâce à un ralliement de six points en sixième manche, que déclencha le circuit de Hafey. Chuck Klein contribua deux circuits au total des Phils.

Les résultats:

1re partie:—

Cincinnati . . . 201 006 001—10 14 0
Philadelphie . 302 010 100— 7 13 3
Lucas, Kolp et Lombardi; J. Elliott, Liska, Hansen et Davis.

2e partie:—

Cincinnati . . . . 020 010 100—4 9 0
Philadelphie . . . 200 000 001—3 9 0
Johnson et Hemsley, Lombardi; A. Moore et Todd.

Seules parties jouées mercredi dans la Nationale.

LES GOUVERNEURS DE LA NATIONALE SE RÉUNISSENT À N.-Y

LES COURSES À CHURCHILL

BABY STARE ET LIKEWISE GAGNENT LES EPREUVES JUVENILES — DEUX VICTOIRES DE KERN.

LOUISVILLE—Voici les résultats des courses de mercredi à Churchill Downs:—

Première Course

1—Otherwise, Kern, $3.30, 2.60, 2.20.
2—Volwood, Wright, $3.26, 2.50.
3—Billie's Orphan, Westrope, $2.64. Temps, 1' 15" 3-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Baby Stare, McCrossen, $12.72, 8.54, 4.92.
2—Leaflet, G. Elston, $4.82, 4.38.
3—Courland, W. Pool, $4.54. Temps, 55" 4-5 pour quatre furlongs et demi.

Troisième Course

1—My Blaze, W. Pool, $10.70, 5.92, 4.46.
2—Threat, Westrope, $6.42, 4.12.
3—Axtel, Allen, $4.82. Temps, 1' 15" 4-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Likewise, Kern, $2.94, 216, 2.10.
2—Cash Surrender, Finnerty, $2.84, 2.10.
3—Speedy Skippy, Corbett, $2.10. Temps, 56 secondes 1-5 pour quatre furlongs et demi.

Cinquième Course

1—Voltina, Wright, $12.60, 6.56, 5.98.
2—Circéan, Mayer, $60.72, 36.90.
3—Tabby, Ruder, $5.36. Temps, 1' 43" 1-5 pour un mille.

Sixième Course

1—Olive Sabbath, Allen, $7.18, 4.54, 3.56.
2—New Baby, Westrope, $5.38, 4.72.
3—Olive A., Beck, $21.22. Temps, 1' 44" 4-5 pour un mille.

Septième Course

1—Royal Sport, Beck, $19.16, 8.22, 5.06.
2—Ed Lark, Guerra, $6.16, 4.20.
3—Thistle Fyrn, L. Fisher, $3.72. Temps, 1' 51" 1-5 pour un mille 1-16.

Huitième Course

1—Kuvera, Westrope, $5.44, 3.50, 3.56.
2—Chêne, G. Elston, $6.20, 4.96.
3—Gibby's Choice, H. Fisher, $4.22. Temps, 1' 50" 3-5 pour un mille 1-16.

On s'attend une séance mouvementée lorsque les magnats se réuniront

DES DIFFICULTES QU'IL FAUT REGLER

Les gouverneurs de la ligue Nationale se réunissent samedi à New-York en assemblée mi-annuelle pour discuter d'importantes questions relatives à l'administration du grand circuit de hockey.

On s'attend à une séance passablement mouvementée, car certains magnats américains en veulent au président Calder. Il faudra aplanir les difficultés qu'ont surgi entre Tommy Gorman et Charlie Adams d'une part, et Charlie Adams et Leo Dandurand d'une autre.

Ce M. Adams, appuyé de d'Art. Ross, n'est pas un homme doux à manier. Il n'entend pas à rire et la lutte qu'il déclenchera samedi fera probablement époque dans les annales du sport d'hiver.

MM. Frank Ahearn et Red Quain représenteront le club Ottawa à l'assemblée.

PARISIEN EST MIS AU CLOU

La ligue de balle molle Nationale, réunie mercredi en assemblée extraordinaire, a décidé d'interdire le joueur Parisien, de l'Antalgine, pour une partie.

Le protêt de l'Antalgine a été confié au conseil.

LES CIRCUITS

COUPS MERCREDI

Klein, Phillies, 3; Davis, Phillies, 1; Hafey, Reds, 1; Johnson, Athletiques, 1.

LES MENEURS

Gehrig, Yankis, 7; Klein, Phillies, 6; Ruth, Yankis, 5; Lazzeri, Yankis, 5; Berger, Braves, 5; Hartnett, Cubs, 5.

Totaux: Américains, 81; Nationale, 66. Total, 147.

WRIGLEY'S SPEARMINT GUM
FRAICHE - PEU COUTEUSE - SATISFAISANTE

FÊTE DE LA REINE
Taux spéciaux entre tous points au Canada
PRIX DU BILLET SIMPLE POUR ALLER ET RETOUR
VOYAGE D'UN JOUR—Bon pour aller sur tout train après 1 a.m., heure normale, le 24 mai. Valable sur tout train pour retour au point de départ jusqu'au 24 mai.
BILLET SIMPLE PLUS UN QUART pour ALLER-RETOUR
VOYAGE DE DEUX À TROIS JOURS—Valable pour aller depuis midi, mardi, le 23 mai, jusqu'à midi, le 24 mai. Retour valable pour départ du point de destination pas plus tard que jeudi, à minuit, le 25 mai, heure normale.
Exemples de prix aller et retour d'OTTAWA à

	Billet de 1 jour	Billet de 2-3 jours		Billet de 1 jour	Billet de 2-3 jours
Montréal	$3.85	$ 4.85	Hamilton	9.85	12.35
Québec	9.20	11.50	London	12.45	15.60
Sherbrooke	7.55	9.45	Niagara Falls, Ont.	11.35	14.20
Toronto	8.50	10.65			

Prix de passage proportionnellement réduits entre tous les autres points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis. 1207
Pour prix des billets et autres renseignements, s'adresser aux agents des chemins de fer
PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

Une MARQUE DE DISTINCTION

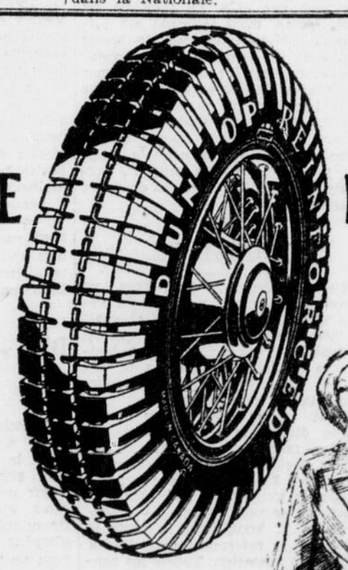

Quelques Distingués Usagers des PNEUS FORT DUNLOP
Sa Majesté le Roi George V
Son Altesse Royale le Prince de Galles
Son Excellence le Gouverneur Général du Canada
Son Excellence le Vice-Roi de l'Inde
Le Capitaine Sir Malcolm Campbell

Les 61 RECORDS OFFICIELS MONDIAUX DE VITESSE EN AUTO FURENT ÉTABLIS SUR DES PNEUS DUNLOP

Le pneu "FORT" DUNLOP se réclame d'un patronage plus distingué et d'une plus haute réputation de recommandabilité qu'il n'en a jamais été accordé à aucun pneu.

Pour les familles nobles et marquantes en Grande-Bretagne—comme dans chaque pays où il a pénétré—le pneu "FORT" est plus qu'un simple pneu. C'est un symbole de perfection, un accessoire indispensable à tout bel auto.

Le pneu "FORT" a acquis cette préséance parce que le coût ne fut pas un facteur de dépréciation du dessin et de la construction. Le souci de la perfection fut la seule règle directrice. Il en résulte que le pneu "FORT" est un pneu d'un prix plus élevé—et est en même temps le plus économique.

Maintenant fabriqué au Canada en un nombre limité de dimensions, le "FORT" est le plus en vue d'une série complète de pneus DUNLOP qui vous offre une valeur insurpassée dans n'importe quelle catégorie de prix.

Dunlop Tire & Rubber Goods Co., Limited

FORT DUNLOP
"Le Meilleur Pneu au Monde"

pneu FORT DUNLOP RENFORCÉ

VENDUS PAR
Bryson-Graham Limitée
Vous pouvez acheter les pneus selon notre Mode de Versements Echelonnés du CLUB GRA-SON.

- SPORT -

LE TOURNOI A LIEU SAMEDI

LE CONCOURS DE GOLF JUVENILE EST MONTE AU CLUB RIVERMEAD.

Un groupe imposant de jeunes golfeurs participera au tournoi juvénile qui a lieu samedi au club Rivermead sous la direction de M. A.-L. Dubé.

La session commence à 7 heures précises.

Voici la liste des candidats avec le handicap de chacun et l'heure de son départ:

	Hand.	Heure
1—F. Orme	8	9.00
2—I. Vessie	7	9.00
3—D. Warwicker	9	9.05
4—C. Ludington	9	9.05
5—C. Marshall	8	9.10
6—G. Carson	7	9.10
7—G. Harry,	9	9.15
8—M. McLean	9	9.15
9—A. Booth	2	9.20
10—W. Marshall	4	9.20
11—W. Murray	10	9.25
12—J. Wallis	9	9.25
13—E. Brunton	6	9.30
14—C. Booth	2	9.30
15—D. Hawken	9	9.35
16—D. Evans	9	9.35
17—D. Brunton	6	9.40
18—A. Ward	6	9.40
19—W. Merrill	7	9.45
20—M. O'Leary	7	9.45
21—J. Murray	10	9.50
22—W. Sharp	9	9.50
23—W. Ronson	8	9.55
24—R. Thornton	7	9.55
25—C. Monk	4	10.00
26—L. Cox	5	10.00
27—R. Wright	5	10.05
28—M. Kert	5	10.05
29—J. Graham	3	10.10
30—F. Davies	9	10.10
31—G. Brown	7	10.15
32—P. Freidman	9	10.15
33—J. Whelan	9	10.20
34—K. Wolfe	9	10.20
35—G. Young	8	10.25
36—G. Tilley	5	10.25
37—K. Finnie	8	10.30
38—C. Ault	8	10.30
39—R. Wilson	10	10.35
40—B. Chipman	10	10.35
41—G. Wolfe	7	10.40
42—H. Ewan	9	10.40

SUR LE TURF

Le colonel Bradley est le seul propriétaire de pur-sang qui ait décroché les honneurs du derby du Kentucky à quatre reprises.

$ $ $

Jack Thorpe, qui exerce les chevaux de l'écurie Seagram depuis 34 ans, dit que King O'Connor sera un facteur sérieux dans le Prix du Roi.

$ $ $

La direction de Long Branch a reçu des demandes pour 800 stalles. Il lui a fallu en rejeter plusieurs vu que les écuries de ce champ ne contiennent que 544 stalles.

$ $ $

Le jockey Madeley qui fit la campagne au parc Hialeah et à Hâvre-de-Grâce, travaillera cet été sur les pistes ontariennes.

$ $ $

Eddie Léger, jockey en titre de l'écurie Seagram, est attendu à Toronto aujourd'hui ou demain.

$ $ $

Myron Davis et Walter Mara, deux assistants du starter Marshall Cassidy, ont commencé l'entraînement des pur-sang à Toronto.

$ $ $

La direction du parc Thorncliffe a monté quatorze courses réservées exclusivement aux chevaux canadiens. La principale de ces épreuves - portant le nom de Prix du Prince de Galles, aura une valeur ajoutée de dollars 2500. Elle est à l'affiche pour le 3 juin.

IL EST FUSILLE

ROME, 11— Un officier naval convaincu d'avoir révélé des plans de ports maritimes à une puissance étrangère a été fusillé dans le dos. Un homme et une fille ont été conduits à la prison comme complices.

LES STAKES À YOUNG LOVER

LE POULAIN DE BUTT BAT UN GROUPE SOLIDE DE CANDIDATS AU DERBY ANGLAIS

NEWMARKET— Young Lover, poulain que sir Alfred Butt a inscrit au derby anglais, a gagné les stakes de Newmarket, disputés ici mercredi sur la distance d'un mille et quart. Il battit d'une demi-longueur King Salmon à sir H. Cunliffe-Owen, le vainqueur des Deux Mille Guinées.

Assuérus au comte de Rivaud, arriva troisième, battu de trois quarts de longueur pour la place.

Le vainqueur, coté à 100 pour 6, enrichit son propriétaire de 5.000 livres et les extras.

Young Lover est coté à 20 pour 1 dans les livres du derby. King Salmon est à 100 à 7. Le choix populaire se porte présentement sur Hyperion, poulain de lord Derby qui est à 9 pour 1.

LA BALLE AUX BASES

VOICI les seules recrues qui ont à date fait du bon travail dans les ligues majeures en 1933 — Walter Beck, de Brooklyn; Russ van Atta et Don Brennan, des Yankis; Ed Linke, de Washington; Ed Fallenstein, des Braves; "Schoolboy" Rowe, de Détroit, tous lanceurs; Mike Higgins et Bob Johnson, intérieurs des Athlétiques; Gyselman, 3e- base des Braves.

• • •

BILL Knickerbocker, jeune champ-court des Indiens, ne fait pas fureur. Il ne frappe que pour une moyenne de, 128.

• • •

LES Chicago Cubs ont renforci de beaucoup Albany en lui cédant Vince Barton et Stanley Hack.

• • •

AL Cohen, un des seuls juifs dans le domaine de la balle, vient d'apposer sa signature à un contrat des Phillies.

• • •

CHUCK Klein a fait son jars mercredi et ses trois circuits l'ont casé sur les talons de Lou Gehrig dans la course aux honneurs. Il en a maintenant six à son crédit contre les sept de Lou.

• • •

SCHULTE, de Washington, est aujourd'hui en tête des frappeurs majeurs avec une moyenne de, 393. Hartnett, des Cubs, le suit avec ,384.

• • •

LEO Durocher, ci-devant des Yankis et maintenant des Reds, est un des plus brillants joueurs de champ court dans la Balle Organisée.

LE CLASSEMENT

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.
New-York	14	8	,636
Cleveland	14	8	,636
Washington	14	9	,609
Chicago	13	9	,591
Philadelphie	9	11	,450
Détroit	10	13	,435
St-Louis	8	16	,333
Boston	6	14	,300

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.
Pittsburg	14	5	,737
New-York	12	7	,632
St-Louis	11	10	,524
Cincinnati	10	10	,500
Chicago	10	11	,476
Brooklyn	8	10	,444
Boston	10	13	,435
Philadelphie	6	15	,286

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.
Newark	15	8	,652
Baltimore	16	11	,593
Montreal	13	9	,591
Toronto	15	12	,556
Rochester	12	11	,522
Albany	10	14	,417
Jersey-City	8	12	,291
Buffalo	6	17	,261

Un Sou par Mille
EXCURSIONS
en Première Classe
à l'OUEST

De toute gare dans l'est du Canada
à toute gare de l'ouest du Canada (Port Arthur, Armstrong et au-delà).

DEPARTS: Tous les jours du 31 mai au 15 juin, inclusivement.

VALIDITÉ: 30 jours.

Exemples (prix aller et retour)
de OTTAWA à

Winnipeg	$25.00	Jasper	$43.50
Régina	32.25	Banff	43.50
Saskatoon	34.50	Kamloops	49.50
Prince Albert	35.50	Prince Rupert	55.00
Calgary	41.75	Vancouver	55.00
Edmonton	41.75	Victoria	56.75

REDUCTIONS PROPORTIONNELLES ENTRE D'AUTRES GARES

Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans. Place gratuite pour enfants au-dessous de 5 ans.

ADMISSION AUX VOITURES-TOURISTES

Ces prix ne comprennent que l'admission aux voitures de première classe. Avec un petit supplément au prix du billet chaque voyageur peut retenir une couchette à bord des voitures-touristes, au prix régulier.

COMME LE NOMBRE DE COUCHETTES À BORD DES VOITURES-TOURISTES EST LIMITÉ IL SERAIT PRUDENT DE LES RETENIR AU PLUS TÔT CHEZ L'AGENT LOCAL.

ARRÊTS FACULTATIFS — à Port Arthur, Armstrong et au-delà.

Pour location des couchettes dans les voitures-touristes et renseignements complémentaires s'adresser aux agences des

M-35F-O

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

LA FUSION DE DEUX LIGUES

L'INTERNATIONALE ET LA CANADA-AMERICAINE S'ALLIERAIENT POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE.

BUFFALO. — La ligue de hockey Internationale, siégeant ici mercredi en assemblée mi-annuelle, s'est ajournée après avoir étudié la possibilité d'une fusion avec la ligue Canado-Américaine et d'accorder une charte à Rochester en New-York, si la situation s'annonce bien.

La ligue a donné au président Charles King l'autorisation de s'aboucher incessamment avec James Dooley, président de la Canado-Américaine.

Ce dernier circuit se compose de Québec, Philadelphie, New-Haven, Providence et Boston, tandis que l'Internationale a des équipes à Windsor, London, Détroit, Buffalo, Syracuse et Cleveland.

Le projet de fusion sera étudiée le 14 courant à l'assemblée mi-annuelle de la Canado-Américaine.

VERNER, Ont.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Onésime Pépin, décédée samedi, le 1er avril, à sa demeure après une maladie de quelques jours. Elle était âgée de 76 ans. Ses années furent marquées de bienfaits sans nombre. Plusieurs nièces et neveux lui doivent l'instruction et leur vocation. Son époux l'a précédée dans la tombe, il y a deux ans. Durant sa maladie, elle n'a cessé de donner aux parents et ami qui la visitaient l'exemple de la résignation et de la piété la plus fervente. Demeurant dans la paroisse depuis quatorze ans, elle s'était fait de nombreux amis.

Dimanche, à quatre heures 30, un libéra fut chanté, par M. l'abbé O. Racette, en présence d'un grand nombre de fidèles. Les porteurs étaient les trois neveux, Henry, Georves et Alfred Beauchesne, MM. Johnny et Clodémir Guénette et Alfred Lachance. L'inhumation eut lieu à Gentilly, où Mme Pépin demeura penlant un bon nombre d'années.

Elle laisse trois frères, MM. Arthur et Zéphirin Beauchesne, à eGntilly, et plusieurs neveux et nièces, entr'autres quatre religieuses: Sr. Marie des Archanges, à Hudson Falls, N.-Y., Sr. Marie Antoinette, dans l'Abitibi, Sr. Marie du Précieux-Sang, à Hull, et Sr. Marie de la Trinité, à New-York. A la famille éprouvée, nous offrons nos plus sincères sympathies.

A l'occasion de la mort de Mme Onésime Pépin, M. et Mme Alfred Beauchesne, de North-Bay, et M. Georges Beauchesne, de Sudbury, étaient de passage ici.

M. et Mme J. Bellefeuille, des Chûtes l'Esturgeon, assistaient au service de Mme Bellefeuille, la semaine dernière.

LEFAIVRE, Ont.

11.

M. et Mme Albani Leduc de Beauharnois ont rendu visite à M. et Mme Théodore Piladeau.

Mme Jules Russel de Fasselt a conduit Mlle C. Provinciale au couvent de Lefaive.

M. Polidor Parisien, de Lorignal, et Mlle Raphaël Leclair étaient parmi nous dimanche dernier.

M. et Mme Eugène Desrosiers et leur fille Edna, Mme Lavoie, de Pte. aux Chênes, et M. Emerie Daoust, de St-Jéraume, prenaient le dîner chez M. Camille Comtan, dimanche.

M. Philippe Thivierge, Mlle Bertha Desrisiers, Mlle Irène Thivierge prenaient le souper chez M. Andrie Kingsbuny, dimanche.

Mlle Aline Ménard était à veiller chez M. Elie Ménard, dimanche.

M. Polidor Parisien et Mlle Rachel Leclair prenaient le dîner chez M. René Huppé, de Fasselt.

M. Philippe Thivierge était par affaires chez Mme Alfred Cléroux.

M. et Mme Emile Pilodeau et leurs enfants ont rendu visite à M. Théodore Pilodeau.

M. Philippe Thivierge était à Thurso, la semaine dernière, par affaires.

M. et Mme Lucien Grenier et sa fille, Carmen, M. Lauria et Alfred Arcand, tous de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Théodore Pilodeau, ainsi que M. et Mme Palma Leclair, M. Polidor Parisien, Mlle Rachel et Sahul Leclair.

M. et Mme Albani Leduc, de Beauharnois, visitaient M. André Leduc, la semaine dernière, ainsi que Mme Palma Leclair.

M. Roméo Bricault passe quelques jours chez ses parents, d'Alfred.

PIN D'ONTARIO EXPEDIE

NORTH BAY, Ont., 11. — On a chargé ici hier trois wagons de pin blanc pour être expédié sur le marché sud-africain. Cette expédition est la première faite depuis plusieurs années.

Prenez une
CE-PHA-NOL
Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE - PHA - NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.

Boite blanche et violette

Procurez-vous les Ce-Pha-Nol chez votre épicier, marchand général ou pharmacien

25¢ LA BOITE

UN ROC TOMBE ET SEME LA RUINE

S'effondrant avec fracas, un roc de 200 pieds a semé la destruction sur la voie postale du chemin de fer Santa Fe dans la pittoresque la ville de San Clemente. On voit tout ce qui reste de la résidence du maire Thomas Murphine. Le maire et sa famille ont réussi à ne pas se faire blesser.

CINQ MAISONS ET 9 REMISES SONT BRÛLÉES

Un désastreux incendie éclate récemment à Chelmsford, Ont.

6 mais, 1933.

(De notre correspondant)

Vers 2 heures de la niut la population de Chelmsford fut réveillée par le tocsin et par les cris de "Au feu".

L'incendie s'est déclaré dans une maison inhabitée sur la rue King. Les flammes poussées par un fort vent, ravagèrent cinq maisons et neuf remises, c'est-à-dire un côté entier de la rue King, transversale faisant face à l'église paroissiale.

Les pompiers de Sudbury arrivèrent à temps et aidés par nos volontaires empêchèrent les flammes de continuer leur oeuvre sinistre.

Les maisons incendiées sont celles appartenant à M. J. Tyne, deux à M. Edmond Marcotte, une maison inhabitée à M. Hugh Gratton et la grande propriété en brique de M. J. B. Charlebois.

Grâce à l'arrivée des pompiers l'on a pu sauver le magasin et la demeure de M. Hugh Gratton, qui commençait à s'enflammer.

Des étincelles portées par le vent faillirent augmenter cette conflagration, car un commencement dincendie fut rapidement combattu aux propriétés de M. J. O. Mally et de M. Pierre Larocque, Jr.

M. E. Larivière tué par un train

L'ACCIDENT EUT LIEU A ENVIRON DIX MILLES DE GOGAMA.

Un accident mortel est survenu à M. Edouard Larivière samedi dernier, à environ dix milles de Gogama. Il s'est fait tuer instantanément por un convoi du C.N.R. et fut transporté ici immédiatement.

L'inhumation eut lieu le 1er mai parmi un grand concours de parents et d'amis.

Il laisse pour le pleurer sa femme, Alzire Giroux, et trois enfants, Raymond, âgé de 8 ans, Cécile, 5 ans, Lorraine 7 mois; son père et sa mère, M. et Mme Jean-Baptiste Larivière; trois soeurs et trois frères, Mme Henry Clavette, de Espanola, Mme Joseph Côté de Saint-Marcellin, Québec, Mme Charles Ladoire de Montréal, Jean-Baptiste Larivière, de Rouyn, Québec, Bernard et Richard, de Gogama.

Le défunt était âgé de 34 ans.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Naissances

M. et Mme Jos. Thérien font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 29 avril, baptisé le 30, sous les noms de Joseph, David, Léo. Parrain et marraine, M. et Mme A. Chrétien. Porteuse, Mme Beaulne, grand'mère de l'enfant.

A M. et Mme Gédéon Savage une fille est née le 26, baptisée sous les noms de Marie-Florence, Armande. Parrain, M. Ubald Savage, frère de l'enfant, et marraine Mlle Alexina Jalbert. Porteuse, Mme B. D'Amour.

M. et Mme Jos. Larivière sont les heureux grands-parents d'un nouveau petit-fils né le 27 avril du mariage de M. et Mme Georges Langlois (Rose-Ida Larivière). Ces derniers demeurent à Pembroke.

—M. J.-A. Lapalme, de Sudbury, était de passage ici cette semaine.

ALFRED STATION

M. et Mme Aimée Frappier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

M. et Mme Charles Lortie visitaient des parents d'ici dimanche dernier.

M. Ferdinand Lalonde de retour dans sa famille après un séjour de quelques temps à Ottawa.

Mme Cléophas St-Jean retenue à sa chambre depuis quelques temps par suite d'une grave maladie. Elle prend un peu de mieux.

Mme Joseph Granger a appris avec regret la mort de son frère, Timothy Marleau, décédé à Porcupine.

M. et Mme Cyprien Gourd, de Curran, visitaient M. Armand Paquette dimanche.

88 ANS

MONTREAL 11. — A.-P. Willis, doyen des manufacturiers de piano du Canada, célèbre aujourd'hui le 88e anniversaire de sa naissance.

RADIO

(HEURE AVANCÉE)

L'U. C. C. AU RADIO

CHANGEMENT pour le 11 courant: M. Ferdinand Godbout: "De l'arrosage du verger".

15 mai: M. Albert Rioux: "L'Industrie laitière".

16 mai: M. Paul Boucher: 3ème leçon du cours de culture potagère.

17 mai: M. Robert Raynauld: "Les liqueurs à base de lait."

18 mai: M. R. M. Pucet: "L'Achat chez-nous".

19 mai: R. P. Léon Lebel, s. j.

20 mai: M. J. B. Lanctot: Progresser ou Rétrograder.

Paul Boucher
Secrétaire.

Jeudi, 11 Mai, 1933

POSTES CANADIENS
CKCO—OTTAWA—880

12.00—Musique; température.
1.00—Heure exacte; orchestre.
5.30—Disques.
6.30—Musique.
7.00—Heure exacte; orchestre.
7.30—Orchestre.
8.00—Orchestre du Château Laurier.
8.30—Spécial.
8.45—Xylophone.
9.00—Spécial.
9.15—Intermezzo.
10.00—Folklore Canadien.
10.30—"You and I".

CKCO—OTTAWA—1010

6.45—Spécial.
7.00—Old Home Bakers.
7.30—Orchestre.
8.00—Spécial de Montréal.
8.30—Spécial.
9.00—Orgue.
9.15—René Marier, violoniste.
9.30—Quatuor à cordes.
10.00—Fanfare.

CKAC—MONTREAL—716-411

5.00—Orchestre.
5.30—Flig Natifs.
6.00—Orchestre.
6.30—Spécial.
7.00—Heure exacte; spécial.
7.30—Cours de vulgarisation.
8.00—Orchestre.
8.30—Causerie.
9.00—Concert.
10.00—L'Heure Canadienne.
11.15—Orchestre.

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Pronostic et Heure du Crépuscule.
6.30—Spécial.
6.45—Musique.
7.00—Musique.
7.30—Spécial.
8.00—Orchestre.
9.00—Roméo Jobin.
9.15—Orgue.
10.00—Musique.
10.15—Spécial.
10.30—Ligue de Sécurité.
11.00—Nouvelles.
11.15—Spécial.
11.30—Orchestre.

Vendredi, 12 Mai, 1933

POSTES CANADIENS
CRCO—OTTAWA—880

11.57—Heure exacte.
1200—Musique; température.
1.00—Heure exacte.
5.30—Disques.
6.00—Musique.
6.30—Disques.
7.00—Voyages.
7.15—Orchestre.
7.30—Orchestre.
8.00—Orchestre du Château Laurier.
8.30—Spécial.
9.00—Spécial.
9.30—Orchestre.
10.00—Programme spécial.

CKCO—OTTAWA—1010

7.30—Orchestre.
8.00—Causerie sur l'hygiène.
8.05—Musique Hawaienne.
8.20—Orgue.
8.40—Bill Andrews, ténor.
9.00—Orchestre.
9.30—Orchestre.

CKAC—MONTREAL—716-411

5.00—Concert.
5.30—Musique.
6.00—Spécial.
6.15—Spécial.
6.30—Spécial.
7.00—Heure exacte; concert.
7.15—Concert.
7.30—Orchestre.
8.00—Heure provinciale.
9.00—Spécial.
9.45—Rêverie du soir.
10.00—Musique militaire.
11.00—Nouvelles.
11.05—Nouvelles au nord.
11.15—Orchestre.

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Heure du Crépuscule.
6.45—Orchestre.
7.00—Bourse.
7.15—Musique.
7.30—Orchestre.
7.45—Orchestre.
8.00—Concert.
8.30—Spécial.
9.00—Petit forum.
9.30—Récital.
10.00—Concert de fanfare.
11.00—Nouvelles.
11.15—Orchestre.
11.30—Nocturne.

ST-PASCAL BAYLON

NHaissance

Il.

Le 30 avril est né un fils à M. et Mme Athanas Villeneuve. Parrain: M. Gabriel Lacasse; marraine: Mlle Adreline Chapman, de Hull, cousine de l'enfant. Il porte au baptême les noms de Joseph-Jean-Claude. Porteuse: Mlle Laurette Villeneuve, cousine.

Mme Legault, de Hull, soeur de Mme Athanas Villeneuve, passe quelques temps parmi nous.

Mlle Aline Lemay, d'Ottawa, visitait son frère, M. H. Lemay, la semaine dernière, ainsi que plusieurs parents et amis, de Rockland, Clarence Creek et St-Pascal.

M. et Mme Hervé Guindon et leurs enfants visitaient les familles D. et J. Guindon, dimanche.

M. Horace Lalonde, Mlle F. Lalonde, tous d'Ottawa, visitaient leurs père et frère, MM. Jos. et Lancelot Lalonde. Mlle Rolande Pilon de Rockland était aussi parmi nous.

RÉCOMPENSE

$ Un Billet Tout Neuf D'UN DOLLAR $

DE NOUVEAU DEMAIN

et tous les jours jusqu'au 13 mai les représentants de "SALADA" rendront visite à des centaines de foyers au hasard dans HULL et OTTAWA et donneront **UN DOLLAR** à toute ménagère en possession d'un paquet d'une livre ou d'une demi-livre de Thé

"SALADA"

Achetez maintenant et soyez prêtes

Les noms et adresses des gagnantes seront publiés dans les journaux.

Zouave de Trois-Rivières décédé

IL ETAIT LE DERNIER SURVIVANT DES ZOUAVES PONTIFICAUX DE TROIS-RIVIERES.

TROIS-RIVIERES, 11. — Benjamin Bourgeois, qui était le dernier survivant des zouaves partis de cette ville en 1868 à la défense des Etats pontificaux, est décédé ici hier soir. Il était le frère de Charles Bourgeois, C.R., député de Trois-Rivières au parlement fédéral et le père du Dr B.-G. Bourgeois, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

Un aéroplane au-dessus de Peiping

ON FAIT FEU DESSUS, MAIS ON NE PEUT L'ATTEINDRE

(Presse Associée)

PEIPING, 11— Un aéroplane de bombardement japonais a survolé aujourd'hui cette ville de près de 2.000.000 d'âmes, et les mitrailleuses de la police japonaise ont fait feu dessus. L'aéroplane a survolé la partie nord de Peiping, où se trouvent le vieux palais impérial et des temples. La machine volait à une altitude trop élevée pour pouvoir l'atteindre.

Lumières insuffisantes

Kenny McDougall, 75 avenue Hinton, a été condamné en cour de police ce matin à un dollar d'amende avec dépens pour n'avoir pas eu à l'arrière de son camion un réflecteur rouge. Il a payé aussi un dollar d'amende pour n'avoir pas eu toutes les lumières requises sur son camion.

Donnez aux Tissus Fanés de l'Hiver les Nouvelles Couleurs du Printemps à l'Aide de Tintex

Les Vêtements d'Apparence Fanée Recouvrent un Air de Gaieté avec ces Teintes et Teintures d'Emploi Facile.

Redonnez de l'éclat à votre garde-robe pour le printemps! Redonnez-en aussi à vos garnitures mais oui! Et c'est si facile, si rapide, si merveilleusement économique quand vous vous servez de Tintex!

Couleurs brillantes en un clin d'oeil pour les robes, sous-vêtements bas, rideaux, etc., changés ou ternes. Tintex leur rend leurs couleurs originales ou leur en donne de nouvelles à votre choix.

Et Tintex permet d'obtenir facilement chaque fois des résultats aussi heureux que les experts eux-mêmes: jamais une tache, jamais une strie. Facilite aussi l'économie de plusieurs dollars!

Si vous ne connaissez pas la supériorité de Tintex, c'est parce que vous n'en avez jamais fait l'essai. Faites-le donc aujourd'hui même! 35 couleurs brillantes et durables au choix.

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions 15c

Tintex

Les TEINTES et TEINTURES se vendant le plus au monde

Trois Bills devant la chambre haute

Le bill facilitant les transactions et arrangements entre les compagnies et leurs créanciers a été envoyé au comité de la banque et du commerce après avoir subi sa deuxième lecture. Le sénateur Dandurand a demandé que des mesures soient prises pour que des représentants du département du Secrétaire d'Etat soient présents lorsque ces transactions et compromis sont effectués de façon à protéger les intérêts des porteurs de valeurs.

Le projet de loi modifiant la loi de l'accise a été adopté sans amendement.

L'hon. F. A. Black a présenté un bill de la marine marchande pour la réglementation du cabotage. Ce bill est à peu près semblable à celui qui régit le cabotage aux Etats-Unis.

GREVE TERMINEE

MADRID, 11.—La grève syndicaliste de 48 heures en Espagne a été déclarée officiellement terminée minuit dans la plupart des endroits du pays, mais on rapporte un certain nombre d'actes de terreur après cela. Au cours des deux jours de grève, on rapporte au moins sept morts, et le nombre des blessés est d'environ 150. On estime que près de mille personnes ont été arrêtées. La police exerce encore sa vigilance.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES CLASSEES.

Vous ne payez pas plus pour "Quaker"

Cependant les Flocons de Maïs QUAKER *vous donnent* 4 AVANTAGES DE PLUS *que les flocons de maïs ordinaires*

Mères, attention!

Les enfants prendront du lait sans se faire prier si vous servez des Flocons de Maïs Quaker. Une assiettée procure l'énergie du blé d'Inde... les bienfaits du lait... la salutaire Vitamine-Soleil qui forme les os et protège les dents.

1. Une garantie de rembourser votre argent, imprimée sur chaque paquet.
2. Conservés frais et croustillants par une enveloppe de papier ciré au triple cachetage.
3. Bonifiés par la Vitamine Soleil "D"— une caractéristique salutaire exclusive.
4. Des bons — échangeables pour articles de valeur — dans chaque paquet.

FABRIQUES AU CANADA

Quaker Corn Flakes

Aubaines en Radios

A PARTIR DE **$15**

Conditions faciles à partir de $5 comptant et $2 par mois

Vous pouvez choisir en toute confiance n'importe lequel de ceux-ci:

EXCELLO, 9 lampes	$15
BRUNSWICK, Modèle 11	$35
LINDSAY	$39
ARCADIA	$39
DeFOREST CROSLEY	$39
STEWART WARNER	$43
WESTINGHOUSE	$45
PHILCO, "70"	$55
BRUNSWICK, "14"	$69
VICTOR, R32	$89

LINDSAYS

C.-W. Lindsay, fils gérant du magasin — N.-A. Bertrand gérant des ventes

189 RUE SPARKS
Ottawa
Téléphone: Queen 5726-5727

BOURSE-FINANCE-COMMERCE

Les marchés conservent leur avance; nouveaux hauts atteints

Les vedettes sont moins sensationnelles qu'hier. Un commerce assez volumineux. Le curb de Montréal faiblit. — Les prix sont capricieux à Toronto.

MONTREAL, 11.—Le marché de Montréal allait toujours de l'avant, ce matin. Plusieurs valeurs touchaient de nouveaux hauts pour l'année. Les vedettes étaient moins sensationnelles qu'hier. Les valeurs moyennement cotées enregistraient les plus fortes hausses. Le volume du commerce était d'environ 36.000 actions au cours des deux premières heures.

Braziliah Traction tenait ferme à 13⅜; Pacifique Canadien tenait aussi à 15¼. Montreal Power perdait ⅛ à 33¾.

Consolidated Smelters était la vedette des fondamentaux. Il gagnait 1½ à 93½. Hollinger gagnait 15 cents à 9.40. International Nickel tenait ferme à 16.10.

A l'exception de Montreal Power, les valeurs-énergie étaient fortes. 2B, C. Power A et B touchaient de nouveaux hauts; A se vendait à 21, hausse de un point, et B à 5¼, hausse de ½. Power Corporation touchait aussi à de nouvelles altitudes à 11¾; il retomba ensuite à 11⅝, pour conserver un gain de ⅜. Quebec Power gagnait une fraction.

Dominion Bridge, Dominion Textile, Gurd, et Bruck Silk gagnaient un point chacun. Penmans montait de 2¾ pour atteindre un nouveau maximum de 31.

McColl Frontenac, General Steel Wares et Cockshutt Plow touchaient aussi de nouveaux hauts.

CURB DE MONTREAL

MONTREAL, 11— Les prix montaient, mais faiblement aujourd'hui et le commerce était peu volumineux sur le curb de Montréal. La seule mine a faire son apparition sur le marché était Lake Shore, qui se vendait à une hausse de 50 cents à 39.00.

La colonne des miscellanés était inactive. Beauharnois Power faisait un gain de 10 cents à 1.10, tandis que British American Oil gagnait 1-8 à 10 7-8. International Petroleum montait de 1-2 à 15 1-2 et Home Oil de 5 cents à 75 cents, nouveau haut. Imperial Oil était inchangée.

était ferme à 1.12. San Antonio, baissait de 1 à 1.15; Siscoe montait à 1.60, Granada montait de 3 à 1.55 et H. Howey baissait d'une fraction à 831-2.

BOURSE DE TORONTO

TORONTO, 11— Les prix, sur le marché de Toronto, aujourd'hui s'agitaient capricieusement, sans toutefois affecter le niveau général. Grâce à des gains substantiels dans certains cas, le perte furent comblée. Au cours de l'avant-midi, et en sympathie avec New-York, dix valeurs atteignaient de nouveaux sauts. Malheureusement toutes ces hausses ne se maintinrent pas. Le volume du commerce restait considérable. Brazilian montait à 13 3-4, avec de nombreux achats. A midi il retombait à 13 1-8. Pacifique Canadien tombait aussi de 16 à 15 1-4 tandis que Nickel et Smelters ne s'écartaient que légèrement de leurs meilleurs prix à date. Nickel à 16.25 et Smelters à 99 1-2. Les breuvages se remettaient dans la colonn des valeurs à la hausse aujourd'hui. Brewers Corporation, les deux titres, Brewers et Distillers, Canada Bud et Distillers Seagram faisaient de ptits gains. La plupart des denrées montaient aussi. Canada Bread, Cánners premières et deuxièmes privilégiées et Loblaw B. faisaient des gains de 1-8 à 1-2. Les huiles faisaient mieux. International Pete, montait à 15 1-4, Supertest ordinaires à 15, British American Oil à 10 3-4 et Imperial à 11. McColl Frontenac touchait un nouveau maximum pour l'année à 11 1-2. Bell Telephone montait énergiquement à 95 1-2. Quelques uns des titres québecois enregistraient de bons gains, notamment Shawinigan. Les banques avaient aussi de fortes tendances à la hausse. Dominion, Imperial, Montréal et Huron and Erie Trust montait de 1-2 à un point.

LES MINES A TORONTO

TORONTO, 11— Les valeurs minières conservaient un ton de fermeté aujourd'hui. Quelques unes des vedettes enregistraient ds gains substantiels.

Dome était encore la vedette, montant à 25.35 sous l'influence de lourds achats de New-York. Quelques-uns des fondamentaux et des argents montaient. Noranda perdait une fraction de sa forte hausse d'hier, en retombant à 29,10 pour une perte de 30 cents. Commerce actif. Nickel gagnait 10 à 16.25 et Hudson Bay atteignait un nouveau haut pour es quelques dernières années, à 8.40. Falconbridge, Sudbury Basin, et Sherritt Gordon faisaient des gains quelques sous. Smelters gagnait un dollar à $100. Lake Shore jouissait d'achat actifs aujourd'hui. Le prix se tenait autour de $39, pour un gain de 50 cents. McIntyre, Pioneer, Teck Hughes et Bralorne encaissaient de plus petits gains. Wright Hargreaves tenait à 5.25. Les ors a meilleur marché changeaient peu. Ventures

LE CHANGE

Le change à midi était comme suit:

Livre sterling à Montréal, $4.49 1-2.

Dollar américain à Montréal, $1. 13 3-8.

Livre sterling à New-York, $3.96.

Dollar canadien à New-York, 88 1-8.

Dollar canadien à Paris, 19 fr. 05.

Dollar américain à Paris, 21 fr. 32.

Un automobiliste cause des dégâts

Un cheval a été tué et un coin de maison a été endommagé dans un accident d'automobile survenu de bonne heure cet après-midi à l'angle de la rue Bank et de Wilton Crescent. Personne ne fut blessé cependant. D'après la police, Frank Legusto, rue Somerset-ouest, conduisait son automobile vers le nord sur le pont de la rue Bank.

En arrivant près de Wilton Crescent, le chauffeur voulut éviter une jeune fille qui passa en avant de son automobile en bicyclette. En donnant un tour de volant, Legusto frappa un cheval qui traina une voiture vers le sud sur la rue Bank. L'auto alla ensuite donner sur le coin de la résidence de Samuel Karam, 3 Wilton Crescent, arrachant quelques briques et endommageant la galerie. L'automobile fut fortement endommagé mais Legusto ne fut pas blessé.

Le cheval, frappé par l'auto, a été blessé à un tel point qu'il a dû être abattu sur le champ. L'inspecteur J.-W. Friend, de la Société Protectrice des Animaux tua le cheval.

Lisez les annonces aujourd'hui, elles vous disent où, quand et à quel prix vous pouvez acheter le plus avantageusement ce dont vous avez besoin. L'économie consiste à préparer sagement votre liste d'achats.

Obligations du gouvernement

PROVINCIAL ET MUNICIPAL					
Fourni au "Droit" par la maison John Graham et Cie, banquiers en placements, 85 Sparks, Ottawa.					
Gouvernements provinciaux.					
			%	Ann	Dem.
Alta.	4½	58	82.50	3.93	
Alta.	6	47	98.50	6.10	
C. B.	6	47	99.00	6.10	
Man.	5	59	83.00	6.06	
N.-B.	4¾	60	96.50	5.00	
N.-B.	5½	52	105.50	5.33	
Ont.	6	36	103.50	4.90	
Ont.	6	41	103.00	4.90	
Ont. Hydro	3½	52	91.00	4.96	
Ont.	4	65	93.00	4.45	
Ont.	5½	47	106.75	4.83	
P.-E.	6	47	108.00	5.10	
Quebec	4½	63	100.50	4.46	
Quebec (S.D.F.)	5	43	108.00	4.05	
Sak.	5½	52	87.50	6.72	
Sak.	6	31	97.00	6.50	
Municipal—					
Belleville	4½	37	95.25	5.70	
Trois-Rivières	5½	47	93.20	6.00	
Westmount	5	41	101.00	4.85	
Carleton	6	40	103.75	5.35	
Hamilton	5	41	100.50	4.95	
Hamilton	5	45	99.25	5.08	
Hull	4½	41	91.00	6.00	
Ottawa R.C.S.	6	62	103.00	5.78	
Kingston	5½	36	101.25	5.08	
Montreal	5	43	99.25	4.94	
Nipean	5	43	95.27	5.45	
North Bay	6	62	100.00	6.00	
Ottawa	4½	44	98.50	4.78	
Ottawa	5	45	102.00	4.80	
Ottawa	5½	61	107.75	5.02	
Ottawa	5½	51	107.00	4.98	
Ottawa	5½	46	108.00	4.96	
Ottawa R.C.S.	6	62	105.75	5.65	
Renfrew	5	48	91.06	6.00	
C. N. R.	5	54	102.75	4.87	
C. N. R.	4½	56	99.50	4.48	
C. N. R.	4½	57	99.00	4.55	
C. N. R.	4½	68	98.75	4.55	
C. N. R.	5	69	104.75	4.70	
Can. Nat. SS.	5	55	104.50	4.78	
Mont. Harbour	5	69	106.25	4.65	
Strictement sujet au changement.					
*—Revenu non taxale.					
1½% et revenu non taxale jusqu'au 1er novembre 1933.					
1½% jusqu'au 1er novembre 1934.					
Strictement sujet au changement.					
Fourni au "Droit" par la maison H. C. Monk et Cie, banquiers en placements. 75 Sparks, Ottawa.					
Gouvernements provinciaux					
Alta	4½	56	82.00	5.93	
Alta	6	47	99.50	6.30	
C. B.	6	47	99.50	6.30	
Man.	5	69	86.00	6.06	
Man.	6	47	98.00	6.63	
Man.	5½	55	90.50	6.30	
N.-B.	4¾	60	96.50	4.97	
N.-B.	5½	50	102.50	5.28	
N.-B.	5½	52	102.50	4.85	
N.-E.	4½	43	103.00	4.80	
Ont.	4½	44	100.50	4.45	
Ont.	5½	46	106.25	4.86	
Ont.	5½	47	106.75	4.86	
Ont. Hydro Elec	4¾	70	98.75	4.82	
I. P.-E.	6	47	100.00	5.15	
Que.	4½	63	100.50	4.45	
Sask.	5½	52	90.50	6.45	
Quebec (S.D.F.)	5	42	89.50	6.55	
Sask.	6	52	97.00	6.50	
Ville de Mont.	5	45	99.25	5.17	
Ville de Mont.	6	44	107.75	5.08	
Ec. Cath. Mont.	6	37	103.50	5.40	
Ville de Winn.	6	42	98.50	6.63	
Strictement sujet au changement.					

GEOFFRION & RAINVILLE

Agents de Change

Membres de la Bourse de Montréal.
Membres du Montreal Curb Market.

Fil privé avec Post & Flagg, New-York, et Crang Burke & Coy., Toronto.

Queen 1010 — 1011
18, rue Elgin

J.-EUGENE SERRE, gérant,
Succursale d'Ottawa.

OTTAWA — MONTREAL — PARIS.

LE BEURRE A BAISSE D'UN AUTRE CENT

La saison s'avance et les prix de ce produit suivent leur courbe habituelle à pareille époque.

OEUFS PLUS CHERS

MONTREAL, 11.— Le beurre a baissé d'un autre cent la livre hier sur le marché de gros de Montréal, tandis que les oeufs ont monté de 1-2 cent la douzaine. Le no 1 se vend maintenant généralement de 20 à 26 1-2 la livre. Les arrivages furent de 118 botes, contre 127, il y a une semaine. La baisse s'explique par la répétition de ce qui arrive habituellement sur le marché de ce produit, à pareille saison. Les arrivages d'oeufs ont été de 2.891 caisses, contre 1.619 il y a une semaine.

Le fromage est au même prix. Arrivages hier de 205 botes, contre 116 il y a une semaine. Les patates n'ont pas changé, non plus que les volailles, qui conservent leur avance de la semaine.

CEREALES

Engrais:

Prix de gros au comptant:

Blé nord No 1	74
Blé nord No 2	73
Avoine No 2 c.w.	38
Avoine No 3 c.w.	36
Picotin No 1	35
Picotin No 2	34
Orge No 2	44
Mais africain	63
(Farine, prix au boisseau, sur voie,	
1re marque	$5.10
jute, livraison faite	$3.80 à $3.90
2e marque	$4.50
Marque à boulanger	$4.40
à Montréal.)	

Farine de blé du printemps:

(Au baril, en sacs de jute, livraison en divers points de la région, moins 10 pour cent par baril, pour commandes au comptant.)

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix, en petites quantités, au baril	$3.30 à $3.40
Qualité de choix, en lots divers, au baril	$3.60 à $3.80
Farine de maïs blanc, au baril, en sacs de	
Son	$18.25
Gru rouge	$19.25
Gru blanc	$23.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant.)

Grains secs pour brasseries, $17 la tonne, au gros; $19 la tonne, au détail.

Avoine roulée, sac de 90 livres, livraison faite et y compris les taxes de vente, $2.65.

Foin:

Foin no 2, extra	$10.50
Foin no 2	$9.50
Foin no 3	$8.00

(Prix à la tonne, f.a.b., wagons ici.)

LE BEURRE

Le beurre no 1 pasteurisé au wagon ou en lots partiels valait 20 à 20 1-2 cents la livre.

LE FROMAGE

Ontario, production courante, le coloré, de 9 1-4 à 9 1-2 sous.

LES OEUFS

Prix de gros, au wagon ou en lots partiels: 16 1-2-17, pour les extras; 14 1-2-15, pour les premiers; 12 1-4- pour les seconds.

Prix aux détaillants par petites quantités:

Qualité spéciale	23
Frais extras	20
Frais premiers	18
Frais seconds	16

Les oeufs en vrac se vendaient à 1 cent de moins.

LES PATATES

Patates "Montagnes Vertes" du Nouveau-Brunswick ou de l'Ile du Prince-Edouard, sac de 80 lvs, 75-80 cents; blanches de Québec, sac de 60 livres, 60-65; Montagnes Vertes de l'Ile-du-Prince-Edouard, sac de 90 livres, 80 à 90 cents. Prix de gros aux détaillants.

Patates nouvelles importées de la Floride, $5.50 le baril; patates nouvelles des Bermudes, no 1, $2,20, et no 2 $1,70, par caisse de 50 livres. 12 1-2 pour les seconds.

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants, pour volailles plumées.)

	Qualités "A"	"B"
Volailles à bouillir	18-20	16-18
Poulets au lait	28-30	26-28
Poulets de choix	26-28	24-26
Dindes à rôtir	21-23	19-21
Oisons et oies	14-16	12-14
Canards	17-19	15-17

velles des Bermudes, no 1, $2,20, no

Le niveau du marché

NEW-YORK, 11. — Cotes moyennes des titres representatifs des services publics, inscrits a la Bourse de New-York:

	50 Ind.	20 Ferr.	20 S.P.
Mercredi	x73.7	x36.7	85.5
Mardi	70.3	34.6	81.5
Il y a une semaine	70.1	35.0	82.4
Il y a un mois	53.7	26.5	67.8
Il y a un an	46.0	20.1	78.4
Il y a trois ans	186.6	130.7	265.4
Il y a cinq ans	168.1	130.1	160.2
Haut, 1933	73.7	36.7	96.3
Bas, 1933	42.3	23.5	61.3
Haut, 1932	72.3	30.8	111.0
Bas, 1932	35.1	13.2	51.8
Haut, 1931	140.2	108.2	203.9
Bas, 1931	60.0	30.8	92.8

x—Nouveau haut 1933.

LA BOURSE DE PARIS

(Presse Associée)

PARIS, 11.—Les rentes à 3 pour cent valent aujourd'hui 66 francs 70 centimes; celles à 4 1-2 pour cent, 84.90.

Le change à Londres vaut 85.55 et le dollar 21.62.

LE PRIX DU PORC S'EST FAIT FERME

On en demandait plus cher ce matin sur le marché local. — 1-2 cent de plus.

AUTRES PRODUITS

La seule particularité du marché local ce matin c'était un relèvement de 1-2 cent à peu près dans le prix du porc. Les autres viandes étaient aux mêmes niveaux. Dans les légumes, il n'y avait pas non plus de changement notable. La belle température avait amené à la foire de nombreux producteurs et passablement d'acheteurs, même à l'heure relativement matinale où les nouvellistes y passent. On offrait aussi une bonne quantité de belles fleurs et de plants de légumes.

PRODUITS LAITIERS	
Oeufs, la douzaine	14 à 16
Beurre, livre	20 à 25
Crème, pinte	40c
VIANDES	
Agneau de printemps, pièce,	$6 à $7
Boeuf, carcasse	7 à 8c
Boeuf, quartier dev.	6 à 7c
Boeuf, quartier derr.	10 à 11c
Mouton, la liv.	4c
Porc légers, carcasse	9 à 9¼
Porc léger, quart. de devant,	6 à 7
Porc léger quartier de derrière la livre	10 à 12
Porc lourd, carcasse	5-7
Veau, carcasse, la livre	4 à 8c
VOLAILLES	
Poulets, livre	20 à 22c
Poules, livre	18 à 20c
LEGUMES	
All, tresse	0.15
Betteraves, gallon	0.10
Betteraves, poche	0.60
Carottes, gallon	0.10
la poche	0.50
Champignons, casseau	0.25
Choux, chacun, 0.05; douz.	0.40
Choux rouges, chacun	0.05
douz.	0.40
Choux de Bruxelles, casseau	0.25
Céleri, pied	0.10 à 0.15
Concombres, 15c, 2 pour	25c
Fèves blanches, pinte	0.10
Herbages, 3 paquets	0.10
Navets, 3 pour	0.10
poche	0.40
Panais, gall.	0.10
minot	0.50
Persil, la douz.	0.25
Petits oignons, paq.	3 pour 0.05
Fois à soupe, pinte	0.10
Gros oignons, gall.	0.15
minot	0.95
sac de 75 livres	1.50
Pommes de terre, sac de 90 lvs.	75 à 90
Pommes de terre, gall.	0.10
Persil, pqt	0.05
Poireau, pqt	0.05
douz.	0.40
Laitue, pied	0.10
Laitue, 3 pieds	25
Rhubarbe	paq. 0.10
Rhubarbe, 2 paq.	0.15
Rhubarbe, doz.	0.90
Radis, paquet	0.05
Radis, 6 paquets	0.25
TABACS	
Obourg, la lv	0.50
Belgique, extra, la llv.	0.30 à 50
Champlain, la llv.	0.70
Havane, la lv.	20 à 50
Petit canadien, la lv	50 à 70
Parfum d'Italie, la lv.	50 à 70
Quesnel, la lv	40 à 60
Rouge, la lv	20-30

LE BLE GARDE UNE PARTIE DE SON GAIN HIER

Après une avance de 1 1-4 cent, il ne conserve que de 1-2 à 3-4 de cent.

PRESSION DE VENTES

WINNIPEG, 11:—Manquant soudain du léger encouragement qui les fit monter dans la première partie de la journée, les prix du blé ont décliné hier après-midi sur le marché des grains de Winnipeg. Leur avance de plus de 1 cent a été réduite presque de moitié, de sorte qu'elle ne resta plus que de 1-2 à 3-4 de cent. Les cours avaient monté tranquillement et il se produisit tout à coup une pression de vente qui les fit reculer. Le blé de mai ferma à 62 3-8, celui de juillet à 63 1-2—5-8 et celui d'octobre à 65 5-8. A Chicago, le blé le moins che a fermé à 71 1-8.

Il y eut quelque exportation hier, mais pas suffisamment pour influencer le marché. Les minotiers du Royaume-Uni, dit-on, s'intéressent surtout au blé argentin, par le temps qui court, et n'achètent que malgrement au Canada. Les arrivages des fermes aux élévateurs ont notablement baissé.

Prix au comptant:

BLE: No 1 dur, 64⅞; no 1 nord, 62⅜; no 2 nord, 60⅞; no 3 nord, 58⅞; no 4 nord, 57⅛; no 5, 56⅜; no 6, 55⅜; picotin, 53⅜; sur voie, 62⅜; no 1 dur, 63⅞.

AVOINE: No 2 c.w., 28⅝; no 3 c.w., 26⅝; no 1 picotin, 25⅞; no 2 picotin, 23⅞; reiets, 21⅞; sur voie, 28⅝.

ORGE: No 3 c.w., 34¾; no 4 c.w., 32½; no 5 c.w., 30¾; no 6 c.w., 29¾; sur voie, 34¾.

LIN: No 1 c.w., 102⅞; no 2 c.w., 98⅞; no 3 c.w., 83⅞; sur voie, 102⅞.

SEIGLE: No 2 c.w., 42⅝.

LES OPTIONS

	Ouv.	Ferm.
BLE—		
Mai	62½	62⅝
Juillet	64-63⅝	63⅛-⅜
Octobre	66-65⅛	65⅝
AVOINE—		
Mai	28⅞	28⅝
Juillet	29¼	29⅜
Octobre	29¼	29
ORGE—		
Mai	34¾	34¾
Juillet	36⅛-½	35⅞
Octobre	38⅛	37⅞
LIN—		
Mai	102¼	102⅞
Juillet	100-103¼	103⅞
Octobre	105½	105½
SEIGLE—		
Mai		42⅜
Juillet	43½	43⅛
Octobre	45⅜-½	45¼

L'ARGENT EN BARRE

(Presse Associée)

LONDRES, 11.—Le prix de l'argent en barre s'est raffermi de 1-8 aujourd'hui. Il est à 19 1-16 d.

POUR WRIGLEY

M. P.-J. McAndrews, depuis 18 ans gérant de la compagnie Life Savers Limited à Prescott et Hamilton, Ont., a quitté cette compagnie et est entrée à l'emploi de la maison Wm. Wrigley Jr. Co., Limited, à Toronto, Ont., depuis le 1er mai, 1933. M. McAndrews est associé du commerce des Life Savers depuis 1915. En 1916, il fut nommé gérant de la manufacture Canadienne, et en 1921, il était envoyé à Sydney, Australie, pour ouvrir et surveiller l'installation d'une manufacture dans ce pays. En 1922, M. McAndrews reprit la gérance au Canada.

M. McAndrews aura la surveillance des ventes de la Canadian Aromint Corporation, filiale de la Wrigley. Il consacrera tout son temps à la mise en vente du produit Aromint, manufacturé par la compagnie Wrigley.

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend. %
B. A. Oil	.80	10¾	7.44
B. C. Power A	2.00	21	9.52
Bell Telephone	6.00	93	6.32
Build. Prod. "A"	1.00	14½	6.90
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	21¼	7.06
Can. North Power	.80	13	6.15
Can. Bronze	.60	16¾	3.58
Can. Converters	2.00	25	8.00
Dom. Bridge	2.00	22½	8.80
Dom. Glass	5.00	75	6.67
Dom. Stores	1.20	20	6.00
Dom. Textile	4.00	50	8.00
Imperial Oil	.50	11	4.55
Imp. Tobacco	.52½	9¼	5.67
(Extras inclus)			
Inter. Pete	1.00	15	6.67
McColl-Front.	.60	11½	5.22
Mont. Power	1.50	33¼	4.51
Mont. Tram.	9.00	79	11.39
Nat. Breweries	1.60	20¼	7.00
Ogilvie	8.00	149½	5.35
Ottawa Power	6.00	88	6.82
Page Hersey	3.00	51¼	5.85
Penmans	3.00	30	10.00
Quebec Power	1.00	14¾	6.78
Shawinigan	.50	13⅛	3.81
So. Can. Power	1.00	15	6.67
Steel of Canada	1.20	23	5.22
BANQUES			
Montreal	8.00	170	4.71
Commerce	8.00	129	6.20
Royale	8.00	131	6.11
PRIVILEGIES			
Can. North Pow.	7.00	75	3.35
Can. Bronze	7.00	85	8.24
Can. Car	1.75	12⅞	13.59
Can. Fair Morse	6.00	60	10.00
Can. Gen. Elec.	3.50	52	6.73
Can. Hydro-Elec.	6.00	45	13.34
Dominion Glass	7.00	101	6.93
Dom. Textile	7.60	97	7.22
Goodyear	7.00	82½	8.48
Jamaica P. S.	7.00	75	9.33
Mont. Cottons	7.00	70	10.00
Nat. Breweries	1.75	30	5.84
Ogilvie	7.00	112	6.25
Ottawa Power	6.50	85	7.65
Penmans	6.00	66	9.09
Power Corp.	6.00	30	20.00
So. Can. Power	6.00	70	8.75
Steel of Canada	1.75	28	6.25
Tuckett Tobacco	7.00	110	6.30
MINES (Extras inclus)			
*Dome	1.80	24.25	7.42
Hollinger	.75	9.25	8.01
Lake Shore	3.60	38.50	7.79
*McIntyre	2.00	29.25	6.84
Pioneer, B. C.	.24	10.00	2.40
Siscoe	.12	1.59	7.55
*Sylvanite	.05	.92	5.43
Teck Hughes	.60	4.90	12.25
*Wright Harg.	.20	5.20	3.85

*—Payables en fonds des Etats-Unis.

PRIX DES PRODUITS A MONTREAL

MONTREAL, 11. — Oeufs: frais, extras, 16 1-2 à 17 sous la douzaine; frais premiers, 14½ à 15 sous; frais seconds, 12 1-2 à 13 sous.

Beurre, no 1, 19 1-2 à 20 cents.

Fromage ontarien coloré et frais, 9 1-2 à 9 3-4 cents.

Patates du Nouveau-Brunswick ou Ile du Prince-Edouard, 80 livres, 75 à 80 cents.

MARCHÉ DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

TORONTO, 11. —La compagnie White a transmis les prix de gros suivants pour aujourd'hui à la Presse Canadienne.

Pamplemousses de la Floride, $4.50 à $4.75.

Pommes, Spies, No 1, le minot, $1 à $1.25; Spies No 2, le minot, 50 à 75c.

Fraises américaines, $2.50 à $2.75 la caisse.

Betteraves, 60 sous la poche.

Oignons verts, 20 sous la douzaine.

Carottes, 40 sous la poche.

Choux, 40 sous la douzaine.

Oranges Californie, $4.00 à $4.50 la caisse; oranges de Jaffa, $4.00 à $4.25.

Rhubarbe de serre, No 1, 40 à 50 sous la douzaine.

Tomates de serre, 25 à 27 1-2 sous la livre.

Concombres de serre, panier de 11 pintes, $1.50.

Asperges, panier de 11 pintes, $2.25 à $2.75.

PRIX DES PRODUITS DÉLIVRÉS A TORONTO

TORONTO, 11. — La "United" Farmers Cooperative Co.", a transmis les prix suivants à la Presse Canadienne pour les produits délivrés aujourd'hui à Toronto.

Oeufs: extras, 13 sous la douz.; premier, 11 sous la douz.; seconds, 9 sous.

Crème à fouetter No 1, f. a. b., 21 sous la livre; No 2, 18 sous.

Beurre de crémerie, No 1, solide, 21½ sous la livre; No 2, solide, 21 sous.

Pommes de terre, la poche 68 à 70

Fèves cueillies à la main, au wagon, le boisseau, 80 sous.

James Lyons surprend peu...

(suite de la 1ère page)

noncé à la législature était de nature à indiquer son manque d'appui de la présente administration, et, s'il eût été fait sous d'anciens premiers ministres, il est probable que M. Lyons n'aurait pas été invité à d'autres caucus, mais bien à prendre un siège de l'autre côté de la chambre. Cependant je n'ai pas voulu prendre une pareille mesure. Je crois toutefois qu'il eût été mieux pour M. Lyons de faire connaître en caucus ses vues sur l'achat d'énergie lorsque l'occasion s'en présenta en caucus. Au contraire, aucune protestation ne fut faite par personne, et je reçu l'appui unanime du caucus. M. Lyons est le premier député conservateur à exprimer des doutes sur l'opposition de l'achat de l'usine d'énergie ou sur le prix payé.

Je suis sûr que la population de la province, sans égard aux partis politiques, se rend compte que mes intérêts personnels ne m'ont pas guidé dans cet achat, et le temps prouvera la sagesse de cette démarche.

Je vois avec plaisir que M. Lyons dit dans sa lettre au président de l'association conservatrice du Sault Ste-Marie qu'il a le plus grand respect pour l'honnêteté et l'intégrité du premier ministre. Je ne puis cependant l'approuver quand il dit que ma conduite a créé une atmosphère de non confiance. En terminant, M. Henry répète qu'il regrette sincèrement la décision de M. Lyons.

De très nombreuses critiques contre . . .

(Suite de la 1re page)

que les dépenses se fassent sans être discutées au parlement, il rencontra une vive opposition.

Un drôle de citoyen, dit l'hon. Mackenzie King, chef libéral, en parlant de M. Murray. Un député d'en arrière s'écria: "Nous devrions le renvoyer en Angleterre".

Combien payons-nous ce monsieur pour faire la leçon au parlement? demanda l'hon. Ernest Lapointe.

Le bill fut débattu pendant près de deux heures sans qu'on en arrivât à quelque résultat.

Lors de l'établissement de la Commission, il était entendu qu'elle confinerait ses dépenses aux revenus provenant des permis de radio. Mais l'an dernier on a demandé au parlement $400.000 de plus, et cette année on lui demande $1.000.000.

C. Bothwell, libéral, Swift Current, dit qu'il ne connait pas au Canada une organisation aussi impopulaire que la Commission de Radio.

Des lettres furent lues de Saskatchewan protestant contre le changement de longueurs d'ondes. M. Bothwell ajoute que de jolis programmes sont exclus par ces changements.

J. Vallance, libéral, Battleford-sud, présenta aussi de nombreuses plaintes d'individus de Saskatchewan.

L'hon. Ernest Lapointe, libéral, Québec-est, dit avoir été le premier député de l'opposition à appuyer la législation originale de radio en chambre, déclare qu'il a perdu toute confiance dans la Commission. Il ne voit pas que le bill soit justifiable. Je suis de l'avis de l'honorable député, dit M. Lapointe, savoir qu'aucun département du gouvernement n'a été plus impopulaire que la Commission de Radio. J'ai perdu confiance en la Commission dès qu'elle est entrée en fonctions. Il rappelle que deux ou trois jours avant l'assermentation de la Commission, un permis fut accordé par le ministre de la Marine à un journal politique de Montréal. La Commission n'a rien fait pour contremander ce permis, se retranchant derrière le fait qu'elle n'avait pas été assermentée, bien qu'elle eût été nommée longtemps auparavant et qu'elle fût en opération depuis quelque temps. Cet incident m'a enlevé le respect pour cette Commission.

J.-F. Pouliot, député libéral de Témiscouata, dit avor reçu deux lettres anonymes depuis sa menace publique de tirer les favoris de M. Charlesworth. Il n'y porta pas attention et répéta que le président était rempli d'air chaud. M. Pouliot ne veut pas accepter comme un tsar le président de la Commission. Il désire que le contrôle au sujet des nominations soit laissé au parlement du Canada.

O. Hanson, libéral, Skeena, demanda l'établissement de postes dans le nord de la Colombie Anglaise. Il protesta contre les gens qui paient des permis au gouvernement canadien pour entendre des programmes des Etats-Unis.

M. Mitchell, de Hamilton-est, s'oppose à ce que les nominations à la Commission de Radio se fassent sans passer par la Commission du Service Civil. Toute l'histoire du présent parlement a été d'affaiblir la position de cette Commission au pays. M. Mitchell voit en cela la porte ouverte à tous les maux du patronage.

MINES DE TORONTO

Arno	.2⅝
Amulet	.26
Ashley	1.25
Bobjo	13½
Eldorado	1.57
Falconbridge	2.20
Granada	1.52
Howye Gold	.81
HHudson Bay	8.40
Kirkland Lake	.36¾
Lake Shore	38.90
Macassa	.47
McWatters	.64
McIntyre-Porcupine	28.35
Mining Corpn.	2.27
Premier Gold	.72
Sherritt-Gordon	.75
San Antonio	1.14
Sylvanite	.90
Teck Hughes	4.84
Ventures	1.09
Vipond	.45
Wright Hargreaves	5.25

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Dimanche prochain, à 3 h. à l'Orphelinat Saint-Joseph, assemblée des bienfaiteurs et bienfaitrices de l'institution.

Équilibre monétaire et coopération des nations préconisés

Sil Walter Layton, économiste anglais, étudie les problèmes qui se dressent sur la voie du succès de la conférence mondiale.

Dans une causerie au anadian lub d'Ottawa, irradiée du hâteau Laurier cet après-midi, Sir Walter Layton, M.A. C.B.E., éminent écrivain anglais et rédacteur à "The Economist", a étudié les problèmes qu'auront à résoudre les représentants des diverses nations qui participeront à la conférence économ

Le Coût d'Une Annonce Classée Est Très Modique.—Servez- vous des "Annonces Classées"

MÉDECINS

Dr PHILIPPE BELANGER, 189, Laurier-est. Spécialité, Chirurgie. Consultation, 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R. 468.

Dr J.-R. BELISLE, 15, Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité, **Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires.** Sur rendez-vous. S. 3596.

Dr A. CHARLEBOIS, 390 Besserer. Spécialité, **Maladies des enfants.** Sur rendez-vous. Rideau 302.

Dr R. CHEVRIER, 168 Daly. Spécialités, **Chirurgie et Médecine.** Consultation, 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. R. 796.

Dr DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161 Stewart. Spécialités, **Chirurgie, Maladie des femmes, Maladie des organes génito-urinaires.** Consultation, 2 à 4 hres 30 et 7 à 8 hres 30 p.m. R. 63.

Dr A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, **Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.** Consultation, 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

Dr J.-A. LABELLE, 3 Fairmont. Spécialités, **Médecine et Chirurgie.** Consultation, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. Sh. 1200.

Dr J.-LEO LALONDE. Spécialité, **Chirurgie.** Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sh. 5411.

Dr J.-L. LAMY, 211 Stewart. Spécialité, **Chirurgie.** Consultation, 2 à 4 et 7 à 8 p.m. R. 1818.

Dr DAMIEN ST-PIERRE, Edifice Transportation. Spécialité, physiothérapie (Electrolise — Rayons ultra-violets, etc.) Sur rendez-vous. R. 2300.

Dr R.-E. VALIN, 165 Laurier-est. Spécialité, **Chirurgie exclusivement.** Consultation, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. R. 34.

AVOCATS

J.-NOEL BEAUCHAMP, C. R., Avocat, Québec-Ontario, 63 rue Principale, Hull. Sh. 1857.

CLUFFE & RICHARD, avocats notaires, brevets d'invention. 48, rue Sparks. Queen 1501.

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire. Edifice Plaza, 45, rue Rideau.

HENRI-MASSON LORANGER, LL.B., avocat, 59, rue Principale, Hull. Tél.: Sher. 3342.

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat, Ontario-Québec, 18 rue Rideau. Queen 240.

SERVICE DE GLACE

DOMESTIQUE

Victor Huot, prop.

Tél: Rid. 978

Les meilleurs prix dans les deux villes. Glace approuvée par le Bureau de Santé.

Livraison sûre et prompte, à l'heure qui vous convient, de 5 h. a.m. à 6 h. p.m.

A VENDRE

Résidence Double

Prix d'Aubaine

Quartier Rideau, nouvelle construction en brique, 6 pièces chacune, tous des planchers en bois dur, filage fort, chauffage à l'eau chaude, chambre de bain en tuiles, bain inséré et douche, balcons doubles. Coût de remplacement à peu près $8600. Doit être vendue en 30 jours. Une véritable aubaine pour quelqu'un. Téléphonez aujourd'hui pour inspection. C. W. Ross, 49, rue Metcalfe. Q. 7020.

A VENDRE

Réduction de 50%

Prélart et Tapis - quelques mois d'usure.

Natte de Prélart Congoléum, 7½ x 9 pieds. Valant $12., pour $6.00

Tapis de 9 x 10½ pds. Valant $16.00, pour $8.00

S'adresser à

102, Catherine, Clarkstown

Remerciements 2

LAROSE. — M. Ferdinand Larose remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de son père, M. Treffié Larose, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, cartes, visites ou assistance aux funérailles.
326-2-109

Monuments 11

LES MONUMENTS LAURIN sont mieux finis et coûtent moins cher. Ecrivez pour catalogues ou téléphonez J.-P. Laurin, 95 rue George, Ottawa. Tél. R. 612. 11

Amusement 13 a

FRANCAIS: Mercredi et jeudi, les 10 et 11 mai, programme double. Robert Burnier et Noël-Noël dans "Quand te tues-tu?" aussi Peggy Shannon et Spencer Tracy dans "The Painted Woman".

AVALON: Ne manquez pas "Grand Slam", avec Loretta Young; Moran et Mack, "Hypnotised". La première dans Ottawa. 13a

COLUMBIA: William Powell, Jean Blondell dans "Lawyer Man", aussi Jim McCoy dans "Two-Fisted Law". 13a

LAURIER, Hull: Mercredi et jeudi, les 10 et 11 mai seulement. Anny Ondra dans "Chauve-Souris", aussi John Gilbert dans "Downstairs".

MAYFAIR: Greta Carbo dans "As You Desire Me", et "Men of America", Bill Boyd. Comédie, Harry Lauder.

REXY: Une représentation qui vous réjouira: "Crime of the Century", avec Jean Hersholt, et Ralph Bellamy dans "Air Mail". 13a

RIDEAU: Oyez, oyez. "The Kid from Spain", avec Eddie Cantor, aussi "Mount Everest". 13a

On demande 14

JEUNE FILLE de campagne demande ouvrage comme servante générale. Rid. 5438-M. 18039-14-109

CHARPENTIER expérimenté, demande ouvrage dans cottage, garage, levage de maison et galerie. Sher. 3419. 18193-14-113

ONTARIO GOLD BUYING — Plus hauts prix comptants pour vieilles montres, chaines, bracelets, dentiers en or, en tout état. Argent comptant. Pas d'attente. Chambre 6, Bank Chambers, 102 rue Bank, 1er étage. 125-14

VENDEURS pour magasins. Distributeurs. Commission. Contrôle des agents et du territoire. Extraits, essences, sirops, lames de rasoir. Aubry-Paris, 349, rue Lisgar, Toronto. 14-111

BONNE CUISINIERE demande ouvrage de maison. Références et expériences fournies. 317 St-André. 18098-14-109

VIEIL OR.—Nous payons les plus hauts prix pour montres, chaines, bagues, or de dentiers, monnaie en or. Ottawa Gold Buying Co., 185 rue Sparks (en face de chez Kresge). 106

Hommes demandés 20

DES HOMMES dans chaque ville pour diriger le mode de ventes Pyramid. Bonne commission. W. M. Howe, Inc., 169½ Dundas, St., London, Ont.

Instituteurs demandés 21

ECOLE No 18 Gloucester, pas moins que certificat de 2ième classe bilingue. Salaire, $850 par année. S'adresser J.-E. Surprenant, Sec., Vars, Ont. 18109-109

Appartements à louer 39

APPARTEMENT meublé, chauffé et éclairé. S'adresser A. Laroche, 61 Frontenac, Sher. 5814. 2392-39

JOLIS APPARTEMENTS, bon marché. S'adresser 360 St-André. 298-39

7 PIECES chauffées, plancher bois-franc, garage, 18 Langevin, Hull. S'adresser Sher. 254. 328-39-111

Auto et Accessoires 54

PARTIES USAGEE. Glaces d'autos installées, $2.50. Latham Auto Parts, 1006, Wellington. Sh. 4570. 2400-54

Vitres de portes, $2.50 posées. Spratt Auto Supply, 12, Chamberlain. C. 548. 2422-24

AUTOS peinturés, $5.00 le cylindre. Fini d'usine garanti. Réparations de carrosseries, de garde-boue et générales, 34 Waller. R. 672. 2366-54

ACHETONS toutes marques d'autos. Vendons parties usagées ou neuves Baker Bros., 3 Duke. Sh. 411. 2355-54

Radios 81

RADIOS en grande variété à prix d'aubaines, $15 et plus, comprenant les marques Rogers, Radiola, Westinghouse, Victor, Stromberg, Fada, Philco, Majestic. Conditions faciles à débattre. Voyez-les tout de suite. Orme Limited, 175 Sparks.

CARTES D'AFFAIRES

PLOMBIERS

Armand Monette. Réparage général à bas prix (plomberie et chauffage). Estimation gratuite. R. 639.

ARCHITECTE

C. Charles Brodeur, I.R.A.C., 18, Rideau. Queen 3686; 2, Châteauguay, Hull. Sh. 2950. 2362-59

DACTYLOGRAPHE

Nous vendons, réparons, louons toutes les marques. United Typewriter Company, Ltd., 248, Albert.

FERBLANTIER

A. Gauthier, fournaise à air chaud, (Hupper à couverture), bidon à lait, couverture en tôle, goudron et réparations. Prix très bas. 243 Champlain. 2769

SOLLICITEURS DE BREVETS

Ramsay Co.—Solliciteurs de brevets enregistrés. 273, rue Bank, Ottawa. Tél.: Q. 1201. 2413-37

ENTREPRENEUR

N. Boyer & Co., entrepreneur général, Ouvrage de boutique (réparation). 70 rue Beechwood, Clarkstown. Tél. Rid. 4060-W. 2354

HOPITAL

Hôpital privé licencié. Garde-malade graduée en résidence. Invalides et convalescents. 638, rue Rideau, Ottawa, Rid. 290. 2602

GARDE-MALADES GRADUEES, enregistrées, grande réduction dans les prix. S'adresser à Mlle Labelle, Rid. 743. 2383-19

OPTOMETRISTE

R.-J. Bastien, R.O., spécialiste pour la vue. Consultation, 9 a.m. à 6 p.m., 166, R. 1676. 2357

PLATRIERS-STUCCO

M. Normand — Plâtrier, Stuc, ciment. Spécialité, réparations, 10, Rockwood. R. 1608. 2407-64

Alphérie Viau — Entrepreneur-plâtrier expert en stuc. Estimés gratis, 63, St-François. Sh. 6962. 2432-64

REPARAGE DE MEUBLES.

De vos vieux meubles, nous en ferons des neufs. J. Oliver & Sons. Sher. 6900.

MACON

A. St-Georges, briqueteurs-maçons, ciment. Spécialité. Réparations. 19, McDougall, R. 363. 2423-67

A vendre 25

BAS pour enfants, cachemire de coton par côtes fawn et brun, pointures 5 à 9½, spécial à .15 a paire. Bas de soie pour dames, pointures 8½ à 10, spécial .25. Magasin Coulombe, 107, rue Du Pont, Hull. Sh. 1425. 82-25

DEUX BONNES VACHES à lait. S'adresser M. Thomas Côté, rue Oxford, Eastview. 18136-25-110

PRELART de 7½ par 9, très légèrement usagé pour $6.00. Marque Congoleum; et tapis de 9 par 10½ (neuf), valant $16.00 pour $8.00. S'adresser à 102 Catherine, Clarkstown. 25

ARTICLES de reprise, presque neufs, réfrigérateur électrique, laveuse Thor, repasseuse Thor, radio Marconi, à prix spéciaux. Mayflower Shop, a-s Keyes Supply Co., angle Kent et Albert. 322-25-110

LE PLUS GROS assortiment de poêles neufs et usagés à Ottawa, comptant ou à crédit. Alfred Dalpé, 33, rue York. Rideau 934. 2468-25

MACHINES A LAVER, essoreuses, toutes marques, réparées. Plus bas prix. Usine J. H. Connor, Sons, rue Lloyd. Sh. 2554. 25

COLLERETTES seal, nouveaux modèles, 5 dollars, Manteaux longs, retaillés en petits "jackets", 10 dollars. Satisfaction garantie. Ateliers Saint-Louis, 240 Gloucester.

POUR LA SAISON printannière, échangez vos vieux meubles contre des neufs au magasin de meubles Kronick, 114 Rideau. 25

GROS LOT de carreaux de couvre-pieds, tout laine, taillés près à servir. 32 cents la livre. Mme Lacoste, 148, Du Pont, Hull. Tél. Sher. 7638-W. 2443-25

MOULINS à laver reconstruits, première qualité. Très bas prix. Currier-McKnight Co., Queen 1420. 2724-25

AUTOMOBILE: Willis-Knight, Coach, frais peinturé, $150. S'adresser au garage Baillot, Hull, près du pont Interprovincial. 309-25-111

4 MORCEAUX de set de chambre à coucher, $45.00. Slover Ltd. sur le marché. 61-25

CARROSSE de bébé presque neuf. S'adresser 45½ St-André. Rid. 5703-J. 305-25-109

FAITES REMODELER votre manteau de fourrure durant la saison estivale pour $15.00. Pas de paiement avant l'automne. Manteaux emmagasinés gratuitement durant leurs réparations. "Dworkins", 256 rue Rideau. Rideau 1682 jour ou soir. 128-25

PIANOS, modèles droits révisés. Aubaines spéciales. Palmer, $75, Martin Orme, $79; Wormworth, $85; John Raper, $135; Gerhard-Heintzman, $159.00. Conditions faciles consenties. John Raper Limited, 179, rue Sparks.

A louer 38

50 ARPENTS de terre, avec le stock, ou bien donné la moitié à semer. S'adresser 223 Water. 18129-38-110

DEUX LOGEMENTS, $7.00 et $10.00 par mois, lumière payée. S'adresser 1 Mance, Hull. 18190-38-108

L'HOTEL VICTORIA offre 25 chambres à louer par logis. S'adresser 34 Murray, Rid. 2465. 321-38-111

6 PIECES, poêle électrique, $16.00 par mois. Tél. Sher. 2025-W. 296-38-109

Maison à louer 41

DEUX LOGIS, modernes, 623 et 625, Saint-Patrice. — 225, Saint-Patrice, Rid. 4272. 2612-41

Bois à vendre 50

ERABLE, $7.00 la corde, bois mou $2.00 le voyage. W. Arvisais, 258 Maisonneuve. Sher. 6062. 105-30

MADRIERS de pin blanc, 3 pouces, (pour carrés de maison). Boucher Frères, Hull. Sher. 2998. 2717-25

BOIS MOU à demi-sec, $3.50 la corde; quantité de madriers, 25 pieds de long, 2 pcs d'épaisseur, 14 pcs de large; aussi quantité de 3 pouces, mesure de 13 à 16. Bois franc, vert, $6.00 la corde. Nap. Petit, 325, rue Champlain. Tél: Sher. 36. 2412-50

BOIS 4 pieds, $5.50 la corde. Bois mou, au voyage, $2.00. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Sher. 2476. 50

BOIS FRANC, corde de 128 pds cube. Au voyage, $2.00, $2.50 et $3.25. Hull Coal Co. Sher. 2998.

LA SALLE COKE, $13.00 la tonne; aussi bois de moulin, sec, $1.75 le voyage. Gros bois mous, $2.00 le voyage. Sh. 262. 2430-50

"SLABS", $1.75 le voyage, la corde, $5.50. Bois franc, $2.50 le voyage, la corde $6.50. Coke. 50c le sac. E. Monette, C. 409. 2365-50

G. DESORMEAUX. Bois franc et bois mou (sec), première qualité. Sh. 1719. 2584-50

Fourrures 58

ALASKA FUR SHOP. Fourrure faite sur commande. Remodelage, réparation. M. Lobelle, gérant, 341 Lisgar, Q. 3433. 2351-58

CONSULTEZ-NOUS pour l'emmagasinage de vos fourrures. Jos. Blondeau. 81 Champlain, Hull. Sher. 481. 58

Coiffeurs 68

L. GIROUX — Apportez vos fourrures durant mai. Nos prix considérablement réduits. Réparations de tous genres. Manteaux neufs sur commande. Choix de doublures et de renards à réductions. 164 St-Patrice, Rid. 5554.

ENCORE quelques jours, pour vous faire donner une ondulation permanente à $3.00. Jack's Beauty Parlor. 2990-68

SALON DALHOUSIE. Permanent croquignole (Nouvelle méthode Thermique à l'huile), garantie pour 6 mois, $5.00, 2 pour $8.00, (cheveux courts). 307a Dalhousie, Rid. 6041.

L. GIROUX — Réductions de mai. Manteaux de fourrures neufs. Remodelage, réparages, tour de cou, doublures. 164 rue St-Patrice, Rid. 5554.

Matériaux à vendre 70

Bois et matériel de construction, courroies et fournitures pour usines. Bardeaux, lattes, papier à toitures et à construction. Bardeaux cèdre, $2.50. Lattes, $2.25. Bois 1 pc, $15.00 du mille. Tuyaux, poutres, angles, channels coupés et manufacturés sur commande. Moulin à planer.

M. ZAGERMAN & CO., LTD.

Chemin Bayview — S. 5204
Nord du pont de la rue Wellington — S. 6609
70

MATERIEL DE CONSTRUCTION. —Bois neuf et d'occasion, tous genres, de briques, lattes, bardeaux, portes, fenêtres, radiation, poutres, tuyaux, poteaux, angles en fer. Baker Bros, 66 rue Booth. Sh. 5977. 70

Bicycles 52

H. LAFLEUR, 90 Laurier, Hull. Réparations générales. Bicycles C. C. M., Radio, Serrurier, etc.

REGLEMENT NO 36.

Un Réglement pour prélever par un emprunt la somme de Deux Cent Mille dollars, pour les fins mentionnées ci-dessous.

Attendu que la Commission des Ecoles Catholiques Romaines de la Ville d'Ottawa a besoin de la somme de Deux Cent Mille dollars pour fins d'ériger de nouvelles écoles, suivant la décision de la Commission et pour aménager icelles pour fins scolaires.

Et attendu que pour atteindre ledit objectif il est opportun d'emprunter sur obligations la somme de Deux Cent Mille dollars sur la sécurité de toute la propriété réelle et personnelle de ladite Commission et aussi sur les taux des écoles séparées de ladite Commission, lesdites obligations étant payables à l'expiration d'une période de trente ans après leur date d'émission;

Et attendu qu'il est opportun que lesdites obligations porte un intérêt à raison de cinq pour cent par années;

Et attendu que le montant total requis pour prélever annuellement par un taux spécial pour l'acquittement de ladite dette et l'intérêt sur icelle la somme de Treize Mille dix dollars et vingt-huit sous ($13,010.28) dont Dix Mille dollars ($10,000.00) devront être prélevés annuellement pour le paiement de l'intérêt durant le cours desdites obligations et Trois Mille dix piastres et vingt-huit sous ($3,010.28) devront être prélevés annuellement pour fins de créer un fonds d'amortissement pour acquitter lesdites obligations à l'échéance;

En conséquence la Commission des Ecoles Séparées Catholiques Romaines de la Ville d'Ottawa promulgue ce qui suit:

1. La somme de Deux cent mille dollars ($200,000.00) sera empruntée par ladite Commission de toute personne ou personnes, corporations qui sont prêtes à avancer icelle sur le crédit des obligations ci-après mentionnées pour fins d'ériger les édifices scolaires susmentionnés.

2. Qu'il sera légal pour ladite Commission d'émettre tout montant d'obligations pour les sommes qui pourront être requises, pas moins de Cent Dollars chacune en argent canadien et ne dépassant, dans le tout, ladite somme de Deux Cent Mille dollars, qui seront toutes datées du quinzième jour d'août, mil neuf cent trente-trois et seront payables en argent canadien le quinzième jour d'août mil neuf cent soixante-trois, aux banques à chartre ou corporations bancaires au Canada ou ailleurs suivant désignation sur icelles.

3. Chacune desdites obligations devra être signée par le Président de ladite Commission ou par une personne autorisée à signer icelles à sa place et aussi par le Secrétaire-Trésorier et devront être scellées par le sceau de ladite Commission.

4. Lesdites obligations devront porter intérêt à raison de cinq pour cent par année payable semestriellement les quinzièmes jours de février et d'août de chaque année en argent canadien durant le cours d'icelles et auront des coupons à même pour le paiement dudit intérêt qui porteront la signature du Président et du Secrétaire-Trésorier de ladite Commission, lithographiée, étampée ou gravée sur icelux.

5. Durant le cours desdites obligations il sera prélevé annuellement par un taux spécial sur toute la propriété imposable des contribuables de ladite Commission la somme de Dix mille dollars ($10,000.00) pour le paiement de l'intérêt sur icelles et une autre somme de Trois mille dix dollars et vingt-huit sous ($3,010.28) pour fins de créer un fonds d'amortissement pour l'acquittement de la dette ainsi créée, constituant en tout la somme de Treize mille dix dollars et vingt-huit sous ($13,010.28) à être prélevée annuellement par un taux spécial tel que susmentionné durant chacune desdites trente années.

6. Les obligations peuvent contenir toute clause pourvoyant à l'enregistrement d'icelles autorisée par toute loi relative aux obligations des Ecoles Séparées Catholiques Romaines en vigueur au temps de l'émission d'icelles.

7. Lesdites obligations seront une charge en faveur des détenteurs d'iceux sur toute la propriété réelle et personnelle appartenant à ladite Commission et sur tous les taux des Ecoles Séparées de ladite Commission.

8. Ce Réglement sera publié une fois par semaine durant trois semaines consécutives dans le "Droit", l'Ottawa Citizen et l'Ottawa Journal, journaux quotidiens publiés dans la Ville d'Ottawa, et ledit Réglement sera en vigueur à sa votation.

Donné sous le sceau de la Commission des Ecoles Séparées Catholiques Romaines pour la Ville d'Ottawa ce 2me jour de mai, A. D. 1933.

Tous les intéressés sont par les présentes avisés qu'une demande pour annuler ledit Réglement devra être faite dans les trois mois suivant la publication de cet avis, une fois par semaine durant trois semaines consécutives, dans les journaux susmentionnés dans ledit Réglement, ou à défaut de quoi, il sera trop tard pour ce faire.

E. C. DESORMEAUX,
Secrétaire-Trésorier.

Personnel 75

CORSET SPENCER, fait sur commande. Recommandé par les médecins pour santé. R. 7261. 2416-75

HOPITAL de maternité public. Dix jours de maladie, médecins compris, $35.00. 247 ave. Laurier, Hull. Sher. 777.

BOUTONS couverts, ourlet à jour, plissage. Hoey's Shop, 41 Mosgrove, L. 1874.

OTTAWA DESINFECTING CO.—Nous faisons usage de gaz d'acide hydrocyanique pour détruire punaises, coquerelles, mites, etc. Ouvrage garanti. Estimations gratuites. Bas prix. R. 6646. 2409-75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75

ELECTROVITA—la santé par la nature. H.-J Lortie, 57 rue Parent. R. 83. 119-75

A vendre ou à louer 101

MOTEUR demi pouvoir C.V., force simple, 900 vitesses. S'adresser à 305 rue Dalhousie. 303-101-107

Le Carnet du Cinéma

AU LAURIER

BABY

A la dernière minute, cette comédie remplace l'opérette annoncée, la "Chauve-Souris." On se console facilement: pièce remplaçante donne en vedette Anny Ondra, toujours agréable à entendre, malgré la monotonie de ses rôles. Baby est bien français par le jeu des quipropos, et quelque peu américain par le jeu du théâtre; l'auditoire—très clairsemé d'hier, s'y est vivement intéressé. Un sujet connu prêtant à des débauchés d'esprit: deux amies, l'une fille de couturier modeste, l'autre, pupille d'altière baronne, entrent dans un corps de ballet, où essaient de les rejoindre deux jeunes lions de Londres. Elles ont changé de noms, de sorte que la fausse vicomtesse est relancée, et que Baby vicomtesse—risque un mariage possible.

Tout finit par s'arranger et satisfaire le plus difficile spectateur. En somme, peu à reprendre, d'après "Choisir"—Mais quand aurons-nous la "Chauve-Souris"?

V. B.

AU FRANCAIS.

QUAND TE TUES TU?

Film délicieux, frais, charmant. Sujet dans la bonne tradition du théâtre français: un héritage en est le fond. Une clause du testament exige que l'héritier épouse une veuve à défaut de quoi; le magot, dix millions, ira à la fanfare du village, pour la récompenser des aubades qu'elle avait donnée au de cujus... Or l'héritier est fiancé à une jeune fille! Heureusement un de ses amis l'épousera pour un temps! Pour un temps en effet car il a décidé de se suicider. Le chef de la fanfare, l'héritier, les créanciers, le suicidé futur dressent leurs plans. Tout finit le mieux du monde. Scènes très drôles mots d'esprit, action soutenue. La prise de voix est bonne. On aurait pu couper les chansons...

Nous ne savons pourquoi le public français de la ville n'aime pas cette production... L'assistance était mince. Il est vrai que nous avons assisté à la deuxième représentation du soir... — J. L. P.

QUELS FILMS CHOISIR?

L'appréciation morale que nous donnons des fils désignés ci-dessous est faite par la Centrale Catholique de Paris et par l'International Federation of Catholics Alumnae of Brooklyn, E.-U.

Voice of the Vatican	Bon
Grand Slam	Convenable
Hypnotized	Bon
Yes, Mr. Brown	Bon
Afraid To Talk	Convenable
Lawyer Man	Bon
Farewell To Arms	Bon
The Ringer	Bon
Lucky Devils	Bon
Scarlet River	Bon
The Bitter Tea of General Yen	Adultes
La Chauve-Souris	Convenable
The Cabin In The Cotton	Bon
Terror Trail	Bon
No Other Women	Adultes
As You Desire Me	Adultes
King Of The Jungle	Bon
Christopher Strong	Adultes
Maid Of The Mountain	Convenable
Crime Of The Century	Convenable
Air Mail	Bon
A Free Soul	Adultes
My Wife's Family	Convenable
Nagana (6-7-8)	Adultes
Whistling In The Dark	Adultes
Mount Everest	Bon

N. B.—Les autres fils représentés cette semaine ne sont pas classés à nos sources d'information.

Glace à vendre 73

GLACE PURE, service régulier et courtois. Twin City Ice Ltd. R. 503. 2719-73

GLACE à l'épreuve des germes, faite d'eau filtrée. Prix réduits pour 1933. Ottawa Artificial Ice Co. Ltd. R. 266. 2723-73

GLACE naturelle, claire, bleue, service prompt. Sabourin-Henry. C. 180. 2720-73

J. F. LEONARD—Glace pure de rivière. Livraison rapide. Rid. 4477. 2725-73

Machinistes 82

Imlach, J. S., Limited.—L'atelier le plus moderne à Ottawa. Tous les genres de machinerie réparés. 42, Queen-ouest. 2388-82

McMULLEN-PERKINS, Ltée, machinerie, réparations. 433 ave Laurier-Ouest. Qu. 3220. 82

Thornton-Truman, Limited. — Clefs d'autos découpées suivant code. Queen 2091. 2426-82

Carnet Mondain

Leurs Excellences le Gouverneur général et la Comtese de Bessborough recevaient à déjeûner, mercredi, en l'honneur de Sir Francis Lindley, ambassadeur du Royaume-Uni au Japon, et de Sir Walter et Lady Layton de Londres, de Sir William et de Lady Clark.

* * *

A la table d'honneur, au déjeuner offert par le très honorable George-P. Graham, hier midi, aux Nurses, on remarquait le Sénateur directeurs du Victorian Order of et Madame Graham, Lady Borden, Lady Perley, M. W.-F. Angus de Montréal, Mlle Gertrude Bennett, Mme George Black, l'hon. et Madame Muray MacLaren, le Dr Baudoin, Mme R.-L. Blackburn, le Dr R.-E. Wodehouse, le Dr N.-M. Harris, le Dr J.-T. Phair de Toronto, Mme A.--C. Hardy, Brockville, le Dr W.-E. V. Blatz, Toronto, M. Kris Mapp, de Montréal, Mme J.-D. Hyndmand, Mme William Dennis, de Halifax, le Dr Grant Fleming, Madame Gordon, Mme R.-H. Ellis, Madame Blair, Mme John Stanfield, le Sénateur McLennan, le Dr Helen MacMurchy et Mlle E. Hircsh.

* * *

Son Excellence la Comtesse de Bessborough assistait hier après-midi à la réunion annuelle du Victorian Order of Nurses, qui eut lieu à Rideau Hall par permission spéciale de Leurs Excellences.

* * *

Leurs Excellences donnent une soirée le mardi, 16 mai prochain, pour les personnes qui ont aidé les membres de l'Ottawa Drama League à recevoir les groupes dramatiques de l'étranger qui ont participé au récent gala dramatique national.

* * *

Les dragons canadiens royaux escorteront le Gouverneur général et la Comtesse de Bessborough à la réunion printannière de l'Ontario Jockey Club à Toronto le jour de la King's Plate et le 24 mai. Leurs Excellences se rendront à Toronto le 19 mai.

* * *

Sir Walter Layton, M. A. C. B. E. éminent écrivain anglais et rédacteur du "The Economist", est arrivé à Ottawa en compagnie de Lady Layton.

* * *

Lady Layton. Sir Walter et Lady Layton sont les invités de Sir William Clark, haut commissaire du Royaume-Uni au Canada, et de Lady Clark durant leur passage dans la capitale. Sir Walter est une personnalité bien connue à la Société des Nations. Il fut délégué britannique à la conférence économique mondiale de 1927 et il asistait récemment aux conversations économiques de Washington. Il portait la parole à midi, au déjeuner du Canadian Club d'Ottawa. Hier soir, le groupe local de l'Institut canadien des affaires étrangères donnait un dîner en son honneur.

* * *

Le maire Donat Grandmaitre et le préfet Léon Petegorsky d'Eastview se sont rendus à Tororto par affaires officielles cette semaine.

* * *

Madame James-G. Boucher, de London, Ont., accompagnée de sa fille, Mlle Mary Boucher, asistait cet après-midi au mariage de sa nièce, Mlle Frances Drury avec M. Blair Birkett.

* * *

M. et Madame J.-E. Latulipe de Montréal viendront à Ottawa la semaine prochaine pour assister au banquet offert au Château Laurier, mardi prochain par l'honorable Arthur Sauvé, ministre des postes.

* * *

Mlle Zoé Londeau de Windsor visitait récemment son beau-frère et sa soeur, M. et Madame A.-E. Corrigan.

* * *

M. Arthur Vallée, C.R. a été élu président du Cercle Universitaire de Montréal.

* * *

M. et Mme Arthur Décary sont arrivés, ces jours derniers, à bord de l'"Empress of Britain" d'un voyage de plusieurs mois en Italie et en France.

* * *

Sir Fredericks Williams-Talyor s'est embarqué à bord de l'"Empress of Britain" pour l'Europe.

* * *

Le baron et la baronne Kervyn de Meerendré ont pasé quelques jours à Val Morin, la semaine dernière.

* * *

Mme H.-D. Turgeon arrivée de Paris, ces jours derniers, a pris ses appartements à l'hôtel Mont-Royal, Montréal.

* * *

M. Georges Vinant se rend à New-York d'où il s'embarquera pour l'Europe.

* * *

M. et Mme J.A. Gagnon, de Saint-Jean, passent quelques jours à l'hôtel Mont-Royal de Montréal.

* * *

Mme W.-Foster Wilson et Mlle Isabel Wilson, d'Ottawa, passent quelques jours à Montréal.

* * *

LA NOUVELLE EGLISE ST-LOUIS DE FRANCE

MONTREAL, 11. — Il est à peu près decidé que l'église Saint-Louis de France sera reconstruite au centre de la paroisse. Quatre mois après l'incendie, les marguillers, après avoir étudié le problème avec grande attention sont maintenant en pourparlers définitifs avec la supérieure générale des religieuses de la Providence. On sait que l'Institution des Sourdes-Muettes occupe un vaste terrain borné par les rues Saint-Denis, Cherrier, Berri et Roy. Il est question de deux endroits: le coin de la rue Cherrier et celui de la rue Roy. La façade rue Saint-Denis dans l'une ou l'autre alternative et l'entrée du presbytère rue Berri. La construction rue Cherrier occuperait une partie du vaste jardin des religieuses, tandis que rue Roy il faudrait démolir la maison des employés et faire probablement servir au temple la chaufferie souterraine qui dessert actuellement le vaste édifice.

DANS LE CENTRE

Au cas où les marguilliers ne pourraient s'entendre avec la communauté, on songerait alors à construire l'église rue Roy avec façade rue St-Hubert. De toutes façons, il ne s'agit plus de reconstruire rue Roy, entre Laval et avenue Hôtel-de-Ville, pour l'excellent motif que la population de la paroisse habite pour la grande majorité entre le parc Lafontaine et la rue Saint-Denis.

La fabrique a retiré des compagnies d'assurances la somme de $386,000, alors que l'église et le presbytère qui échappa à l'incendie, étaient assurés pour la somme globale de $430,000.

* * *

Mercredi, le 3 mai, avait lieu chez Mme Aristide Bélanger rue Bolton, une réunion de dames de la paroisse. Le but de cette assemblée était la formation d'un comité pour L'Oeuvre de Jeunesse d'Ottawa. Les mérites de cettes oeuvre sont maintenant un fait reconnu et, les dames ont accepté avec empressement de seconder les efforts de ceux qui se dévouent avec tant de zèle pour la jeunesse.

Les élections donnèrent les résultats suivants: Présidente: Mme Aristide Bélanger, vice-présidente, Mme Ovila Poirier, secrétaire, Mme Ovila Lanthier, Trésorier, Mme O. Proulx, Conseillères: Mmes D. Carrière, J. A. Ethier, J. A. Charbonneau, Eva Gauthier, J. A. Blais, M. Lapointe, J. P. Ethier, W. Carter, M. Trépanier, M. Boisvenu.

La réunion des membres du comité aura lieu le premier mercredi de chaque mois.

AVIS

Dorénavant, je ne serai plus responsable des dettes contractées en mon nom par toute personne sans mon ordre par écrit.

J.-Charles Querion,
44½, ave. Ladouceur,
Ottawa.

AVIS est par les présentés donné qu'une assemblée des détenteurs d'obligations du SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE aura lieu au bureau-chef de la Compagnie, 96 rue Georges, en la cité d'Ottawa, le seizième jour de mai, 1933, à 8 hres p.m., pour considérer et, si l'assemblée le juge à propos, adopter une résolution extraordinaire permettant aux fiduciaires nommés dans l'acte garantissant les dites obligations, de consentir une priorité d'hypothèque à LA SAUVEGARDE.

V. M. PILON, Ptre,
JEAN GENEST,
Fiduciaires.

P. Ladelpha,
I.S.C.
Spécialiste pour les pieds.
86 Sparks
Q. 2154

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante

FEUILLETON DU "DROIT"

La chambre de la Grand'mère

Par Mlle V. Monniot.

No 11

—Et moi, je le comprends! s'écria Fanny. Comment Elise ne serait-elle pas la plus heureuse jeune fille de la terre auprès de vous, Bonne-maman? Elle vous aime tant! Et vous la chérissez. Personne ne la tourmente, puisqu'elle n'est obligée d'obéir qu'à vous. Personne ne la taquine, puisqu'elle n'a ni frère, ni soeur.

—Mais c'est justement de cela, chère enfant, que l'on pourrait la plaindre. Tu ne supposes pas, je pense, qu'ayant eu des compagnes, Elise s'en serait ennuyée davantage? Non; comme je te le disais, il n'y a qu'un instant, nous portons en nous-mêmes la faculté d'embellir ou d'assombrir nos jours.

—Parle donc alors, Elise, dit Fanny; apprends-moi vite ton secret, très sage et très chère cousine! Mais je devine que tu vas me répondre: — la conversation de Bonne-maman suffit à me donner mille jouissances. — Je ne m'en étonne plus, moi qui, pour la première fois de ma vie, m'intéresse ce soir à de la **morale**!

—Si tu savais, Fanny, reprit Mme Valbrun, combien de soirées Elise a passées, entièrement livrée à elle-même, durant ces longues maladies que j'ai faites! Je n'étais guère alors en état de causer; et la chère enfant, ma tendre garde-malade, me le défendait d'ailleurs.

—Oh! pour le coup, Elise, il était impossible que tu ne t'ennuyasses pas!

—Je ne me rappelle pas que cela me soit jamais arrivé, répondit Elise; j'étais inquiète et triste de voir Bonne-maman souffrante; mais en même temps, j'étais si heureuse de la soigner, et si occupée par tout ce qu'il y avait à faire, que je ne pouvais pas m'ennuyer.

—Mais lorsqu'elle dormait, qu faisais-tu?

—Je cousais, je brodais ou je lisais auprès d'elle; je priais souvent.

—Est-ce qu'il n ete prenait pas des démangeaisons de parler, de te remuer, de courir?

—Quand je travaille, j'ai un tel désir d'avancer mon ouvrage, que je ne suis pas tentée de m'interrompre; et quand je lis, mon livre ne m'absorbe que trop.

—Pour le livre, je te comprends; mais pour l'ouvrage! Quel intérêt, par exemple, peut t'offrir cette petite brassière à laquelle tu t'acharnes ce soir?

—Je l'ai promise à une pauvre femme pour son

Il avait négligé de retourner un automobile loué

ACCUSE DU VOL DE L'AUTO, DOMINA LARCHE EST CEPENDANT LIBERE. — UNE FRAUDE

Domina Larche, de Timmins, Ont., acusé d'avoir volé un automobile appartenant à Karl Lubja, 301 avenue King Edward, a été libéré en cour de police ce matin. Larche avait loué l'automobile en question pour quelques jours, et avait laisse comme garantie au propriétaire un chèque de 200 dollars. Il garda l'auto pendant environ un mois.

La machine fut finalement trouvée a Gracefield, P. Q., où Larche la gardait. Il donna pour excuse qu'il n'avait pas de permis de conduire, et que, se sentant surveiller par un constable provincial, il ne voulait pas s'aventurer avec l'auto sur la grande route. Il allègue qu'il avait fait demander un ami de Bouchette, P. Q., pour ramener l'automobile à Ottawa.

Malgré les circonstances étranges de la cause, le magistrat Strike libéra l'accusé, disant que les témoignages n'étaient pas suffisants pour établir qu'il y avait eu vol de l'auto. C'était un automobile loué, et le propriétaire n'a rien perdu, sauf le temps qu'il fut privé de l'usage de la machine. Larche avait donné comme garantie à M. Lubja un chèque de 200 dollars, mais il n'avait qu'un dolar à la banque. Le magistrat dit que cette action était frauduleuse et qu'à son avis l'accusé était plus coupable de fraude que de vol. Larche avait déjà un long dossier criminel et le magistrat porta peu de foi à ses allégations.

Séance dramatique et musicale à Saint Charles ce soir

DONNEE PAR LE GROUPE ST-CHARLES. — UN PROGRAMME INTERESSANT. — PRIX DE PRESENCE.

C'est ce soir à 8 heures et 30 qu'aura lieu à la salle St-Charles, la séance dramatique et musicale offerte par le groupe St-Charles. Les organisateurs n'ont rien ménagé pour assurer le succès de cette soirée. Un excellent programme a été préparé. On interprétera la désopilante comédie en trois actes "Disparu", de Bisson Sylvane.

Une raquette de tennis sera donnée comme prix de présence. La soirée ne manquera pas d'attirer une foule considérable. Le programme de la séance sera le suivant:

1—O Canada
2—Marche Carnaval . . P. Lacome
Trio instrumental
3—"Disparu", 1er Acte
4—Carillon . . Georges Bizet
Trio instrumental
5—"Disparu", 2e Acte.
6—Marche Militaire
. . . . . Coleridge-Taylor
Trio instrumental
7—Tirage du prix de présence une raquette de tennis Topflite
8—Valse Intermezzo . . . A. Smith
Trio instrumental
9—"Disparu", 3e Acte.
10—Dieu sauve le Roi.

Retard dans l'acceptation...

(suite de la 1ère page)

sont: la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Belgique, et la Norvège.

Le texte de la trêve contient trois paragraphes, dont deux sont d'un caractère général. Le troisième est plus spécial et comprend les principales sauvegardes sur lesquelles insiste la Grande-Bretagne.

Voici un résumé de ces paragraphes:

Paragraphe 1.—Il est essentiel au succès de la conférence économique mondiale que les mesures paralysant le commerce soient prohibées par entente mutuelle.

Paragraphe 2, clause 1.— Les gouvernements représentés dans le comité d'organisation consentent à ce que chacun d'eux s'abstienne maintenant et pendant toute la durée de la conférence de tout initiative dans le but d'aggraver les difficultés actuelles et tendant à paralyser le commercial international, et ils recommandent la même chose aux autres gouvernements. Clause. 2.— Après le 31 juillet, toute puissance qui voudra abandonner la trêve économique pourra le faire, en donnant un avis d'un mois à la conférence. Clause. 3.— Celle-ci pourvoit au retrait en cas de grands changements dans les prix.

Paragraphe. 3.— Toutes les nations sont invitées à surmonter, par tous les moyens possibles, tous les obstacles à une augmentation dans le commerce et à travailler à l'amélioration des conditions économiques mondiales.

Tous les autres pays du monde seront appelés à accepter la trêve, dès que les huit nations auront donné leur adhésion.

LE ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni accepte le principe de trêve du président Roosevelt pendant la conférence économique de juin.

Les PETITES ANNONCES CLASSEES abondent en occasions.

BUCKINGHAM

LES PETITS CHANTEURS CECILIENS

Samedi, le 13, à 9 hres p.m.

Programme français et anglais.

Une situation troublante...

(Suite de la 1re page)

LA VILLE D'OTTAWA

Il s'agirait de conserver le comté de Russell tel qu'il est, ainsi que la ville d'Ottawa. Comment se fait-il, en effet, que l'on transforme la capitale en deux comtés distincts, alors que la ville d'Halifax et le comté de Queen's, Nouveau-Brunswick restent des comtés doubles? La ville d'Ottawa a une population de 106.-077; la ville et le comté d'Halifax, 100.204; le comté de Queen's 37.391. Dans les circonstances il semble illogique de séparer les deux comtés d'Ottawa.

STORMONT ET GLENGARRY

Les conservateurs proposent de fusionner les comtés de Stormont et de Glengarry, ce qui donnerait au nouveau comté une population de 51,190 âmes. Pourquoi ne pas procéder de cette façon-ci?

Au comté de Prescott on pourrait ajouter quatre townships du comté de Glengarry, avec le résultat suivant:—

Prescott	24,596
Townships de Lochiel	3,918
Lancaster	3,189
Alexandria	2,006
Village de Lancaster	616
	34,325

Le nouveau comté de Prescott aurait donc une population de 34,325 âmes.

AUTRES CHANGEMENTS

Le comté de Stormont a une population de 32,524 âmes. Il s'agirait de lui ajouter les parties suivantes du comté de Glengarry:—

Charlottenburg	4,594
Kenyon	3,574
Village de Maxville	769

Le nouveau comté de Stormont aurait ainsi une population totale de 41,461 âmes, au lieu de 51,190 comme le voudrait le projet conservateur. Ces changements ne feraient disparaitre que le comté de Glengarry. Comme les conservateurs ont besoin d'un autre comté pour procéder au partage de la représentation de la population urbaine et rurale, les libéraux ont cherché dans la province d'Ontario une circonscription électorale qui pourrait et devrait disparaitre en raison de ses frontières.

BRANTFORD CITY

Il y a dans Ontario deux comtés qui occuppent, l'un vis-à-vis de l'autre, des positions fort insolites. Ce sont les comtés de Brant, rural, et Brantford City, urbain. Le premier a une population de seulement 21,202 âmes et le second, une population de 32,274. Tous deux sont conservateurs depuis les élections de 1925.

Voici les majorités qu'a remportées M. F. Smoke, député conservateur de Brant, depuis 1925:

1925	978
1926	153
1930	722

Voici les majorités remportées dans Brantford City par M. R. E. Ryerson, conservateur, depuis 1925:

1925	2,443
1926	1,077
1930	3,082

L'UN DANS L'AUTRE

La disposition des deux comtés est parfaitement inexplicable. La ville de Brantford est entourée du comté de Brant. Logiquement ces deux comtés devraient être fusionnés pour n'en former qu'un seul. La population totale ne serait pas si extraordinaire: elle ne s'éleverait qu'à 53,476 âmes.

En tout cas, voilà le contre-projet qu'ont soumis ce matin les députés franco-ontariens à une réunion des députés canadiens-français des provinces d'Ontario et de Québec.

Avantages des fermes modèles

M. F. C. Nunnick, chef de la division d'extension et de publicité de la Ferme Expérimentale du Dominion, a donné hier au Club des 100 une causerie sur la Ferme Expérimentale, son développement, et sa contribution à faire du Canada l'un des principaux pays agricoles du monde. M. Nunnick a déclaré que le système de fermes modèles du gouvernement est le plus considérable de son genre au monde. Il y a 24 fermes dans les différentes provinces et différents autres postes d'expérimentation.

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre CARTE D'AFFAIRES?

Mon commerce ne fut pas établi simplement pour faire des profits, mais pour faire des affaires équitables et honnêtes, avec profit si possible.

156, rue Rideau

Le chef E. Joliat parle de sécurité au radio hier soir

LA SEMAINE DE LA PRUDENCE PROMET DE DONNER DES RESULTATS TANGIBLES. — AUTOS DEFECTUEUX.

La Semaine de la Prudence bat son plein à Ottawa. Diverses activités contribuent à donner des résultats tangibles pour la prévention des accidents. Le passage de sécurité, au Carré Cartier, continue à être le rendez-vous des automobilistes, soucieux de circuler dans la ville en toute sûreté.

Se rendant au désir du comité municipal et circulation, organisateur de cette semaine de prudence, le chef Emile Joliat, de la police d'Ottawa, a prononcé à six heures hier soir une allocution au poste CRCO, de la Commission Canadienne de Radiodiffusion. Le chef Joliat a donné au public plusieurs sages conseils pour la prévention des accidents. Il invita particulièrement les automobilistes à respecter les différents règlements de la circulation, afin de prévenir les accidents évitables et de diminuer le nombre des fatalités de la rue.

JOURNEE AFFAIRZE

Les mécaniciens, préposés au Passage de Sécurité, du Carré Cartier, ont eu une journée très affairée hier. 504 automobiles ont été examinés. De ce nombre, 124 seulement ont été trouvés en bon ordre. Curieuse coincidence, ces chiffres sont exactement les mêmes que pour mardi de cette semaine. Des défectuosités ont été trouvées sur la majeure partie des automobiles mis à l'épreuve. Ceci démontre qu'un trop grand nombre d'automobilistes négligent l'entretien de leurs autos en parfait ordre. Les phares ont été trouvés aveuglants et les lumières défectueuses, et les freins ont été trouvés défectueux sur plus de la moitié des automobiles qui ont été mis à l'épreuve depuis le début de la semaine. Pendant les trois premiers jours de la semaine, un total de 1.380 automobiles ont franchi le passage de sécurité.

Hier, 124 automobiles ont été trouvés en bon ordre à la première épreuve. 201 autos, sur lesquels des défectuosités avalent été trouvées, ont reçu la sanction officielle "O.K.", à une deuxième épreuve, après réparations ou ajustements.

Les défectuosités trouvées sur les automobiles hier furent les suivantes: Lumières défectueuses, 270; freins défectueux, 180; alignement défectueux des roues, 65; volants défectueux, 37; essuie pare-brise défectueux, 77; miroir rétroviseur défectueux, 15; klaxons défectueux, 5.

J. Lyons rompt avec le premier...

(Suite de la 1re page)

mencèrent sous l'administration de Sir James Whitney. J'ai aussi fait de la politique sous l'hon. Ferguson, actuellement haut commissaire. Je propose l'adoption par une convention d'un programme qui se recommandera de lui-même à la population de la province, et, à mon avis, cette convention devrait définir sa position d'après les principes suivants:

La convention décide qu'aucun ministre de la Couronne ne sera directeur de compagnies ni n'entretiendra des relations avec les corporations au service du public, comme propriétaire d'actions, d'obligations ou d'autres garanties; la convention donne sans équivoque son adhésion au principe constitutionnel britannique, savoir que l'assemblée législative a le droit chaque année de publier un document officiel contenant tous les détails financiers sur les salaires des commissaires et des employés d'un gouvernement quelconque; le premier ministre discutera franchement et ouvertement avec les autres ministres la manière de traiter toutes les questions publiques; il faudra voir aussi à l'administration des affaires et à la réduction des dépenses courantes; il sera question de l'adoption d'une politique précise sur le chômage dans toute la province, afin de procurer du travail au lieu d'accorder des secours directs; le soulagement au fardeau actuel de la taxation; l'adoption d'une saine politique, sur option locale, d'après la loi des liqueurs de la province de Québec, ce qui permettrait la vente des breuvages alcooliques légers et établirait la province sur le même pied que les autres provinces du Canada et les Etats-Unis. Je suis sûr que la majorité en cette province désire un tel privilège. Environ 14.000.000 de gallons de bière ont été produits pour lesquels le gouvernement n'a pas réalisé de revenus.

Je songeais d'abord à donner ma démission au président de la chambre. Cependant, j'ai décidé de ne pas démissionner pour le moment.

PAS DE COMMENTAIRES

TORONTO, 11:—Le premier ministre Henry a refusé hier soir de faire des commentaires sur la nouvelle du Sault Ste-Marie que James Lyons, ancien ministre, a rompu avec lui.

Les constantes petites économies rendent possible l'acquisition des légers superflus qui font de tout temps, l'objet de nos désirs. Lisez les annonces, chaque jour, avant d'acheter.

Réunion annuelle du Victorian Order of Nurses terminée ici

Lady Bessborough félicite les membres de leur beau travail et rend hommage au Sénateur Graham et à Mademoiselle Smellie.

La réunion annuelle du conseil d'administration du Victorian Order of Nurses pour le Canada s'est terminée cet après-midi par une conférence des gardes-malades et par un thé au bureau national. Enchantés de leur succès en 1932, les directeurs du V.O.N. retournent ce soir dans leurs villes respectives emportant un message d'encouragement de Son Excellence la Comtesse de Bessoborough, leur présidente honoraire, qui les recevait mercredi après-midi à Rideau Hall.

Le très honorable George-P. Graham, réélu à la présidence du Victorian Order, a félicité les membres qui, dans 84 districts V.O.N. de ce pays, ont accompli leur mission courageusement malgré toutes les difficultés inhérentes à la crise actuelle. Aucune organisation ne saurait jouer le rôle du V.O.N. au Canada, a-t-il dit. Le sénateur Graham a souligné le fait que Rideau Hall est pour ainsi dire "la vieille maison" de l'Ordre. Il était heureux que la séance d'hier après-midi se soit tenue à cette résidence officielle à laquelle tant de souvenirs rattachent son organisation. Comme les autres orateurs, il a remercié Lady Bessborough de son précieux concours à l'oeuvre si chère à tous les congressistes.

RAPPORTS ANNUELS

Les rapports annuels furent des plus encourageants. Mlle Elizabeth Smellie, directrice générale du V. O. N. rappela que si les responsabilités avaient augmenté, la détermination des officiers et des membres pour les surmonter n'avait pas été moindre. En 1932, on a visité 80.000 patients à 752.000 occasions. L'Ordre s'était occupé de 14.651 accouchements. Les demandes pour l'aide aux mères ont été plus nombreuses que jamais. Les visites à titre gracieux ont augmenté de 45.974 en 1928 à 140.332 en 1932 pour constituer 41 pour cent du total des visites. Mlle Smellie s'est prononcée en faveur d'une caisse commune dans chaque ville pour alimenter les oeuvres de bienfaisance. Son rapport fourmillait de suggestions opportunes et utiles.

La Comtesse de Bessborough a été très applaudie. Son allocution sera d'un précieux encouragement pour les directeurs de l'oeuvre.

M. Hugh Fleming a soumis le rapport du secrétaire-trésorier, à la séance du matin tenue au Château Laurier. Le Dr W.-E. Blatz, professeur de psychologie à Toronto, a présenté un travail sur la nécessité d'étudier nos enfants.

Le Dr J.-A. Baudoin, de Montréal, appuyé par le Dr A.-Grant Fleming, a proposé l'adoption du rapport de Mlle Smellie. M. Hugh Fleming, secondé par le Dr N.-M. Harris, a présenté une motion d'appréciation à l'endroit du Dr Blatz. Le Dr R.-E. Wodehouse a rendu hommage au travail du comité V. O. N. d'Ottawa. Il fut appuyé par Mlle Gertrude Bennett. Le Dr Helen-Y. Reid, de Montréal, a prononcé une allocution sur les mérites de la garde-malade, appuyée par le Dr J.-T. Phair, de Toronto.

LES OFFICIERS

Les officiers élus pour l'année sont:

Présidente honoraire, Son Excellence la Comtesse de Bessborough.

Président, le très honorable George-P. Graham, LL.D.

Vice-présidents: le major général E.-C. Ashton, W.-F. Angus, W.-H. Malkin, D'Arcy McGee et Mme William Dennis.

Trésoriers honoraires conjoints: le major W.-R. Creighton, le colonel George-P. Murphy, secrétaires honoraires conjoints, le colonel A.-Z. Palmer, Hugh Fleming; procureur honoraire, Me O.-M. Biggar, C.R., secrétaire-trésorier, le major G.-A.-E. Chapman.

Le conseil exécutif (1933) se compose des officiers et du lieutenant-colonel J.-A. Amyot, Madame J.-F. Argue, Gregor Barclay, Mlle Béatrice Belcourt, Mlle Gertrude Bennett, Mme H.-S. Birkett, Mme George Black, Mme R.-L. Blackburn, Lady Borden, Mme C.-R. Bourne, Fred Bronson, N.-L. Burnette, A.-R. Capréol, Mme Hartford. C. Champ, Mme A.-B. Copp, Mme Arthur Drummond, Mme R.-H. Ellis, Mlle Jane Fleet, A.-Grant Fleming, le major général Fotheringham, Hugh Fleming, Mme J.-B. Fraser, le colonel C.-W.-G. Gibson, Mlle Gillespie, D.-A. Gillies, Mme J.-M. Godfrey, C.-G. Gunn, Mme Norman Guthrie, Mme A.-C. Hardy, le Dr Norman MacL. Harris, Mme Thornley Hart, l'honorable W.-D. Herridge, Arthur Hewitt, H. W. Hill, Mlle Essie Hirsch, Mme C.-B. Howard, l'hon. Mme A.-K. Hugessen, Mme Michael Hackett, Mme R.-G. Kilvert, Harry-H. Love, Fred Landon, le colonel W. Tegzat, Mme W.-H. McLaws, le Dr F.-S. Patch, J.-T. Phair, Mme R.-W. Reford, Mlle E.-K. Russell, A.-G. Rosamond, Mme W.-M. Rose, Mlle Helen R.-Y. Reid, Mme Charles Sargeant, Mme W.-Harvey Smith, Mme John Stanfield, Mlle Elspeth Stephen, J.-B. Walkem et R.-E. Wodehouse.

Après la séance d'hier après-midi, le thé fut servi dans la Racquet Court. Le Gouverneur général et Ladly Bessborough causèrent avec les congressistes.

AU TRIBUNAL DE LA CIRCULATION

En cour de circulation hier après-midi, Maurice Turcotte, 537 rue Sussex, a dû payer une amende de 10 dollars avec dépens pour avoir négligé de se procurer un permis de conduire, et une amende de un dollar avec dépens pour avoir négligé de renouveler les plaques de permis sur son auto. Turcotte s'était aventuré dans la rue avec son automobile, portant des plaques de permis de 1932. Il rencontra malheureusement un officier de police qui lui fit payer les frais de son retard.

Pour conduite dangereuse de son automobile, Samuel Segal, 8 rue Chapel, a été condamné à 10 dollars d'amende avec dépens et à être privé de son permis de conduire pendant dix jours. L'accusation avait été portée à la suite d'une violente collision survenue le 29 avril à l'angle des rues Wilbrod et Nelson. L'auto de Segal avait frappé un camion. Les deux chauffeurs s'attribuèrent respectivement le blâme, mais la police força Segal à endosser la responsabilité, après enquête sur les circonstances de l'accident.

PERMIS REVOQUES

Pour avoir dépassé en automobile la lumière rouge d'un signal automatique, Eugène2Kostka, 183 rue Arthur, a été accusé de conduite dangereuse de son automobile. Il a été condamné à 10 dollars d'amende avec dépens et à être privé de son permis de conduire pendant cinq jours.

Deux amendes ont été imposées à Arthur Sheen, 250 rue Rochester. Pour conduite dangereuse de son automobile, il a été condamné à 10 dollars d'amende avec dépens et à être privé de son permis de conduire pendant cinq jours. Il a aussi été condamné à un dollar d'amende avec dépens pour n'avoir pas eu toutes les lumières requises sur son auto.

Un automobiliste a payé 10 dollars d'amende avec dépens pour excès de vitesse. Un autre a payé un dollar d'amende plus les frais de cour pour n'avoir pas stoppé à une intersection d'arrêt sur le Driveway. Quatre autres ont payé chacun 3 dollars d'amende avec dépens pour stationnement illégal.

Succès pour la parade chevaline

Les organisateurs de la parade chevaline, qui aura lieu à Ottawa le 24 mai, sont assurés que cet événement annuel remportera cette année un succès sans précédent. M. George Rich, président, a fait rapport que les dons faits jusqu'à présent sont suffisants pour assurer le succès de l'organisation.

Les officiers de la police fédérale, stationnés à Rockcliffe, seront de nouveau en charge du défilé par les rues de la ville. Ils remplissent ces fonctions depuis quatre ans. Le public peut assister gratuitement à ces événements. Le ralliement se fera au parc Lansdowne.

Les chevaux, lourds et légers, qui participeront à la parade, seront en grand nombre. Plusieurs compagnies d'Ottawa ont promis leur entière coopération.

On croit que plusieurs cavaleries seront présentes, entre autres les Dragons de la Princesse Louise, dans leurs costumes attrayants. Cet événement attirera sans doute une foule considérable.

La vente d'autos plus considérable en mars dernier

AUGMENTATION SUR FEVRIER, MAIS DIMINUTION SUR LE MOIS DE MARS, 1932.

Un rapport du bureau de la statistique fédérale indique qu'il y eut pendant le mois de mars dernier une amélioration sensible dans la vente des automobiles neufs. 3.747 automobiles, évalués à 3.756.000 dollars, ont été vendus au Canada en mars, à comparer avec 2.156 automobiles d'une valeur de $2.281.-811 vendus en février. Le chiffre du mois de mars est cependant inférieur à celui du même mois l'an dernier. En mars, 1932, 4.479 automobiles, évalués à $4.671.621 ont été vendus au pays.

En mars dernier, 375 camions et autobus, d'une valeur de 379.598 dollars, ont été vendus, à comparer avec 241, d'une valeur de $239.437, en février. Pendant le mois de mars 1932, 766 camions et autobus, évalués à 689.625 dollars, avaient été vendus.

Quatre hommes accusés de vol

Percy et Lawrence O'Reilly, qui demeurent près de Pointe-Fortune, P.Q., Jean-Paul Martin et Edouard Prévost, de Pointe-Fortune, sont accusés du vol commis dans un hôtel de l'endroit, en janvier dernier. Le constable Lloyd McClure de la police provinciale d'Ontario a prêté son concours aux constables Henri Foucreau et Marcelais de la police provinciale de Québec pour effectuer les arrestations. Les quatre inculpés ont été traduits à Montréal.

Feu H. Lacasse

Dans la liste des tributs floraux reçus par la famille Lacasse à l'occasion de la mort de M. H. Lacasse, de Wendover, liste qui a été publiée hier, le nom de M. Cyprien Cyr, de Cyrville, a été omis involontairement.

Mtre W. Gauvreau et l'acquittement de ces 3 accusés

PLAIDOYER DE LA DEFENSE PRESENTE HIER APRES-MIDI DANS CETTE CAUSE DE FRAUDE.—DECISION LE 29.

A une séance spéciale de la cour de police hier après-midi, Mtre Wilfrid Gauvreau a fait un long plaidoyer en faveur de l'acquittement de Wilfrid-Roy Anderson, Maurice Cossette et le docteur Ferdinand-Alphonse Fleury, de Montréal, accusés tous les trois d'une grave fraude. Mtre Gauvreau, qui occupe pour les trois accusés, a prétendu que les témoignages rendus à l'enquête préliminaire n'ont révélé aucun délit de la part des accusés. Il a aussi mis en doute la juridiction du magistrat dans cette cause. Las accusés ont demandé un procès avec jury, mais Mtre Gauvreau a soutenu que les témoignages rendus jusqu'ici ne justifient pas la condamnation aux assises.

Le magistrat Glenn Strike avait entendu lundi après-midi la plaidoirie de Mtre A.-W. Beament, avocat de la poursuite. Après avoir entendu hier les arguments de Mtre Gauvreau, il prit la cause en délibéré. Il rendra sa décision le 29 mai. Il décidera à cette date si les accusés devront subir leur procès aux assises de la Cour Supérieure d'Ontario.

Anderson, Cossette et Fleury sont accusés d'avoir conspiré pour frauder le public et les actionnaires de la Transportation and Power Corporation, de Montréal, en émettant illégalement pour $2.500.000 du capital-actions de ladite Corporation, et d'avoir illégalement usurpé et exercé les fonctions et les pouvoirs de la même compagnie.

Acquittés à Montréal, les trois hommes sont maintenant traduits en cour à Ottawa. Leurs activités s'étaient répandues jusqu'ici. Ils sont tous trois des anciens directeurs de la compagnie en question.

Le chef Charles-P. McCarthy poursuit pour diffamation

IL INTENTE UNE ACTION DE $2,000 A DONALD CRAIG, SR. DE WESTBORO.

Le chef de police Charles-P. McCarthy du comté de Carleton a intenté une action de $2.000 pour diffamation contre Donald Craig, Sr. de Westboro. La cause s'instruira aux assises de la cour supérieure d'Ontario qui s'ouvriront lundi prochain, au palais de justice d'Ottawa, sous la présidence de l'honorable juge Logie.

Le chef de police prétend que le 7 juillet, 1932, le défendeur a fait des déclarations fausses et malicieuses à son endroit, en présence de plusieurs personnes qui se trouvaient au palais de justice. Sa réputation en aurait souffert. Doctor et Hughes occuperont pour le chef McCarthy. Harris et Madden sont chargés de la défense.

Soins prodigués à 574 enfants

La réunion mensuelle de la Société de l'Aide à l'Enfance eut lieu hier après-midi. Plusieurs rapports ont été présentés. M. W. B. Harkshaw, trésorier, a fait rapport que les recettes pendant le mois d'avril ont été de $11.228 et les déboursés de $4.709.

D'après le rapport du directeur, à la fin du mois la Société prenait soin de 574 enfants, et surveillait 144 familles. Il y eut 23 nouveaux cas d'enfants illégitimes. On discuta aussi plusieurs autres questions dans l'intérêt de la Société. En l'absence de M. W. Lyle Reid, président, M. K. A. Greene occupait le fauteuil.

Les dépenses à Fort Churchill

L'honorable P. Burns a repris hier au sénat le débat sur les dépenses à Fort Churchill. Il dit que la région qui s'étend de Winnipeg vers l'ouest du pays devient de plus en plus un pays d'élevage pour les bestiaux et que ceux-ci sont expédiés de février à juillet. Dans ces conditions la route de la Baie d'Hudson ne peut pas servir au commerce d'exportation des bestiaux; on ne peut l'employer que plus tard dans l'année. D'un autre côté, les navires qui desservent Fort Churchill ne seront aménagés pour transporter des bestiaux que s'ils sont certains d'accaparer ce commerce.

Le sénateur Burns dit qu'il a été à Fort Churchill et que le port est très bien mais les terres situées le long de la ligne de chemin de fer sont bien pauvres. Les gens seraient bien fous d'aller s'installer sur de mauvaises terres alors qu'il y en a tant de bonnes disponibles. Il ajoute qu'il eut été préférable de parler pendant cinquante ans encoré de la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson avant de se lancer dans cette entreprise.

FIN DU DEBAT

Le sénateur McMeans fait remarquer que deux mines importantes a pas moins confiance dans cette région et, bien que cette route ne soit pas utile pour Winnipeg, il n'en a pas moins confiance dans cvette entreprise. Il est d'avis que le sénateur Casgrain devrait cesser de critiquer ce projet.

Le sénateur Casgrain termine le débat en faisant remarquer qu'il n'y a pas de bonnes terres le long de la ligne et qu'il n'y a pas de végétation dans la baie. Quant à la navigation, elle y est dangereuse et le port de Churchill est continuellement bloqué par les glaces. Il demande au gouvernement de ne plus dépenser un sou à Churchill.

Archiduchesse morte à Varsovie

(Presse Associée)

VARSOVIE, 11— L'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autrice est morte hier au palais de Zywiec. Elle était la veuve de l'archiduc Charles Stephan, décédé il y a quelques semaines.

L'archiduchesse descendait des Habsbourgs et des Bourbons. Elle était âgée de 70 ans. Elle laisse trois fils et trois filles.

LA RECEPTION A M. ROBBINS

Son Excellence F. D. Robbins, nouveau ministre américain au Canada arrivera à Ottawa dimanche midi de Washington. Il sera reçu à la gare par le personnel de la légation américaine à Ottawa et dans l'après-midi ira tout probablement chez Son Excellence le Gouverneur Général présenter ses lettres de créance. Dans la soirée, il y aura grande réception, en son honneur chez M. Pierre de Boal, chargé d'affaires de la légation américaine.

M. Robbins retournera ensuite à Washington pour revenir plus tard s'établir définitivement dans la capitale du Canada.

47 causes sont inscrites aux assises de mai

UNE CAUSE CRIMINELLE ET 38 NOUVELLES CAUSES CIVILES AU NOMBRE DES 47 CAUSES QUI S'INSTRUIRONT DEVANT LE JUGE LOGIE.

Un des tableaux les plus chargés dans les annales judiciaires du comté de Carleton a été dressé pour les assises de la cour supérieure, qui s'ouvriront lundi après-midi à 2 h. 30 sous la présidence de l'honorable juge Logie. Sur un total de 47 causes, il y a 22 nouvelles actions civiles avec jury et 16 nouvelles poursuites civiles sans jury. On ne relève qu'une cause criminelle, celle de William-C. McCuaig d'Ottawa, accusé de tentative de meurtre à propos des blessures subies le 8 octobre, 1932 par Vincent Haughton, un chauffeur de taxi. Me J.-A. Ritchie, C.R., occupera pour la Couronne et Mme Walter Schroeder défendra McCuaig.

Parmi les causes avec jury, nous relevons celle d'Eugène-J. Labelle, Béatrice Labelle et Yvonne Labelle contre Paquin Motor Sales et W.-J. Murphy au montant de $6.000 au sujet d'une prétendue collision d'automobiles. La société Cluffe et Richard occupe pour les demandeurs et la raison Henderson, Herridge et Cowling pour les défendeurs.

Joseph Labbé réclame $5.000 de compensation de l'Ottawa Transportation Co. Ltd., pour blessures subies dans une prétendue chute à travers une porte glissante sur le vapeur Ottawan. Gauvreau, Burns et Murrows représentent Labbé et Hill, Hill et MacLaren, la compagnie.

ACCIDENTS MORTELS

Ella et George Hoy réclament $15.000 pour la mort de Milton Hoy dans un prétendu accident d'automobile survenu le 27 octobre, 1932, sur le chemin de Metcalfe. Boucher et Heron occupent pour les demandeurs. John Miller, défendeur, est représenté par Me Austin O'Connor.

Norah et Terence Moore demandant $5.000 de compensation de la Red Line Ltd., pour la mort d'Edmund Moore, qui aurait été frappé et mortellement blessé par un auto de la défenderesse, le 29 octobre 1932, à l'angle des rues Cumberland et Rideau. Gauvreau, Burns et Burrows occupent pour la demande et Mme Waldron Lawr, C.R., de Toronto pour la Red Line.

Hector Groulx poursuit Annie Lebel pour $2.000 pour prétendue saisie illégale. Il est représenté par Gauvreau, Burns et Burows. Madame Lebel est défendue par Metcalfe et Unger.

CAUSE DE $35.000

Wilfrid Desmarais réclame $35.-000 de la Canadian Pacific Railway Co., pour blessures qu'il aurait subies dans une collision entre son auto et un convoi sur le boulevard Montclair, Hull, le 25 janvier, 1932. Gauvreau, Burns et Burrows agissent pour Desmarais et Ewart, Scott, Kelley, Scott et Howard pour la compagnie. La raison Gauvreau, Burns et Burrows occupe également pour Michael Bilinski qui réclame $3.000 de la R.-J. Devlin Co. Ltd.

J.-Angus Meloche et Blanche Meloche, par l'entremise de Gauvreau, Burns et Burrows, réclament compensation de $5.000 de la Belle Telephone Co. of Canada pour un accident d'auto survenu en juillet, 1931. Quain et Wilson défendront la compagnie, John Lynch, Jr., co-défendeur, est représenté par Beam[illegible] et Beament.

William-John Burton et autres contre Vincent Letourneau et Ernest Gaudry pour compensation de $5.000 relativement à la mort de Margaret-Alice Burton qui aurait été causée par un accident d'auto, le 17 décembre, 1932, sur le chemin de Chelsea. Gaudry aurait été le conducteur de l'auto de Letourneau dans lequel voyageait Mlle Burton. MacCracken, Fleming et Schroeder représentent la demande et la société Parisien et Chartrand, les défendeurs.

Benoni Fortin réclame $5.000 pour les blessures qu'il aurait subies quand il fut frappé par un camion de M. E. Monette, conduit par Michael Finnegan. MacCracken, Fleming et Schroeder occupent pour la demande et la raison Thompson, Côté, Burgess et Code pour MM. Monette et Finnegan.

Wilfrid Longpré demande compensation de $5.000 des Gold Seal Cabs et de Théodore Sarazin pour blessures qu'il aurait subies. Doctor et Hughes occupent pour M. Longpré; Quain et Wilson, pour la défense.

Le chef Charles-P. McCarthy de la police de Carleton réclame $2.000 pour diffamation de Donald Craig, Sr., de Westboro. Doctor et Hughes représentent le chef de police.

Frederick Kerr réclame compensation de $15.000 pour blessures qu'il aurait subies dans un accident d'automobile. MacCracken, Fleming et Schroeder le représentent. Le défendeur, Conrad Chartrand, a retenu la raison Henderson, Herridge et Gowling.

YVON RENAUD

Parmi les causes sans jury, celle d'Yvon Renaud contre Stephen Raganold suscite beaucoup d'intérêt chez les sportsmen de la région. C'est l'épilogue de la série entre les clubs de crosse Laurier et Shamrock l'année dernière à l'Auditorium. Renaud réclame compensation de $3.000 pour les blessures que lui aurait infligées Raganold le 4 octobre, 1932. Thompson, Côté, Burgess et Code occupent pour Renaud; Gauvreau, Burns et Burrows pour Raganold.

Délie Laurin poursuit Jean-Baptiste Laurin pour pension. Elle est représentée par Parisien et Chartrand. Son époux a retenu Me C.-A. Séguin, C.R. M.P.P.

La Producers Dairy Ltd., réclame des dommages-intérêts de Oscar Paquette pour prétendue violation de contrat. Honeywell, Wilson et McDougall représentent la demanderesse et Lalleur et Pothier occupent pour M. Paquette.

Henri Morel réclame compensation de $3.000 d'Ernest-J. Faith pour blessures qu'il aurait subies en travaillant dans le magasin du défendeur. Thompson, Côté, Burgess et Code occupent pour M. Morel.

Sarah Millette réclame $2.000 et l'intérêt sur une hypothèque de William-Adolphe Pinard. Clauffe et Richard occupent pour la demanderesse et Green et Johnson pour M. Pinard.

Il y a sept causes de divorce et deux de pension conjugale.

O'Meara, McHugh et O'Meara occupent pour William Freedman, qui réclame compensation de $10.000 de Gertrude Garvin pour blessures qu'il aurait subies quand il fut frappé par un automobile. Henderson, Herridge et Gowling représentent la défense.

AUTEUR DE LA CONFLAGRATION À ELLSWORTH, Me

Norman Moore, 25 ans, avoue avoir mis le feu de $2.000.000 dimanche.

CAS DE FOLIE?

(Presse Associée)

ELLSWORTH, Maine, 11. — Norman Moore, 25 ans, détenu aujourd'hui par la garde nationale, aurait fait des aveux à l'effet qu'il a mis le feu de dimanche soir qui causa ces pertes materielles de $2.000.000 et mit 400 personnes sur le pavé.

Moore, qu'on soupçonnait depuis le lendemain de la conflagration, a été arrêté de bonne heure aujourd'hui sur une ferme à Hancock. Dans sa prétendue confession, Moore a dit: "Quelque chose dans ma tête m'a conduit à faire ceci."

UN PYROMANIAQUE

Il dit aux autorités qu'il avait assisté à un feu qui avait détruit une usine vacante ici, environ une semaine avant le désastre de dimanche. Le spectacle des flammes l'avait si impressionné de même que l'éclat des appareils des pompiers qu'il avait voulu revoir ces scènes en mettant le feu.

Moore est coffré à la prison du comté, sous une garde militaire, tandis qu'une foule furieuse se masse à l'extérieur. Un détachement de soldats entoure la bâtisse afin de protéger le prisonnier contre toute violence de la foule.

Moore dit aux autorités qu'il s'était rendu à plusieurs reprises à l'entrepôt Morang-Robinson dimanche après-midi. C'est là que le feu éclata tout d'abord. Moore l'avait allumé dans le sous-sol. Il se rendit ensuite à la librairie F.-C. Scott, deux rues plus loin, pour attendre qu'on sonne l'alarme. Quittant le magasin comme on s'apprêtait à combattre les flammes qui se répandaient rapidement, Moore se rendit à sa chambre au-dessus du restaurant Tracey, où il travaillait comme laveur de vaisselle. Plus tard, quand le restaurant était menacé de destruction imminente, Moore aida son patron à déménager une partie du mobilier. Il s'attarda ensuite à prêter main forte aux sinistrés qui tentaient de sauver ce qu'ils pouvaient de leurs effets personnels.

Le laveur de vaisselle a été traduit en cour municipale de police au cours de la journée. Moore est un des nombreux enfants de Norris Moore. C'est un homme d'une forte carrure, possédant une réputation comme lutteur amateur. Pendant plusieurs étés il a fait partie des car